Artaud de Montor,
Alexis François

HISTOIRE
DE L'ASSASSINAT
DE GUSTAVE III,
ROI DE SUÈDE.



Dessiné et Gravé par Defraine d'apres le buste du Professeur Sergell.

HISTOIRE
DE L'ASSASSINAT
DE GUSTAVE III,
ROI DE SUÈDE.

PAR UN OFFICIER POLONAIS,
TÉMOIN OCULAIRE.

Comblés de ses bienfaits, ils sont teints de son sang.
Mort de César, scène dern.

A PARIS,

CHEZ A. Cl. FORGET, Imprimeur-Libraire, rue du Four Saint-Honoré, n°. 487 ;
DESENNE, Libraire, n°s. 1 et 2, Palais Royal.
MARET, cour des Fontaines, Palais Royal.

1797.

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

La première opinion qui se répandit en Europe, lors de l'assassinat de Gustave III, fut que ce coup partait des *jacobins de Paris*, et comme la renommée se plaît à généraliser les bruits qu'elle fait éclore, on attribua tout simplement ce régicide aux *Français*.

Ce qui semblait justifier cette opinion fut l'établissement proposé en France, à-peu-près aux mêmes époques, au sein du *club des jacobins de Paris*, d'une compagnie de *tyrannicides* ou *tueurs de rois*, proposé, dis-je, par un *législateur*, soutenu par *Roberspierre et ses adhérens*, et

accueilli par une multitude de forcenés qui se fesaient une gloire de renverser les gouvernemens, et de mettre à leur place une anarchie subversive de toute police et de tout principe social.

Quoique plusieurs scélérats eussent offert leurs noms, leurs engagemens et leurs bras à cette institution projettée, le fait vrai cependant est qu'aucun de ces misérables ne se sentit assez de courage pour aller, au milieu d'une cour étrangère, assassiner un monarque environné de sa grandeur, de ses courtisans et d'un appareil militaire. Les hommes cruels sont toujours lâches. Si tous ceux qui méditent des crimes avaient la force de les commettre, on ne rencontrerait que des forfaits sur la terre. Heureusement que la sage

nature a donné aux méchans une dose de poltronerie, qui sert de correctif à leurs inclinations cruelles.

Des circonstances assez singulières ont fait parvenir dans mes mains le manuscrit que je publie aujourd'hui. Il sert au moins à disculper *le nom français* de ce grand crime. Assez d'autres forfaits ont souillé ce nom depuis huit ans, sans y ajouter un meurtre qui nous est étranger (1).

C'est un *suédois*, et même un

---

(1) On doit se rappeler qu'en 1791 et 1792, une espèce d'imbécille qu'on appelle le marquis de S. H...ge, passait sa vie à parcourir les cafés de Paris, et que chaque soir il annonçait la mort tragique des empereurs, des rois, et de tous les principaux personnages de l'Europe. Mais ces nouvelles étaient démenties et désavouées sur-le-champ. Elles valurent à leur auteur, en diverses occasions, une multitude de coups de bâton, qu'il recevait toujours avec une résignation parfaite.

noble suédois, qui a tué son souverain. Tout donne à penser, d'après la lecture du mémoire de l'officier polonais, que les motifs qui animèrent personnellement *Anckarstroëm* sont étrangers aux principes révolutionnaires qu'on nous a fait adopter en France.

Guidé par un ressentiment particulier contre son roi, il s'était fait affilier dans une secte d'*illuminés* ou réformateurs, qui, mécontens de tous les gouvernemens du monde, ont juré entr'eux de les anéantir, et d'en massacrer les chefs.

On trouva dans cet homme toutes les qualités propres à exécuter un grand attentat. Ses ressentimens furent aiguisés, son sang mis en effervescence, ses passions animées au plus haut degré de frénésie,

et alors on remit dans ses mains le poignard de la vengeance.

Les détails qu'offre cet ouvrage sur la *secte des illuminés*, sont dignes de toute croyance. Cette association subsistante aujourd'hui, et qui s'est rendue maîtresse de la France entière qu'elle a remplie de destruction, de misère et de forfaits, tient à une origine extrêmement ancienne.

Dans quelles contrées et dans quels siècles, des associations de brigands n'ont-elles pas manifesté la doctrine actuelle des *illuminés*, et basé leurs forfaits sur cette même doctrine? L'histoire est remplie des crimes d'hommes extraordinaires, se retirant des villes, s'établissant dans des forêts impénétrables, s'attachant, soit par la séduction, soit

par la violence, des jeunes gens auxquels, communiquant leurs fureurs et leur perversité, ils fesaient commettre des assassinats et des vols ?

Qui n'a pas lu l'histoire du *vieux de la montagne*, de ce descendant des *Arsacides*, établi dans un château inattaquable entre *Damas* et *Antioche*? « Il élevait, dit l'auteur du Diction-» naire Historique, des jeunes gens » dans toute sorte de plaisirs et de » délices, leur promettant qu'après » leur mort, ils habiteraient un lieu » encore plus agréable, s'ils obéis-» saient aveuglément à ses comman-» demens. Ils étaient tellement » dévoués à leur prince, qu'ils s'em-» pressaient d'exécuter avec intré-» pidité les arrêts de mort qu'il avait » prononcés contre les rois et les

„ princes ses ennemis. Jamais ils ne „ manquaient leurs coups. Aussi les „ rois n'oubliaient-ils rien pour ob- „ tenir les bonnes graces du *vieux* „ *de la montagne* „.

L'Italie parle encore avec épouvante du *savetier de Messine* qui, dans le délire de son affreuse misantropie, s'était créé à-la-fois dénonciateur, avocat, juge et bourreau. Dans le cours d'une année, le vice-roi de Messine avait vu disparaître cinquante ou soixante personnes de distinction. On avait trouvé les uns assassinés dans les rues, les autres dans leurs maisons. Pendant long-tems, on chercha en vain le meurtrier. Enfin, l'on se saisit du savetier. Interrogé, voici ce qu'il répondit : « Depuis dix ans je remarquais des „ actes tyranniques et des injustices

» révoltantes, que les lois n'attei-
» gnaient pas. Indigné de l'insuffi-
» sance des lois et des tribunaux,
» j'ai jugé à propos de m'ériger en
» juge moi-même. Quand la voix
» publique m'apprenait un délit, je
» prenais des informations, et seul,
» dans un endroit écarté, je parlais
» *pour*, je parlais *contre*, et à la fin
» je prononçais. Lorsque je me dé-
» terminais à absoudre, je brûlais
» les pièces du procès; mais quand
» j'avais condamné, alors je les re-
» copiais, et le lendemain je fesais
» l'office de bourreau. J'ai jugé ainsi
» cinquante-deux procès. On trou-
» vera les pièces dans un lieu que
» je vais désigner. J'ai toujours moi-
» même exécuté mes arrêts. Je pense
» encore que j'ai plutôt mérité des
» éloges que la mort ». Le *savetier*

n'en fut pas moins pendu. On a remarqué dans toutes les émeutes que les gens de cette profession sont toujours les plus inflammables.

Les *tribunaux secrets d'Allemagne*, qui durèrent depuis le onzième jusqu'au quinzième siècle, ressemblent parfaitement au tribunal du *savetier Messinois*, hors qu'ils ont été trois cents mille juges, et que le *savetier* était *seul*.

Robert chef de brigands, pièce allemande, naturalisée en France depuis la révolution, représentée aujourd'hui sur le théâtre de la République, est un tableau fidèle de ces mêmes atrocités, dessiné cependant sous un point de vue assez perfide pour tromper le vulgaire, et lui faire prodiguer des applau-

dissemens à ce qui devrait lui inspirer de l'horreur.

L'officier polonais a pris les matériaux de son ouvrage dans diverses productions, quant aux objets dont il n'a pas été le témoin oculaire. L'extrait de la situation politique de la Suède et d'une partie de ses révolutions, il l'a fait à l'aide d'un excellent ouvrage de M. Shéridan, alors secrétaire de l'envoyé de la Grande-Bretagne en Suède, intitulé : *Histoire de la dernière révolution de Suède*; d'un autre à-peu-près semblable, et même emprunté de celui-ci, fait par M. le Scène-des-Maisons; *des caractères et anecdotes de la cour de Suède*, imprimés en 1790; d'un *tableau général de la Suède*, par M. Catteau, et de l'*Histoire de Gus-*

tave III, écrite en allemand par René Louis Posselt (1).

Quant aux détails sur la *secte des illuminés*, il les tient d'une suite de conférences qu'il a eues, et de recherches qu'il a faites dans les villes principales du nord de l'Europe qu'il a parcourues, de secrets qu'il a arrachés avec adresse et persévérance, et de quelques ouvrages estimés, tels que celui de M. *de Luchet*, publié en 1789.

Il a voulu être utile à ses contemporains, et pour cela il a révélé de grands mystères et d'étonnantes vérités. Beaucoup de scélérats sont démasqués dans son ouvrage. Les

---

(1) Cet ouvrage a pour titre : Geschichte Gustaf's III, kœnigs der Schweden und Gothen von D. Ernst - Ludwig Posselt. Strasburg bei Friedrich Spach, 1793.

prétendus esprits forts le repousseront peut-être. Mais si la lecture de son écrit sert à garantir l'homme de bien des piéges que tendent partout les criminels sectaires qu'il a donnés à connaître ; s'il peut empêcher un forfait ; s'il dessille des yeux encore aveuglés ; il se croira bien récompensé par ce trop heureux succès.

HISTOIRE DE L'ASSASSINAT DE GUSTAVE III, ROI DE SUÈDE.

INTRODUCTION.

La Suède est le pays de l'Europe le plus assujetti aux convulsions politiques. On l'a vu repasser plusieurs fois sous le despotisme le plus absolu, après avoir été gouverné par des formes démocratiques. Il suffit d'une poignée de nobles pour renverser le roi le mieux affermi ; il suffit de la volonté bien prononcée d'un monarque, pour arracher aux grands ou aux factieux une puissance aristocratique ou populaire, que des orages révolution-

naires auraient mis à la place de l'autorité royale.

Cette nébuleuse existence, cette instabilité continuelle de gouvernement, cette disposition habituelle des esprits à renverser un état de choses qui, quoique mal affermi, semblait avoir pour lui l'assentiment général, résulte de deux causes majeures ; les mœurs des Suédois, et la fausse distribution de la puissance législative.

Le territoire de la Suède est presque généralement frappé de stérilité. Le climat en est âpre et sauvage. Une terre sablonneuse et presque dépouillée de principes végétatifs, des rochers énormes par leur étendue, semblent avoir défendu à la nature d'y développer ses trésors et d'y prodiguer ses bienfaits. L'agriculture est à-peu-près négligée ; quelques coins de terre offrent seulement de loin en loin de rares et imparfaits végétaux, qui attestent au voyageur affligé combien peu l'habitant des campagnes suédoises doit s'intéresser aux travaux de la culture, puisque les produits en sont si médiocres.

La chasse, la pêche et l'exploitation des mines sont en général les seules ressources,

et l'unique richesse de la Suède. C'est dans les forêts et sur les rivages du Nord que ses habitans vont chercher une nourriture que leur refusent des terreins infertiles. C'est dans le centre de la terre, au milieu d'excavations immenses, qu'une partie de la nation s'ensevelit dès sa plus tendre jeunesse, pour arracher dans les fentes des rochers, dans des sillons suivis avec persévérance, des métaux qu'ils revendent ensuite, ou bruts ou purifiés, aux villes commerçantes qui les environnent.

Cette existence pénible et laborieuse, au milieu des forêts, sur la surface des mers, ou dans les entrailles de la terre, donne aux habitans de la Suède, des mœurs sévères et presque barbares, fortifie leur courage, les familiarise avec le danger, donne à la tournure habituelle de leurs idées une teinte farouche, et leur fait trouver des jouissances réelles au milieu des convulsions, des tempêtes périodiques, dont ce royaume est si souvent agité.

Que l'on se figure une nuée de forgerons, sortant avec impétuosité de leurs excavations profondes, armés de leurs instrumens de travail, présentant des figures pâlies par l'at-

mosphère ténébreuse où ils vivent continuellement; puis se joignant à des troupes nombreuses de chasseurs et de matelots; qu'au milieu de ce rassemblement d'hommes terribles et presque sauvages, une voix séditieuse les dirige vers le trône pour le renverser, vers le sénat pour le dissoudre, les coups seront frappés avec une telle promptitude, qu'à peine la puissance aura été menacée, qu'elle se trouvera anéantie.

A ces dispositions naturelles des Suédois vers les dissentions séditieuses se joint, pour donner à cet empire une forme continuellement agitée, la division des citoyens en quatre ordres; les nobles, les prêtres, les bourgeois et les paysans.

Les nobles, quoique propriétaires suzerains d'immenses territoires, tirent de cette stérile richesse, un revenu médiocre. C'est dans les émolumens attachés aux emplois civils et militaires, qu'ils se procurent de quoi exister d'une manière convenable à leur rang et à leur naissance. Les plus riches en patrimoine d'entr'eux, briguent les places de sénateurs, et font consister les jouissances de leur orgueil à contrarier les opérations du monarque, à

l'aide de la portion très-étendue de puissance exécutive confiée au sénat par les loix constitutionnelles de l'État. Le même intérêt unit le sénat avec les membres de la diète qui représentent la noblesse. Ceux des grands officiers de la couronne, des premiers officiers de l'armée, des principaux magistrats qui croyent avoir à se plaindre de la distribution faite par la cour, des places, des emplois ou des récompenses, s'unissent au sénat et aux représentans de la noblesse. De cette union de personnages remarquables, résulte un faisceau de puissance que le monarque s'occupe sans cesse à diviser ou à combattre, et sous les efforts duquel il succombe quelquefois.

Le même respect religieux qui a donné aux prêtres une consistance politique dans presque tous les États d'Europe, s'est également maintenu en Suède. On n'a pas pris garde qu'on fesait d'une profession isolée, un ordre de citoyens, et que cet ordre recruté de nobles, de bourgeois et de paysans, formait une dissonnance politique au milieu des trois autres; que ceux-ci étaient véritablement intéressés à la prospérité de l'État,

quand l'autre n'était intéressé qu'à celle de l'Église ; que des usufruitiers ont des espérances et des vues étrangères absolument à celles des propriétaires ; et que, quand le clergé voyait éclore une dissention publique étrangère à son patrimoine ou à ses immunités, il était dans la nature que, forcé de prendre un parti, il choisît par instinct le plus fort, sans s'occuper même d'examiner s'il était le plus raisonnable.

Les bourgeois et les paysans, d'après les principes professés par les grands publicistes, d'après leurs ingénieux écrits sur la théorie politique, sembleraient avoir les plus grands droits à la puissance souveraine, qui n'est autre que la puissance législative. Leurs propriétés, leur industrie, leur continuité d'habitation, leur presqu'identité avec la patrie qui les voit naître et les conserve dans son sein, légitiment et consacrent en quelque sorte la part que leur donnent, à cette puissance, certains pactes sociaux consentis par plusieurs peuples de l'Europe.

Mais ces deux classes sont trop loin du gouvernement pour en concevoir les ressorts, bien moins encore pour les diriger. Occupés

de travaux grossiers, ou de spéculations purement mercantiles, tous se trouvent étrangers aux connaissances nécessaires à l'exercice de ce pouvoir, aux méditations profondes qu'il exige, aux combinaisons savantes que ces études et ces méditations doivent naturellement faire éclore.

Il résulte de l'inaptitude de ces deux derniers ordres à l'exercice du pouvoir souverain, qu'ils ne figurent dans les événemens politiques de la Suède, que comme deux leviers, dont se saisissent tour-à-tour le monarque ou l'ordre des nobles, tantôt pour relever le trône et tantôt pour le renverser. Il est si facile, avec des sophismes bien écrits, avec des espérances décevantes, mais présentées d'une main adroite, d'abuser de la crédulité de ces deux classes de citoyens, qu'ils sont autant disposés à se passionner pour le mensonge que pour la vérité, à prendre les armes et verser leur sang pour le soutien des prétentions d'un usurpateur, comme pour un sénat ambitieux ou pour le plus sage des monarques.

Il suffit, pour se convaincre de ces grandes vérités, de lire les différens tableaux tracés

par des écrivains estimables, des révolutions de la Suède. On y verra sans cesse le trône aux prises avec la noblesse, et les trois autres ordres rangés servilement sous le plus fort, ou le plus adroit de l'un de ces deux partis.

Le tragique évènement que j'entreprendrai de raconter, est une preuve sensible de cette grande vérité.

Il est certain que les nobles ne purent jamais pardonner à Gustave III de leur avoir arraché la puissance avec laquelle ils dominaient le trône depuis la mort de Charles XII. Cette révolution d'août 1772, opérée sans coup férir, était pour les nobles aussi humiliante que désastreuse. Il avait suffi à ce monarque d'avoir montré au peuple suédois un visage affable, d'avoir accueilli avec bonté les réclamations du moindre de ses sujets, et sur-tout d'avoir profité de toutes les époques solemnelles où il est d'usage de haranguer, pour annoncer, dans des discours très-éloquens et pleins de chaleur, combien il désirait s'occuper du bonheur de ses sujets, et que de biens il leur eût déjà faits, sans les obstacles qu'il rencontrait dans la puissance des grands, qui mettaient des entraves con-

tinuelles à l'exécution de ses utiles et bienfesans projets.

Dès lors, il s'était attaché les ordres des bourgeois, des paysans, et presque du clergé. On était généralement las de l'exercice d'une autorité répartie dans une foule de mains, et exercée par une multitude de familles. N'avoir à obéir qu'à un, parut infiniment plus doux que d'être obligé de se soumettre à mille. Les esprits étaient insensiblement préparés à la révolution du mois d'août 1772. Il n'était plus question de la part de Gustave que de prendre une attitude imposante. Il s'environna de ses gardes, et de quelques officiers de l'armée. Il proposa une révolution, et l'universalité des habitans de Stockholm l'accepta avec transport, Elle fut consommée en quatre heures.

Depuis 1772 jusqu'en 1792, la portion séditieuse de la noblesse suédoise resta en fermentation. Leur orgueil blessé par cet acte vigoureux du monarque, ne put jamais le lui pardonner. Ils eurent des conférences secrètes. Ils combinèrent des projets et des moyens de vengeance. Mais tout avortait, parce que Gustave tenait tout ce qu'il avait

promis. Il régnait avec grandeur ; il gouvernait avec bienveillance. L'affection des trois ordres de l'État, le clergé, les bourgeois et les paysans, loin de s'être affaiblie, allait toujours en croissant. Comment attaquer un roi toujours environné et défendu par l'amour de ses sujets ! Vingt ans s'écoulèrent avant que les conspirateurs eussent arrêté un plan quelconque. Enfin, il se présenta un monstre. Anckarstroëm fut connu. Sa haine pour la puissance royale était chez lui une frénésie. On lui remit le poignard de la vengeance, et il frappa.

Avant d'entrer dans le récit de ce crime, il est bon, ce nous semble, de présenter un apperçu historique de la situation de la Suède, quelques années avant ce tragique évènement. Il nous paraît inutile de remonter à des époques bien éloignées. En fesant commencer l'apperçu au moment de la mort de Charles XII, il me semble que la plupart de nos lecteurs qui ont lu l'histoire de ce roi guerrier, écrite par Voltaire, et qui savent jusqu'à quel degré le despotisme royal était alors établi en Suède, nous sauront gré de leur raconter brièvement comment ce despo-

tisme fit place à un gouvernement aristocratique, pendant la durée duquel le monarque suédois n'était plus qu'une vaine et frivole représentation, dépouillée de puissance, de moyens et de considération, n'ayant d'autre devoir à remplir que de sanctionner aveuglément et sans examen les opérations du sénat ou les décisions de la diète.

Il existe plusieurs ouvrages qui semblent offrir des matériaux utiles à celui que j'entreprends. Cependant un seul me servira de guide et de moyen. C'est celui de M. Shéridan. Il avait été secrétaire de l'envoyé en Suède de la Grande-Bretagne. Dans le séjour qu'il fit dans ce pays, il en étudia parfaitement le climat, les mœurs et les habitans. Il a dit plus et mieux que tous les autres. La section suivante ne sera donc qu'un extrait de l'ouvrage de ce savant anglais.

§ I[er].

Situation politique de la Suède depuis la mort de Charles XII, jusqu'au régicide de Gustave III, arrivé le 15 mars 1792.

Les guerres extravagantes entreprises par Charles XII, les dépenses énormes qu'elles avaient occasionnées, la dépopulation qui s'en était suivie, et l'imminence des périls qu'avait courus cet empire, déterminèrent les Suédois à limiter autant que possible, la puissance des successeurs de ce monarque.

Les États en conséquence appelèrent au trône Ulrique Éléonore, épouse du prince de Hesse, et sœur cadette de Charles XII. Ils ne l'y placèrent qu'après lui avoir fait reconnaître authentiquement qu'elle devait la couronne au choix libre des Suédois, et non à aucun titre d'hérédité.

Puis elle accepta une nouvelle constitution en 51 articles, qui ne laissait au trône aucuns vestiges de son ancienne puissance. Ce n'était plus qu'une vaine représentation sans moyens, sans autorité, sans influence au-

cune sur le gouvernement. Il ne semblait conservé que pour flatter les habitudes du peuple qui paraissait vouloir un roi. Mais toute la puissance réelle résidait dans les mains du sénat, ou de la diète, quand elle était assemblée.

La même division des Suédois en quatre ordres était conservée. Les États devaient s'assembler tous les trois ans. La session devait durer trois mois, mais ils avaient la faculté de la prolonger à leur gré. Dans les États, durant leur assemblée, résidait le pouvoir suprême. Eux seuls pouvaient faire la guerre ou la paix, et changer le titre des monnaies. Ils élisaient au sénat à chaque vacance de place. Le pouvoir judiciaire était également par eux retenu, puisqu'ils s'étaient réservé d'évoquer à leur connaissance les grandes affaires soumises aux différentes cours de justice du royaume. Ils avaient le droit seuls de juger les crimes de haute-trahison, ce qui rendait les États juges et parties dans cette nature d'affaire.

A la clôture de chaque session des États, le pouvoir exécutif retournait en partage entre le roi et le sénat.

Mais le sénat avait la réalité de ce pouvoir, dont l'ombre seule restait au roi. D'abord, la personne des sénateurs était sacrée. Eux seuls conféraient tous les emplois civils et administratifs à qui bon leur semblait. Sans la participation du roi, il s'assemblait et traitait en son absence les affaires les plus importantes du royaume. C'était au sénat que s'ouvraient et se lisaient les dépêches étrangères.

Dans l'exercice par les États du pouvoir législatif, le roi n'y participait pas même passivement. Il ne pouvait ni lever des troupes, ni équiper des escadres, ni conclure aucuns traités. La diète réglait la concession annuelle de sa liste civile de la manière la plus économique, et même la plus humiliante. On lui avait laissé le droit fictif d'accorder la grace de quelques criminels ; mais le sénat s'étant réservé la faculté de représentation contre ces actes de bonté, les rendait tous nuls et sans effet.

Il avait la stérile faculté de concéder des titres honorifiques. Il pouvait faire à son gré des comtes et des barons; mais la concession des emplois civils et militaires lui était abso-

lument étrangère. On lui avait laissé pour quelques-uns, le droit de présentation; mais des articles subséquens le rendaient illusoire et sans objet.

Cependant la royauté était *héréditaire*, quoique toutes les autres places fussent *électives.* Les créateurs de cette constitution croyaient avoir trouvé dans ces différens moyens d'acquisition de pouvoir, un principe de contrepoids qui servît à maintenir la stabilité du gouvernement. La puissance héréditaire, devait, suivant eux, contenir, par des actes de surveillance ou de résistance, dans les limites constitutionnelles, l'autorité des puissances élues. Les magistrats nommés par le peuple, semblaient avoir un intérêt au moins aussi puissant à prévenir tout envahissement de pouvoir de la part d'une famille destinée à fournir, par droit de succession, le magistrat suprême de la nation suédoise.

Mais les constituans s'étaient lourdement trompés. Ce qui, suivant eux, devait être le frein conservateur de la puissance légitime, en devint insensiblement le fléau. Ce gage de la paix et de l'harmonie, fut au contraire un principe de division et d'agitation continuelles.

Les magistrats élus, forts des suffrages et de l'engouement populaires, avaient tous les moyens imaginables de faire tourner cette affection au profit de leur puissance, et au détriment du monarque. Comment n'avait-on pas conçu que celui que nous appelons à la puissance, que notre propre ouvrage, que l'objet de notre choix et de notre estime, a mille moyens d'attaquer avec succès un individu isolé, qui n'a d'autre droit à la première magistrature, dans un gouvernement populaire, que le hasard de la naissance ! Celui que le peuple a nommé semble appelé par son mérite personnel au rang qu'on lui accorde, à la puissance dont il est revêtu. Celui qui, par droit successif, passe à une place éminente, n'offre aucune garantie de ses facultés ni de ses lumières. Le peuple protégera donc son ouvrage, et dans la lutte des deux partis, se déclarera contre *l'héritier*, et se tournera inévitablement vers celui qu'il institua lui-même le *légataire* de la puissance contestée.

C'est ce qui arriva en Suède, après l'acceptation que fit Ulrique d'une couronne aussi peu honorable. Le sénat et les grands ne s'occupaient qu'à retenir encore la faible portion

de

de pouvoir que lui laissait la constitution. Chaque jour on lui enlevait un fragment de sa frêle autorité. Ce dépouillement successif était présenté à la crédulité d'un peuple encore épouvanté du despotisme de Charles XII, comme un rempart de plus en plus fortifié contre les tentatives de l'un des dépositaires de l'autorité royale.

Enfin on porta ce délire spoliateur au point de réduire la reine à l'impossibilité de congédier ou de renouveler les domestiques de sa maison. Toute innovation dans les habitudes intérieures du palais effrayait un peuple prévenu. Il semblait que la nation suédoise ne pouvait arriver à une pleine et entière liberté, qu'autant qu'elle asservirait son roi sous le double poids de l'esclavage et de l'humiliation.

Pour trop vouloir s'épargner un danger, il arrive souvent que l'on se précipite dans un autre. Les Suédois en avaient trop fait pour se garantir du despotisme d'un roi. Cet excès les conduisit à un joug plus pesant encore. Ce fut celui de l'influence et presque de la domination des nations étrangères.

Le roi traité, pour ainsi dire, comme un

ennemi par la nation au-dessus de laquelle il semblait élevé, dépouillé de toute grandeur et de l'ombre même de la puissance, n'ayant aucune prise sur un peuple défiant, dont toutes les espérances politiques étaient de réduire le trône à une absolue nullité, ne pouvait voir qu'avec chagrin cette continuité de marques de défiance, de haine et de mépris. Réduit à un revenu extrêmement modique, à peine suffisant pour entretenir dignement sa famille, et faire face aux dépenses de représentation qu'exigeait sa dignité, il n'avait aucun moyen de s'attacher des partisans. D'ailleurs, c'est toujours vers les dépositaires réels de la puissance que les hommes dirigent leurs hommages. Le sénat et l'ordre des nobles entraînaient donc toute la nation dans leur parti.

Mais les ambitieux, en recueillant quelques stériles honneurs, s'efforçaient en vain de sortir de l'indigence. Le peu de moyens des protecteurs était désespérant pour les protégés. Tout le monde est pauvre dans un pays sans culture et presque sans commerce. La constitution acceptée par Ulrique, donnant à beaucoup d'individus une portion de puissance, avait inoculé l'ambition dans tous les cœurs. Or rien de plus

prêt de la vénalité, que la pauvreté orgueilleuse. Les grands, les nobles, les sénateurs, les hommes distingués par leurs talens dans les quatre ordres étaient tous à vendre.

Il suivait de cet état de choses, que le roi de Suède n'ayant aucun appui à espérer dans son royaume, devait naturellement le chercher au dehors; et que les ambitieux de cette nation, ne trouvant dans leur propre pays qui que ce fût en état de les payer, devaient également chercher près des nations étrangères, quelque puissance qui voulût profiter de leurs dispositions vénales.

La France, ou plutôt le cabinet de Versailles, dans les combinaisons de sa profonde politique, avait pensé qu'elle devait s'étayer de la Suède, pour conserver vis-à-vis des couronnes du Nord, une attitude imposante, et faire respecter son pavillon et ses opérations de commerce dans les mers de ces contrées.

Un principe d'alliance et d'amitié régnait déjà entre ces deux cours. Gustave Vasa, menacé par les vastes projets de Charles-Quint, qui publiait hautement le désir qu'il avait de placer sur les trônes réunis du Nord, le Comte-Palatin Frédéric, avait fait un traité avec la France.

La connaissance de ce traité semblait avoir détourné de l'esprit de Charles V ce projet de disposer ainsi au gré de ses caprices des trônes qu'il voulait renverser. De cet effet salutaire, était résulté un sentiment d'affection et de reconnaissance qui unissait la France à la Suède, et que le temps n'avait point affaibli.

Bientôt le changement de système politique de l'Europe, produit par la création et l'accroissement rapide de deux puissances nouvelles, détermina à resserrer les liens de cette même alliance.

Le marquis de Brandebourg était devenu roi de Prusse. La Russie venait de sortir de l'obscurité : le Czar Pierre en avait fait un empire redoutable. La mer Baltique était couverte de vaisseaux qu'il avait lui-même construits ; ses frontières défendues par des troupes devenues invincibles. Le commerce et les arts donnaient à ce pays nouveau un air de grandeur, d'opulence et de majesté, inconnues jusqu'alors dans un climat sauvage et barbare. Les deux souverains de la Russie et de la Prusse intimidaient le Nord et inquiétaient le reste de l'Europe.

La France avait pensé qu'il lui était devenu

essentiel d'engager la Suède à des hostilités contre la Russie. Elle avait trop présumé de la force militaire de son alliée ; elle avait également trop méconnu les ressources d'un homme de génie qui commande à un grand peuple et lui donne la vie. La politique du cabinet français se trouva totalement déçue, et ce qui, suivant ses calculs, devait anéantir un empire naissant, ne servit qu'à doubler ses triomphes et accélérer sa grandeur.

L'alliance entre la Suède et la France n'en subsista pas moins. Ce qui la rendait infiniment précieuse au cabinet de de Stockolm, était une remise de fonds considérable que la France lui fesait annuellement, pour faciliter les frais de la guerre dans laquelle cette dernière l'avait engagée. Il était bien essentiel de ne pas faire perdre cette bienfesante habitude.

Ce fut donc vers la puissance française, que toutes les espérances se dirigèrent en Suède. Le roi pensa devoir y trouver un appui contre l'ambition des grands : une partie de ces ambitieux espéra pouvoir s'en faire acheter.

Ceux-ci, à la diète de 1738, formèrent un parti, que l'on appela le parti *des chapeaux*. L'objet de leur association était le recouvrement

qu'ils voulaient faire de quelques possessions cédées à la Russie. Ils se jetèrent dans les bras de la France.

L'opposition se composa de ceux qui pensaient qu'en s'unissant avec la Russie, et se séparant de la France, il en résulterait pour leur patrie une assiette plus tranquille, et un état de choses plus heureux; on les appela le parti *des bonnets.*

La faction *des chapeaux* domina celle *des bonnets.* Il en résulta 1°. une guerre contre la Russie, dans laquelle les Suédois furent encore complètement battus; 2°. une continuité d'efforts pour avilir le trône; ce qui eut beaucoup de succès.

Le roi de Suède, alors régnant, avait épousé Louise Ulrique, sœur du grand Frédéric, roi de Prusse. L'ambassadeur de Suède, à l'instant où les propositions de ce mariage avaient été acceptées, avait fait agréer, de la part du roi son maître, un écrin de diamans à la jeune princesse.

Les États, guidés à cet égard par le parti *des chapeaux*, sous prétexte de vérifier l'existence des bijoux de la couronne, dont on supposait que ces diamans fesaient partie, en

demandèrent assez brutalement la vérification à la reine qui ne put digérer cette injure, à laquelle elle opposa une réponse très-méprisante. Il n'en fallut pas moins qu'elle souffrit cette recherche.

Les femmes des sénateurs se trouvèrent choquées de ce que leurs voitures ne pouvaient pénétrer dans les cours intérieures du palais : les seuls carrosses de la famille royale en avaient le privilége ; il fallut le partager avec la vanité sénatoriale.

Le roi avait donné un sous-gouverneur et un précepteur à son fils, qui eurent le malheur de déplaire au sénat : il fallut que le monarque les congédiât, et qu'il en reçût d'autres plus agréables à cette puissance.

Enfin le roi fut obligé de faire faire l'estampille de sa signature, et de la remettre entre les mains du sénat, qui acquit ainsi le droit d'apposer des fictives signatures sur des actes dont on refusait même la communication au chef suprême de la nation suédoise.

Tant d'affronts faits au monarque, un tel avilissement de la grandeur royale excitant l'indignation de quelques grands du royaume, notamment du comte de Brahe, du baron

de Horn, etc., ils conspirèrent et se laissèrent découvrir. Le comité secret, composé d'une partie des membres de la diète, tira de son sein les membres d'une haute cour de justice *secrète*. Cette haute cour condamna les conspirateurs à être décapités. On exécuta leur jugement, sans porter la moindre attention aux instances du roi, pour les arracher à la mort.

Au milieu de ces dissentions intérieures, se formait un conflit d'influences étrangères qui ne servit qu'à entretenir ces mêmes dissentions.

La France voulait continuer la mésintelligence établie entre la Suède et la Russie, et pour cela elle sollicitait une alliance entre la cour de Stockolm et celle de Copenhague. Cette haine nationale et héréditaire, établie entre les Suédois et les Danois, devait, suivant la France, se fondre devant l'intérêt puissant de tenir l'empire russe en échec et dans la continuelle appréhension d'une invasion contre elle des Suédois et des Danois réunis, à l'instant où il se trouverait engagé dans une guerre avec la Porte Ottomane.

L'Angleterre qui calculait que par suite de l'alliance entre la Suède et la France, cette

dernière puissance qui ne pouvait secourir les Suédois que par mer, allait s'établir une sorte d'empire sur les mers du Nord, en y maintenant une ou plusieurs escadres, se croyait le plus grand intérêt de jeter une division entre ces deux puissances, et de faire cesser l'influence du cabinet de Versailles, sur le gouvernement suédois. En conséquence, le ministère anglais avait mis dans ses intérêts la Russie et la Prusse. Il éloignait en même-tems le Dannemarck de toute alliance avec la Suède. Il répandait quelques faibles libéralités dans le parti des *bonnets*, et assurait quelques chefs de son immédiate protection.

Ainsi, le gouvernement suédois se trouvait fortement travaillé par les influences et l'intrigue des cabinets de Versailles et Saint-James. Mais, la France avait un moyen d'entraînement beaucoup plus puissant que l'Angleterre, sa rivale; ce moyen, dans toutes les affaires publiques et privées, est le premier de tous; c'est l'argent.

Sur les sommes promises par la France, sous le nom *d'indemnités*, et dont les acquittemens étaient échus, il s'était formé un arriéré d'environ douze millions. On rede-

mandait cet arriéré à la France, qui, sous divers prétextes, en retardait l'acquittement. On se retournait auprès de l'Angletère qui intriguait tant qu'on voulait, mais qui prétendait ne rien payer. Ces secours pécuniaires garantissaient le peuple de l'augmentation des impôts. Mais si d'aussi considérables libéralités s'arrêtaient, il fallait de toute nécessité réimposer de nouvelles contributions.

Il devenait dès lors impossible aux Suédois de se soustraire à l'influence de la cour de France. En vain l'Angleterre intrigua ; inutilement proposa-t-on d'ouvrir des emprunts pour la Suède dans différentes places de l'Europe ; rien ne réussissait, parce que les ministres français apportaient des obstacles insurmontables au succès d'aucun des plans qui pouvaient soustraire la Suède à son influence.

Le roi de Suède ayant reconnu que le meilleur parti qu'il avait à prendre pour sortir de l'état de dépendance où il se trouvait réduit, était de s'attacher à la cour de France, profita d'une circonstance où la majorité de la diète, entrainée par les intrigues de l'Angleterre, avait, par une délibération, semblé

méconnaître et repousser l'alliance de la cour de Versailles, comme plus onéreuse que profitable, pour se jeter tout entier dans le parti de cette cour. Bientôt cette nouvelle liaison devint intime, et ses effets furent si promptement avantageux, que dans plusieurs tentatives de recouvrement d'autorité, à la vérité sur des objets peu importans, les premiers efforts eurent, vis-à-vis de la diète et du sénat, un succès à-peu-près complet.

Ce fut Frédéric Adolphe, père de Gustave III, qui produisit ce changement de système dans la politique de la Suède. Ses espérances conçues, d'après les premiers succès, étaient de parvenir à renverser la constitution. Mais les principaux nobles du parti des *chapeaux*, dont l'orgueil et l'esprit de domination s'arrangeaient parfaitement d'un état de choses qui les mettait à même de dominer également et le peuple et le trône, s'unirent fortement avec les envoyés d'Angleterre et de Russie, et suspendirent le résultat des travaux de Frédéric Adolphe. Ce prince, d'ailleurs, était né avec un caractère paisible et presqu'indolent. Il était étranger; très-près de la vieillesse, les hasards d'une tentative

aussi périlleuse l'effrayaient. Il se contenta d'envoyer son fils en France pour régler avec le duc de Choiseul, alors premier ministre, la marche qu'il serait bon de tenir, pour substituer à la constitution, acceptée par la sœur de Charles XII, un gouvernement semblable à celui de la France à cette époque.

Gustave III était à Paris, lorsqu'il apprit la mort de son père. Il ne quitta la cour de France qu'après avoir déterminé les moyens propres au renversement de cette constitution, et réglé tout ce qu'il avait à espérer d'un aussi puissant allié (1). On était convenu de

---

(1) La cour de France envoya à la suite de Gustave, M. le comte de Vergennes en qualité d'ambassadeur. Jusqu'alors le résident de France à la cour de Stockolm n'avait eu que le titre d'envoyé. M. de Vergennes revenait d'une précédente ambassade auprès de la Porte Ottomane. C'était un des personnages les plus distingués du corps diplomatique.

Arrivé en Suède, il eut la plus grande influence sur la révolution qu'opéra Gustave III. Il en détermina l'époque. Il en suivit toutes les circonstances avec le plus avide intérêt. Au moment où le roi s'empara de l'arsenal, M. de Vergennes était monté sur une échelle, d'où il avait vue sur le parc. Il éprouvait depuis le matin une inquiétude inexprimable ;

garder de part et d'autre le silence le plus profond sur chaque point des projets arrêtés.

En revenant de Paris pour se rendre à Stockolm, Gustave III passa quelques jours auprès de Frédéric II, roi de Prusse, son oncle. Il lui donna les assurances les plus positives de ses intentions pacifiques et du désir de gouverner son royaume, d'après les lois de son pays, sans vouloir augmenter son autorité ni risquer aucune innovation.

Arrivé à Stockolm, il fut reçu aux acclamations de ses nouveaux sujets. Alors il était âgé de vingt-trois ans. Une impression de douceur et de majesté lui donnait une

---

mais dès qu'il entendit les cris de *houra* ou *vive le roi* retentir de toutes parts, son ame dilatée s'ouvrit à la joie la plus vive. Il fut un de ceux qui dirigèrent les suites de ce grand évènement. Le roi le consultait sur tout ce qu'il avait à faire pour en garantir le succès. Cette ambassade ne lui avait été donnée qu'à raison de l'importance de ce qui allait se passer, et de l'extrême intérêt que la cour de France mettait à cette révolution. Il justifia parfaitement les espérances qu'on avait conçues de ses talens négociateurs, de son adresse et de sa probité.

physionomie aimable. L'art de se concilier les cœurs était une de ses premières qualités ; il y joignait de grands talens , sur-tout celui de l'éloquence. Il avait, de plus que ses deux prédécesseurs , l'avantage d'être né en Suède , au milieu de son peuple. Que de moyens de séduction !

Dès les premiers jours de son règne , il montra à ses sujets l'affection la plus tendre. Trois fois par semaine , il donnait des audiences publiques ; nul n'était repoussé ; tous étaient entendus. Il suffisait d'être opprimé ou d'avoir quelqu'autre sujet légitime de se plaindre. Il écoutait les derniers de ses sujets avec la dignité d'un roi et la sollicitude d'un père.

Bientôt toute la Suède fut pour lui. Nul monarque ne semblait avoir mieux mérité l'amour et l'affection de son peuple.

Les cours d'Angleterre et de Russie , voulurent , par leurs créatures , jeter dans l'opinion publique , quelqu'ombrage sur la conduite populaire et caressante de Gustave. Elles ne purent y réussir.

Bientôt une diète fut convoquée. Le parti des *bonnets* l'emportait alors sur celui des

chapeaux. Gustave aurait désiré jeter au milieu d'eux un troisième parti, qui eût été le sien. C'était une chose difficile.

Les *bonnets* voulaient déposer le sénat, ce qui n'entrait pas alors dans les vues de Gustave. Il se mit en tête d'entraver les opérations de la diète. Les siens avaient décidé de ne recevoir que des nobles dans son sein. Cette décision servit au roi de moyens pour mettre les ordres inférieurs aux prises avec celui de la noblesse. Dans leurs contestations, la noblesse eut le dessous. Le parti du roi se recrutait chaque jour du nombre des mécontens.

Les hommes éclairés crurent voir que de ces dissentions, résultait l'accroissement inévitable de la puissance du roi, et la chûte, sinon totale, au moins partielle de la constitution; mais il n'existait plus entre les personnages principaux de l'État, assez d'union, assez d'ensemble pour résister avec succès à ce nouvel entraînement de choses. Beaucoup de seigneurs se retirèrent à la campagne, entr'autres le comte de Fersen, feld-maréchal et colonel des gardes, qui, quoiqu'attaché à la France et à la personne de Gustave, n'en

désirait pas moins la conservation des lois constitutionnelles de son pays.

Le sénat avait été déposé. Il était question d'en recomposer un autre. Gustave vint à bout de reculer cette opération sous divers prétextes, et entr'autres sous celui de son couronnement.

Sous prétexte aussi d'exercer des officiers à de nouvelles manœuvres militaires, le roi en réunit cent cinquante, sous le commandement du lieutenant-colonel Spring-Porten. Chaque jour ils se rendaient au palais et manœuvraient sous les yeux du roi. Ils le suivaient par-tout. Son affabilité les lui attacha vivement; ils auraient tout bravé pour lui.

Il y eut une disette de grains qui affligea plusieurs provinces. Cette calamité fut attribuée à la négligence des États; le peuple le crut. L'amour qu'il portait à Gustave fut doublé par l'animosité qui résulta de cette prévention contre les États.

Les envoyés de Russie et d'Angleterre instruits de tout, en avertissaient leurs partisans. Mais, soit paresse d'esprit, soit par impuissance, soit plutôt parce que ces deux cours n'étayaient pas leurs avis de quelques libéra-

lités

lités pécuniaires, nul ne songeait à se mettre en garde contre une révolution inévitable, et qui paraissait très-prochaine.

Le comité secret avait cependant, sur la lecture de quelques placards séditieux répandus dans Stockolm, fait avancer un bataillon du régiment d'Upland, à deux lieues de cette capitale. On éloigna Spreng-Porten et le général Rudbeck, partisans déclarés du roi, en leur donnant quelques commissions, l'un en Finlande et l'autre à Gottenbourg en Scanie. Enfin le comité donna au général Pechlin, l'un des principaux *bonnets*, la surveillance de la capitale, en l'absence du gouverneur.

Les deux frères du roi, le prince Charles et le prince Frédéric, étaient l'un en Scanie et l'autre en Ostrogothie. Le but secret de leur séjour dans ces provinces, était de s'attacher les officiers, les soldats et le peuple, ainsi que l'avait fait le roi à Stockolm.

Comme aucun chef de corps d'armée ne pouvait assembler son corps, sans un ordre exprès de la diète, et qu'il devenait essentiel qu'ils pussent se réunir, sur le premier mot de l'un des frères du roi, on engagea un nommé

Hellichuis, esprit entreprenant et hardi, de risquer un manifeste contre les États, dans lequel il se plaindrait de la corruption régnante parmi les membres de la diète et de l'influence des puissances étrangères. Il devait ensuite mettre les troupes en révolte, s'emparer de la forteresse de Christianstadt, la mettre en état de défense et instruire de toutes ses opérations, le prince Charles, par un officier transfuge. Alors les régimens les plus voisins venaient, sur-le-champ, se joindre à lui.

Tout fut exécuté à la lettre par ce brave officier, et le prince Charles fut en peu d'heures à la tête de cinq régimens.

Le comité secret, instruit de ces précautions, voulut agir de représailles. Il proposa de faire entrer dans Stockolm le bataillon du régiment d'Upland, le régiment de Sudermanie, et fit faire, par les bourgeois qui prirent les armes, des patrouilles dans les rues de la capitale. Le roi voulant donner le change sur les opérations de ses frères, s'unit avec les troupes bourgeoises et fit des patrouilles avec elles. Il résulta de la part des bourgeois, un redoublement d'affection à la

personne de Gustave. Ainsi tourna contre les États, une précaution qu'ils avaient prise pour se garantir du mouvement qui les menaçait.

Enfin tout paraissant disposé, suivant le roi, pour frapper le coup qu'il méditait, il en fixa l'exécution au 19 août 1772.

Pendant la nuit qui précéda cette grande journée, il écrivit plusieurs lettres, entr'autres deux à ses frères, par lesquelles, leur annonçant cette prochaine et courageuse démarche, il les invitait, en cas qu'il y périt, à ne point penser à tirer vengeance de sa mort. Puis il alla visiter les corps-de-garde. A celui de l'amirauté, il éprouva une scène inquiétante. A peine était-il entré dans la chambre des officiers, que la porte en fut fermée si brusquement, que la serrure s'en dérangea et ne put s'ouvrir. Le roi fixa avec humeur le capitaine Hausson qui commandait. Celui-ci pénétré du reproche et tout dévoué à Gustave, donna une telle secousse à cette porte qu'elle se brisa en pièces. Le roi lui ayant fait réparation par un regard obligeant retourna au château et se mit au lit.

Dès le matin, Gustave levé à son heure ordinaire, demanda des chevaux pour la pro-

menade. Il y en eut sur le champ un très-grand nombre de prêts.

A dix heures, le sénat s'assemblait ; à dix heures et demie défilait la garde. Les portes du château fermées, le roi adressa à toute cette garde un discours touchant et pathétique, où il réclama leur secours pour sauver la patrie. Tous promirent de verser leur sang pour un si bon maître.

Des sentinelles furent placées à la porte du senat, avec ordre de ne laisser sortir personne. Les portes du château s'ouvrirent : le roi retourna au grand corps-de-garde. Tous prêtèrent serment, à l'exception du baron de Cederstroëm, qui rendit son épée et préféra la prison. Le roi, fort alors de 3 à 400 hommes, s'empara de l'arsenal.

Le baron de Rudbeck, opposant, se rendit au comité secret, instruisit les membres de l'événement, et voulut qu'on verbalisât : le secrètaire ferma son registre, ne voulut rien écrire, et le comité fut dissous.

Des canons et des détachemens furent établis aux portes de Stockolm, avec ordre de ne laisser sortir personne sans un passeport signé du roi. Mais le baron de Pechlin avait pris les

devants. Un jeune homme, nommé Hierta, courut après lui; mais n'ayant pas d'ordre écrit, le vieux baron se moqua du jeune homme, et poursuivit sa retraite. Il n'en fut pas moins arrêté. Quelques autres chefs eurent le même sort; mais leur prison ne dura que trois ou quatre jours. Leurs familles reçurent du roi des messages tranquillisans.

Il fut recommandé à tous les partisans de Gustave de s'attacher un mouchoir blanc au bras en signe de ralliement. Tout Stockolm s'empressa d'adopter ce signe. Les troupes, les bourgeois, le peuple, tout se précipitait à la suite du monarque, applaudissait à son courage, et lui jurait amour et fidélité. Plusieurs fois il leur recommanda douceur et tranquillité. On lui obéit ponctuellement. Il n'y eut pas un seul acte de violence.

Le roi ayant donné ordre aux membres de la diète, alors disposés à l'obéissance et à la résignation, de s'assembler dans la grande salle du château, il vint leur lire lui-même un plan de constitution composé par lui et écrit de sa propre main. La lecture finie, nul membre ne réclama. Tous signèrent, et la révolution fut ainsi terminée.

Des récompenses furent aussitôt données aux bourgeois, aux officiers et aux soldats. Les bourgeois reçurent des médailles d'or ou d'argent suspendues à leurs boutonnieres, avec des rubans blancs; les officiers, de semblables médailles avec des rubans bleux, et l'on distribua de l'argent aux soldats. Le roi n'en avait pas cependant. Tous les banquiers en avaient refusé. Un seul, *M. Peil*, offrit ce qu'il avait. Gustave conserva toute sa vie la reconnaissance la plus vive de ce grand service.

On tint les membres de la diète enfermés pendant trois jours. Cette précaution parut nécessaire à l'assiette du nouveau gouvernement. Dans la composition du sénat nouveau, le roi avait déterminé ses choix, plutôt par la considération du mérite personnel, que par le degré plus ou moins vif d'attachement à sa personne. Plusieurs anciens sénateurs eurent part à sa nomination.

Au bout de trois jours, les membres de la diète eurent la faculté de sortir. Chacun rentra paisiblement dans son domicile. Aucun des détenus ne resta plus long-temps en prison. Tous indistinctement furent rendus à la liberté,

à l'exception du comte de Pechlin et d'un autre seigneur, qui resterent quelques mois arrêtés.

Tous ces événemens s'étaient passés avec une telle rapidité et si peu d'obstacles, que chacun se regardait, et considérait la révolution comme un rêve. Le roi pensa cependant qu'il devait en imposer aux esprits mécontens par de grandes mesures.

D'abord il fit publier que le colonel Spreng-Porten s'avançait sur la capitale avec un corps nombreux de troupes. Chaque jour on fesait partir de Stockolm plusieurs bateaux de provisions pour cette armée supposée. L'impossibilité où l'on était de sortir de la ville sans un passe-port signé du roi, empêchait qu'on ne vérifiât ce bruit répandu. Le fait vrai, est que Spreng-Porten, contrarié par les vents dans le golfe de Finlande, ne vint à Stockolm qu'un mois après la révolution, avec quelques détachemens tirés de la garnison de Sweaberg.

Le roi avait fait dire à tous les membres de la diète qu'ils eussent à se rendre au château, ce que tous firent isolément. Là, dans un discours solemnel, il leur notifia que son intention avait été d'arracher la Suéde à l'esclavage,

et le trône à l'état d'asservissement dans lequel le tenait depuis quelques années une poignée d'ambitieux ; que de leurs dissentions animées par l'esprit de parti, étaient sortis des malheurs sans nombre ; qu'il avait inutilement tout tenté pour réunir les opinions et les intérêts, et que ses démarches avaient été payées de la plus noire ingratitude; qu'il était temps de faire sortir le peuple suédois de cette condition de servitude, d'angoisse et de misere. Il ajouta que la plupart de ceux qui depuis long-tems jouaient un rôle dans les affaires publiques, s'etaient deshonorés et rendus infâmes par leur vénalité sans exemple ; qu'ils prenaient de toutes mains, et qu'ils avaient toujours été prêts à sacrifier à l'or des étrangers les intérêts de leur patrie. Il s'écria, en se lèvant : « Si quelqu'un de vous peut nier ce que j'ai avancé, qu'il ose prendre la parole, et vienne me contredire ». Personne ne répondit, tant tous ces personnages, la veille si orgueilleux et si intraitables, étaient écrasés, non seulement par l'évènement qui leur arrachait leur puissance d'une manière soudaine, mais encore par la force et la vérité des reproches que le roi leur adressait avec autant d'énergie.

Il se rendit ensuite à la grande place de Stockolm, et prononça au milieu d'un peuple immense, un discours en langue suédoise, ce que de mémoire d'homme aucun roi de Suéde n'avait encore fait. Il parla d'une manière si distincte et si sonore, que nul, même le plus éloigné, ne put en perdre une syllabe. Il s'engagea de la manière la plus forte à soulager la misère publique. Il répéta ce qu'il avait déjà dit aux États, que l'intérêt, non de son trône, mais bien de la nation entière, l'avait engagé à briser un joug à la fois désastreux et deshonorant. Il persuada si bien la multitude de la tendresse qu'il portait dans son cœur pour le moindre de ses sujets, que toutes les ames furent émues, et que la plupart des personnes présentes répandirent des larmes.

Que l'on juge dès-lors s'il avait assuré son succès ! L'amour des Suédois pour leur souverain était porté au plus haut degré d'enthousiasme et d'énergie. On ne se rappelait plus l'ancienne forme du gouvernement sans le maudire, et applaudir à son anéantissement.

Ce que le roi avait fait en si peu d'heures

à Stockolm, ses deux frères l'exécutèrent en peu de journées dans les provinces. Par-tout ils rencontrèrent la même docilité, et les mêmes dispositions à changer le gouvernement de la diète et du sénat, contre l'autorité royale. Par-tout on était également las de cette foule de tyrans qu'on ne pouvait aborder qu'avec des mains pleines. Les officiers et les soldats s'empressèrent de jurer amour et fidélité à Gustave III. et supplièrent les deux frères de lui faire parvenir leur serment.

La nouvelle constitution proposée par le roi et acceptée par l'universalité de la nation suédoise, contenait 57 articles. Il suffira d'en citer quatre, pour prendre une idée de la plénitude du pouvoir royal. Par l'un de ces articles, le roi a le droit d'assembler et de séparer les États à sa volonté. Par un autre, il a seul la disposition de l'armée, de la marine, des finances et de tous les emplois civils et militaires. Par un troisième, quoique S. M. ne prétende pas ouvertement au pouvoir de mettre des impôts dans tous les cas, cependant elle se reserve la faculté d'en établir quelques-uns en attendant l'assemblée des États. Enfin les États ne peuvent déli-

bérer que sur des objets proposés par le roi.

Les membres de la diète voulurent donner à Gustave une preuve publique de leur dévouement. Cette preuve portait l'empreinte de la bassesse et de la honteuse habitude qu'ils avaient de livrer leur opinion à l'intérêt du moment. L'un d'eux prononça un discours qui avait un double objet, d'abord de féliciter le roi sur le recouvrement de sa puissance, ensuite de démontrer la nécessité de cette opération d'après les abus nombreux qui résultaient d'un faux système de gouvernement où l'autorité remise dans une multitude de mains, était sans cesse livrée à l'intrigue, aliénée pour de l'argent, et sacrifiée à des intérêts sordides.

Il semblait que l'orateur s'était fait un devoir d'enchérir sur tout ce qui avait été dit jusqu'alors de plus fort contre le gouvernement dont on venait de sortir. On aurait pensé qu'il avait pour but principal de doubler la haine et le mépris que l'on devait à ces anciens gouvernans. C'était, en quelque sorte, révéler toutes les intrigues secrètes de ceux dont on avait renversé la puissance ; et cependant

celui qui parlait, avait été un des principaux magistrats; tant il est vrai qu'une révolution sert à montrer les hommes dans toute leur turpitude comme dans toute leur excellence.

Gustave, en exécution du contrat constitutionnel qu'il venait de faire accepter, prononca la dissolution des États dont il ajourna la session prochaine à six années.

Ce fut alors que paisible possesseur de son trône et maître de gouverner ses sujets, il employa tous ses moyens pour étendre l'agriculture et le commerce, faire régner la justice, consolider la morale, soumettre aux lois et à l'autorité, les grands et les petits, et les placer dans une ligne égale pour la réclamation de leurs droits.

Mais la bonté de son cœur et sa douce sensibilité lui firent commettre une grande faute politique. Il ne se défia pas assez de ceux qu'il venait de renverser. Il ne voulut pas entendre que la plupart conservaient dans leur cœur un ressentiment implacable de leur chûte. Aimant à croire les hommes justes et bons, il s'imaginait que ces ressouvenirs d'une puissance anéantie, s'effaceraient à l'aspect de la prospérité générale, ou du moins

des travaux auxquels il se livrait journellement pour le peuple. N'ayant jamais considéré son intérêt personnel, et n'ayant jamais voulu avoir pour but que la prospérité de son royaume, il croyait aux autres la même élévation dans les sentimens. Il supposait une abnégation de soi-même dans des cœurs qui n'avaient jamais été travaillés que par le plus lâche égoïsme.

Non seulement il leur avait pardonné, mais même il en avait associé la plupart aux travaux du gouvernement. Plusieurs avaient été replacés dans le sénat. Quelques circonscrites que fussent les limites de la puissance de ce corps, toujours était-il possible d'en abuser. Gustave avait eu sous les yeux la preuve de l'audace d'un ambitieux, qui, parce qu'il avait eu le bonheur de rendre quelque service à son maître, s'était supposé le droit d'en exiger de la déférence et de méconnaître son autorité.

On doit se rappeler que le brave Spreng-Porten avait été chargé par Gustave de s'assurer de la forteresse de Sweaberg, et d'en tenir la garnison à la disposition du roi. C'est ce qu'il avait exécuté avec la plus grande bravoure. Aidé d'un petit nombre de ses dragons, il

avait surpris de nuit le commandant de la forteresse, appelé le baron de Bioernberg, l'avait fait prisonnier avec des officiers qu'il savait être dans l'intérêt de la diète, et ensuite avait fait prêter à la garnison, serment d'obéissance au roi. Il se serait de là rendu à Stockolm, s'il n'avait été retenu pendant un mois par des vents contraires.

Cependant, à son arrivée, le roi l'avait décoré de la grand'croix de l'ordre militaire, et lui avait donné, avec le titre de général, le commandement des gardes-suédoises. Il le comblait journellement de bienfaits et le consultait dans toutes les affaires de quelqu'importance. Il s'éleva une dispute entre lui, et les officiers des gardes qu'il commandait. La contestation fut jugée par le roi, à l'avantage des officiers qui se trouvaient avoir raison.

Spreng-Porten ne put digérer cet affront prétendu. Il donna sa démission par écrit; le roi crut devoir la refuser. Le colonel sortit furieux des appartemens, rencontra le secrétaire d'État, sur l'escalier, et lui jeta le papier au nez, en protestant que jamais il ne remettrait les pieds au château. De là il fut

chez lui, se coucha et passa le reste de sa vie dans son lit, victime de sa fureur, de son orgueil et sur-tout de l'ennui auquel il s'était condamné.

De tels évènemens semblaient prévenir le roi de tout ce qu'il avait à craindre s'il rencontrait, dans ceux qu'il avait renversés, quelques esprits aussi aliénés, quelques caractères autant irascibles. Mais ennemi de toute précaution et plus encore de toute défiance, il avait rendu sa familiarité à tous ceux qui menaient le gouvernement avant le 19 août 1772. La comtesse de Pechlin, son fils, le comte lui-même, recevaient continuellement de Gustave des marques précieuses d'affection et d'une absolue confiance. Il en était de même des autres.

Gustave III aimait passionnément les beaux-arts. Il s'était particulièrement adonné à la musique, à la poésie, et à l'étude de l'art dramatique. L'opéra qu'il avait établi à Stockolm était, après celui de Paris, le plus magnifique de l'Europe. Il avait composé lui-même une partie des pièces qu'on y exécutait. Toute la cour était admise aux répétitions. L'étiquette, observée assez rigoureusement à

la cour de Suède, était, en quelque sorte, oubliée pendant ces aimables soirées. Chacun avait le droit de faire ses observations. Le temple des muses semblait être l'asile de la liberté, comme il l'était réellement des talens et du bon goût. Le roi, au milieu de sa cour, tout entier à ces amusemens, oubliait que souvent il était environné de ceux même dont il avait abaissé la grandeur, et sur les débris de laquelle il avait assis son trône.

Pendant que Gustave se livrait à ces ingénieux loisirs, une partie des seigneurs de la cour, l'entretenant dans une fausse sécurité, n'en travaillait pas moins sourdement à ébranler sa puissance et à aliéner le cœur de ses sujets. Ils en trouvèrent une occasion dans une mesure financière qui mécontenta une partie du peuple et particulièrement les paysans.

Les habitans des pays froids aiment passionnément les liqueurs fortes. Elles réchauffent leurs sens glacés à tout moment par la rigueur de l'atmosphère. Il se fait en Suède une consommation prodigieuse d'eau-de-vie. Cette denrée est par conséquent un objet principal du

du commerce, et il s'en distille beaucoup dans les campagnes de la Suède.

L'un des objets soumis aux délibérations de la diète qui fut convoquée en 1778, six ans après la révolution, fut d'engager le roi à rendre aux paysans la liberté de distiller des eaux-de-vie pour leur usage. Il est bon de dire que cette nature d'industrie avait été jusqu'alors affermée par le roi, et formait une partie des revenus de la couronne. Il fut conseillé aux paysans, au lieu de présenter une requête au roi, tendante à obtenir cette faveur, d'attendre que le roi la leur accordât de son propre mouvement. Cette concession, leur avait-on dit, entrait dans les projets du roi, qui ne serait pas flatté d'être prévenu à cet égard par une requête.

Qu'arriva-t-il? La diète finit. Les députés retournèrent chez eux. Ils firent espérer aux paysans qu'incessamment ils recevraient la faveur promise. Mais leur attente fut trompée. Le roi quelque tems après, monopolisa la fabrique et le commerce d'eau-de-vie au profit de la couronne, comme auparavant.

La nation mécontente, crut voir dans la conduite de Gustave un système de duplicité

qui porta quelqu'atteinte à l'estime qu'on avait pour lui. Des esprits adroits profitèrent de ces dispositions peu favorables. On rapprocha, on remit sur le tapis, quelques promesses faites par le roi et dont ensuite il n'avait tenu aucun compte. Ces menus détails furent empoisonnés. Ils servirent de texte à de secrètes conférences. Les anciens ressentimens se rallumèrent à ce flambeau. Des déclamations ténébreuses, des libelles mystérieux entretinrent ces premiers germes. Des personnages puissans vinrent figurer dans des assemblées où l'on professait sans horreur des principes homicides. Les têtes s'exaltèrent. De coupables espérances vinrent à naître. Un monstre se montra, et l'un des plus grands rois de la Suède succomba sous ses coups.

§ II.

Circonstances de l'assassinat de Gustave III, par Anckarstroëm.

Le roi trop persuadé, enfin, qu'une partie de la noblesse de Suède avait conservé un vif ressentiment de la révolution de 1772,

pensa qu'il ne devait pas confier la garde de sa personne, d'une manière exclusive, au seul régiment des gardes-bleues, dont tous les officiers étaient les uns fils de sénateurs, et les autres tenant à d'autres familles de mécontens.

Il institua deux autres corps; les gardes-noires et les gardes-blanches. Les places d'officiers de ces deux corps, furent données à des bourgeois connus par leur bravoure personnelle et un attachement très-vif à la puissance royale. Cette innovation produisit un schisme dans l'armée. Les nouveaux officiers eurent tous les jours de nouveaux affronts à digérer, et de nouvelles querelles à vider. Il fallut que le roi intervint lui-même dans la plupart de ces querelles, et à peine sa médiation put-elle arrêter une partie de ces désordres.

Pendant la dernière guerre de la Suède contre la Russie, Gustave III, après une victoire signalée, était en mesure de marcher contre Pétersbourg. Plusieurs avantages successifs avaient laissé à ce monarque le champ libre pour aller poursuivre l'armée du général ennemi, et humilier les Russes

jusque dans leur capitale. Il vengeait Charles XII, et parvenait à soustraire la Suède aux hostilités insolentes des Russes et aux projets ambitieux de leur souveraine. Mais quand il ordonna à son armée d'aller en avant, il essuya un refus positif de la part du colonel Hatesko et de plusieurs autres officiers-généraux. Chacun d'eux déclara qu'il n'irait pas plus loin. Cette résistance imprévue fit manquer tout le succès qu'on avait à attendre de la campagne.

Le châtiment d'un tel crime devait s'étendre sur tous ceux qui s'en étaient rendus coupables. C'est ce qui n'arriva pas. Le roi consulta dans sa conduite l'humanité préférablement à la politique. Quelques principaux officiers montèrent sur l'échafaud ; mais trop de rébelles obtinrent leur grace. Tous les mécontens comptèrent dès-lors sur l'impunité.

Ce fut alors que commencèrent les conciliabules secrets ; ce fut alors que la conjuration contre les jours de Gustave prit chaque jour de nouveaux accroissemens, par la multitude d'importans personnages qui entrèrent dans ces affreux projets.

Insensiblement tous les appuis de sa cou-

ronne s'étaient retirés. Le roi se trouvait, en quelque sorte, isolé au milieu de sa cour.

Il avait peu à compter sur ses frères. Le duc de Sudermanie calculait nécessairement qu'il n'y avait que deux degrés entre lui et la couronne. A la vérité, il avait servi son frère avec fidélité pendant la guerre contre les Russes. Une partie de la gloire acquise à la bataille de Swencksund avait rejailli sur lui; mais beaucoup de motifs se réunissaient pour penser que chez ce prince, l'ambition l'emportait sur l'affection fraternelle.

Quant au duc d'Ostrogothie, Frédéric, son second frère, il n'y avait ni secours, ni assistance à en espérer. Absorbé tout entier dans l'amour qu'il portait à sa maîtresse, les tracasseries de l'orgueil et de la politique lui étaient absolument étrangères. Il eût fallu tout l'éclat d'une révolution, et tous les incidens tragiques qu'elle entraîne après elle, pour le faire renoncer à sa philosophie épicurienne, et l'arracher à ses habitudes tranquilles et voluptueuses.

Gustave III était brouillé avec l'impératrice de Russie. Le Dannemarck lui avait voué une haine éternelle. Frédéric Guillaume, roi de

Prusse, correspondait avec lui de la manière la plus froide. On sait qu'en général l'affection du cabinet prussien est calculée sur le degré d'utilité présumée de l'objet de cette affection ; et Gustave n'avait que des secours à lui demander. La France renversée depuis trois années par une grande révolution, soumise à un système absolument nouveau, devenue étrangère à toutes les combinaisons précédentes, considérant comme prescrits les anciens engagemens du gouvernement que l'on venait d'abattre ; non-seulement avait cessé le payement des immunités, mais même avait annoncé hautement que les arrérages étoient enveloppés dans la même prescription. Cette mesure financière et politique avait été prise par les chefs de la révolution française, avec d'autant plus d'empressement, que Gustave, grand partisan de la coalition des puissances européennes, annonçait hautement le projet de se mettre à la tête des armées, et de pénétrer jusqu'au centre de l'empire français, pour y frapper le monstre révolutionnaire et l'anéantir sous ses coups.

L'ordre des nobles ne lui dissimulait pas l'aversion qu'il avait pour son règne et pour

sa personne. Toutes les familles qui tenaient au nouveau sénat qu'il venait de détruire, sentaient redoubler de jour en jour leur ressentiment.

Il est vrai que Gustave avait pour lui l'amour et l'attachement des trois autres ordres, sur-tout des bourgeois et des paysans. Les premiers, au retour de leur monarque, des campagnes glorieuses qu'il avait terminées en 1790, s'étaient cottisées pour lui ériger une statue, qui devait être placée de son vivant sur le port de Stockolm, en face du château. Mais que peuvent les affections de tout un peuple contre le poignard d'un scélérat !

Différens motifs avaient déterminé Gustave à convoquer l'assemblée de la diète. Les dépenses de la dernière guerre avaient forcé de multiplier les billets de banque, et il était question d'établir dans les finances un nouvel ordre qui garantît l'acquittement de ces billets, en conservât par conséquent le crédit, et mît le gouvernement en état d'en retirer et d'en annuller une partie. Rien n'altérait encore la circulation de ces billets ; mais faute d'un prompt remède, il pouvait arriver d'un moment à l'autre que ce malheur survint, par l'un de ces évènemens que toute

la prudence humaine ne peut prévoir ni calculer.

C'était à Gefle, ville distante de 18 lieues environ de Stockolm, que la diète convoquée devait s'assembler. Le roi, suivi d'une partie de sa cour, devait s'y rendre. Le 23 janvier 1792, fut indiqué pour le jour de son départ.

Ce voyage soudain dérangeait les projets des conjurés. Leurs mesures étaient prises pour consommer leur crime vers la fin du même mois de janvier. L'absence du roi pouvait durer plusieurs mois. Cet intervalle était désespérant pour le succès d'une si périlleuse entreprise. Que d'incidens pouvaient naître d'ici à ce fatal retour ! Une indiscrétion, une querelle, quelques nuages élevés entre les conspirateurs, un mot, une simple lettre, une expression même mystérieuse, pouvaient donner à penser aux amis du trône, et les mettre à même de se saisir du fil du complot, et de remonter jusqu'à ses premiers auteurs !

Le 22, veille du départ du roi et de sa cour, il se donna un bal paré à l'opéra. Ce genre de plaisir était extrêmement protégé par le roi. C'était lui qui l'avait demandé.

Un capitaine d'artillerie était venu me prendre à l'hôtel de l'ambassadeur de Pologne, où j'avais passé la soirée ; en causant ensemble dans le chemin, il m'entretint, en termes clairs et positifs, des dispositions où étaient les conjurés de la noblesse, de satisfaire leur vengeance contre le roi. Il s'exprimait comme un homme qui partageait ce désir, et m'annonçait que le coup n'était pas éloigné.

Je desirais qu'il entrât dans de plus longs détails ; mais nous étions arrivés dans la salle. Le capitaine alla joindre diverses personnes de sa connaissance, et nous nous perdîmes dans la foule.

Ce bal était bien loin de présenter un aspect de plaisir. Une ennuyeuse monotonie était peinte sur la plupart des figures. Il semblait que tous les assistans s'étaient rendus là uniquement pour obéir à l'étiquette. On exécutait au bout de la salle quelques contredanses françaises, d'une manière assez gauche. L'air qu'on avait mis en vogue à cette époque, était le fameux *ça ira*. Les conjurés avaient fait venir cet air de France. Il avait été dans cette contrée le signal de la chûte du trône ; on voulait qu'il fût à Stockolm le signal de

la mort du roi. Les nobles le fesaient répéter avec obstination, et l'applaudissaient avec un enthousiasme insultant.

N'ayant pu rejoindre mon indiscret, je me retirai chez moi d'assez bonne heure.

Le roi partit le lendemain 23. Dans la matinée de ce même jour, je reçus la visite du capitaine d'artillerie. Ce fut alors que je poursuivis les détails que j'avais manqués la veille. Pour exciter son indiscrétion et provoquer ses confidences, je lui appris qu'au bal, différens propos tenus autour de moi, m'avaient confirmé la vérité du projet dont il m'avait dit quelques mots. Je lui ajoutai que j'avais également la certitude que le baron de Sylwerhielm, commandant d'une compagnie des gardes bleues, devait faire dans tout ce corps un choix de braves grenadiers, dévoués à la cause royale, qui, pendant tout le tems de son séjour à Gefle, auraient formé autour de sa personne une garde permanente et extraordinaire. La réponse qu'il me fit fut énergique. La voici : *Sylwerhielm, sa garde bleue, ses grenadiers n'y feront rien. Le coup est décidé.*

On peut difficilement se former une idée

de l'impression de douleur dont ce discours me frappa.

J'eus bientôt la certitude que ce que je croyais un secret profond, était su, à peu-près, de toute la cour. On en parlait publiquement dans les sociétés, dans les cafés et autres lieux publics. Chacun exprimait librement ses idées, ses craintes ou ses espérances à cet égard. Ce qui semblait le prétexte le plus général de mécontentement, était un plan d'innovation qu'annonçait le roi dans la formation de sa garde et dans la composition de toutes les parties de l'armée. Ces murmures étaient venus aux oreilles du roi même. Il savait que beaucoup d'esprits étaient disposés à la révolte.

Cependant tout se passa à la diète de Gefle, comme Gustave l'avait résolu.

Autorisé à nommer lui-même le grand maréchal de la diète, il crut ne pas devoir faire tomber son choix sur un seigneur trop ouvertement attaché à son parti, de peur d'aigrir les mécontens. Il désigna M........., personnage vertueux et estimé généralement. Par cet acte de condescendance, il fut au-devant des difficultés que très-probablement des têtes

échauffées préparaient contre ses propositions. Différens points relatifs aux impôts furent traités et réglés d'après les données présentées par Gustave. Enfin les dernières délibérations eurent pour objet la fabrication d'une médaille d'or décernée au roi, par la diète, et relative à la bataille de Swencksund, gagnée par les Suédois, sur les Russes, commandés par le prince de Nassaw.

Les conjurés, dont la plupart s'étaient réunis à Gefle, essayerent d'y réaliser le coup qu'ils méditaient et dont ils avaient été détournés par la convocation de la diète; mais diverses circonstances les en empêchèrent. L'occasion ou le courage leur manquèrent. L'ensemble était rompu, les mesures mal combinées. Il fallut retourner à Stockolm.

Les royalistes triomphaient des résolutions de la diète, toutes conformes aux espérances du roi. Le parti de l'opposition était désespéré. Ce désespoir les rapprocha. Leurs conférences se multipliaient, et l'orage allait se grossissant de jour en jour.

A peine le roi était rentré à Stockolm qu'il fit donner un bal à la salle de l'opéra. Ce

bal fut suivi de plusieurs autres. Le dernier fut fixé au 15 mars.

Les bruits sourds se multipliaient. Ils venaient à moi comme à tout le monde. Je désirais les vérifier. A cet effet je cherchai le capitaine d'artillerie qui m'avait paru bien au fait. Soit qu'il eut quitté Stockolm, ou qu'il eut voulu m'éviter, il est certain que je ne le pus rencontrer ni en société, ni en aucun lieu public, Je ne l'ai jamais revu depuis.

Enfin, arriva le 15 mars, jour funeste et mémorable dans les fastes de la Suède. Des curieux ont vérifié que ce jour répond au premier des ides de Mars si célèbres par la mort de César. C'est une remarque de plus à recueillir pour ceux qui croyent aux jours heureux et malheureux.

Le roi, suivant sa coutume, dîna ce jour au château de Haga, maison de plaisance, située à une lieue de Stockolm, sur la route d'Upsal. A quatre heures du soir, il rentra dans la capitale.

Depuis long-tems il n'habitait plus le château royal. Il se logeait dans un appartement qu'il avait fait arranger dans les bâtimens et au-dessus de l'opéra. Comme son séjour ha-

bituel était au château de Haga, chaque fois qu'il venait en ville, c'était dans cet appartement qu'il descendait. Il n'y restait jamais que quelques heures.

A deux heures précises, un homme du peuple avait remis à l'un des pages de sa suite, un billet fermé d'un pain, timbré d'un écusson qu'on reconnut depuis être celui de M. de Lilienhorn, officier des gardes-bleues. Il portoit pour adresse : AU ROI. Il n'y avait pas de jour où le roi ne reçût de ces billets mystérieux. Le page, par un oubli involontaire, le laissa dans sa poche jusqu'à six heures du soir qu'enfin il fut remis dans les mains de Gustave.

Depuis quatre heures jusqu'à six, le roi, dans son appartement s'était entretenu familièrement avec plusieurs seigneurs. Il était encore avec eux, quand ce billet lui parvint. L'écriture en était au crayon. Voici ce qu'il contenait : « *Je suis encore de vos amis, quoi-*
» *que j'aie des raisons pour ne le plus être.*
» *N'allez pas au bal ce soir. Il y va de votre*
» *vie* ».

Après avoir lu ce peu de mots, le roi sourit et mit le billet dans sa poche.

Il fut ensuite à l'opéra et l'entendit tout entier dans sa loge. Le spectacle fini, le roi montra le billet en question au baron d'Essen, son écuyer, en le considérant comme une mauvaise plaisanterie. Le baron d'Essen fut bien éloigné de partager la sécurité de son maître. Il employa tous ses moyens, au contraire, pour lui persuader de suivre attentivement le fil de cette affaire, et de prévenir un danger aussi imminent, en se retirant sur-le-champ à Haga. Le roi voulut absolument paraître au bal. *Au moins, sire*, répondit le baron, *n'y venez que cuirassé.*

L'infortuné monarque ne voulut se rendre à aucun de ces sages avis. Il considéra l'acte de prudence qu'on lui conseillait comme un acte de pusillanimité. Né confiant et intrépide, il ne voulait ni prévoir, ni craindre un danger personnel. Une foule d'avis semblables l'y avait rendu à-peu-près insensible. Probablement, s'était-il persuadé, que les mécontens se borneraient à de vaines mena es, et ne feraient consister leurs vengeances qu'à le tenir dans une appréhension continuelle du coup que jamais ils n'oseraient frapper.

Ce fut en vain que le baron d'Essen voulut

le détourner de la résolution qu'il avait prise de paraître au bal cette nuit-là. Il croyait peut-être son honneur engagé à y braver ses ennemis.

Après le souper, le roi descendit dans les corridors des premières loges. Un français, nommé Delan, vieux caporal dans le régiment de Royal-Suédois, à la solde de France, alors retiré à Stockolm, avait obtenu la permission d'établir dans ce corridor, un buffet de rafraîchissemens. Ce vieillard s'était fait aimer du roi et de toute la cour, par sa bonhommie et sa franchise militaire. On s'amusait beaucoup à lui faire parler la langue suédoise, qu'il savait à peine et qu'il estropiait d'une manière très-plaisante. Le roi passa quelques momens à faire causer le brave Delan, et à rire de ses réponses. A minuit, il le quitta, et reprenant le bras de M. d'Essen qui ne l'avait pas quitté, il lui dit : *Allons voir maintenant s'ils oseront m'assassiner.* Ces paroles sont remarquables. Elles peignent mieux que tout ce que je pourrais ajouter, la confiance et l'intrépidité de Gustave.

La cour était alors en deuil. Le roi portait, suivant la coutume suédoise, une petite

veste noire, et un manteau de la même couleur. Ce manteau ressemblait parfaitement à celui des abbés de France. Une très-longue écharpe de taffetas noir fesait plusieurs fois le tour de sa taille.

Il entra par la deuxième coulisse du théâtre (côté de la reine). Le bal était commencé. Quoique masqué, il était très-reconnaissable par les ordres dont il était décoré, par sa démarche vive et précipitée, et le nombre de personnes qui l'environnaient. Il y avait quelque tems que le bal était ouvert. Je m'y trouvais comme les autres, et j'avais même fait attention à un groupe de masques qui s'était formé dans le fond du théâtre.

Aussitôt que le roi parut, le mot : *Voilà le roi*, se répéta en murmure dans tous les points de l'assemblée. Une foule venant du fond de la salle vint se précipiter sur son passage, et le groupe qui s'était formé dans le point opposé, vint croiser cette foule. De ce choc trop probablement calculé, résulta un instant de désordre. Le roi se trouve environné. On entend un coup de pistolet, dont l'explosion est presqu'étouffée. A l'instant le roi tombe dans les bras de M. d'Essen qui

n'avait pas cessé de l'accompagner, et s'écrie : *Je viens d'être blessé par un grand masque noir* (1).

A l'instant le groupe protecteur de l'assassinat se dispersa dans la salle. Le parti fidèle de la garde du roi accourut auprès de son maître. La plupart des spectateurs furent frappés d'indignation. Tous les dominos noirs furent indistinctement insultés. J'avais le malheur d'en porter un.

On emporta le roi dans son appartement avec la plus grande célérité. Au premier examen, on reconnut qu'il avait une blessure très-profonde dans le côté. Il avait senti le pistolet appuyé sur sa poitrine. Par un mouvement très-rapide, il l'avait détourné en partie, et le flanc avait été frappé.

Son écharpe par ses nombreux replis avait amorti le coup ; sans cela il tombait roide mort. Le feu avait pris à cette même écharpe. De là, la flamme s'était communiquée au manteau ; mais tout avait été éteint dans la salle

---

(1) L'assassin n'était pas de haute taille ; mais il parut tel en ce moment aux yeux du roi.

même du bal, et l'écharpe avait été enlevée en autant de morceaux qu'elle fesait de tours sur la taille.

C'est peut-être aux soins et à la présence d'esprit du jeune de Pollett (1), fils de M. de Pollett, gouverneur de Stralsund, que l'on dut l'arrivée prompte des troupes. Le coup était à peine frappé, qu'à l'instant il sortit de la salle, et fit avancer ceux des corps, alors en garnison à Stockolm, sur la fidélité desquels le parti du roi pouvait compter. Toutes les issues de l'opéra furent fermées et garnies de factionnaires par ses ordres. Il fut dès-lors impossible à qui que ce fût d'en sortir.

A mesure que les troupes arrivaient, elles se rangeaient en corps de bataille sur la place en face de la salle. Ce corps de bataille fut bientôt composé des gardes bleues, blanches

---

(1) Lors du combat naval de Swencksund, où Gustave, en personne, battit complètement l'escadre russe, commandée par le prince de Nassaw, ce jeune officier se conduisit avec infiniment de bravoure. Avec une seule chaloupe canonnière, il s'était emparé de 17 bâtimens russes, sloops, vaisseaux de transports, etc.

et noires, du régiment de la reine, des dragons légers, du corps d'artillerie et des Drabans.

Des hommes apostés, sans doute par les factieux pour augmenter le désordre et tirer parti de la terreur générale, s'étaient mis à crier *au feu, la salle va s'écrouler, sauvez-vous*, au même moment où le roi venait d'être assassiné. Tout le monde aussitôt alla se précipiter hors la salle et sur les escaliers.

Dans toute l'étendue de ce bâtiment, les escaliers n'ont point de rampe ; on y trouve seulement des piédestaux de distance en distance. Sur ces piédestaux sont placés des factionnaires qui se tiennent à ce poste avec une immobilité surprenante. Tout le monde se pressant de sortir à la fois, il y eut un désordre inexprimable. Quelques-uns de ces malheureux factionnaires tombèrent en bas de l'escalier, et furent la victime de l'effroi général.

Mais bientôt parut M. de Liliensparre, lieutenant de police, avec une escorte très-nombreuse de troupes déterminées. On empêcha qui que ce fût de sortir, et tout le monde indistinctement fut obligé de rentrer

dans la salle. Ce magistrat, homme de tête, fit placer un piquet de soldats, bayonnette en avant, dans le milieu de la salle, et filer un cordon de troupes dans l'intérieur qui empêchait d'y pénétrer ou d'en sortir. La masse rassemblée dans la salle était d'environ sept à huit cents personnes. On repoussa tout le monde dans le fond du théâtre. Le lieutenant de police s'établit devant une table, avec un greffier, dans le milieu de la salle, et les troupes se disposèrent de manière à laisser vide l'espace voisin de la porte principale.

Alors chaque individu fut amené, l'un après l'autre, devant le lieutenant de police. Il demandait à chacun son nom, son âge, son état et son domicile. Tout le monde répondit avec soumission à cette enquête.

Le comte de Horn, âgé de 22 ans, l'un des premiers seigneurs de la cour, parut comme les autres. On savait qu'il était un des plus violens partisans de l'opposition. Son embarras était visible ; sa contenance très-pénible. On en fit la remarque. Il attribua son air de contrainte et la décomposition de ses traits, à la douleur d'avoir perdu son roi. Cette réponse parut assez bonne. Elle sus-

pendit les soupçons. M. de Liliensparre ne crut pas devoir le faire arrêter.

Successivement parurent les autres chefs du parti des mécontens, tels que MM. *Ribbing*, *Engstroëm*, *Bielke*, *Lilienhorn*, le général *Pechlin*, etc. Ils répondirent tous à leur tour. La sécurité de leur maintien empêcha de croire qu'ils eussent part à l'horrible complot.

Enfin l'on vit paraître à son tour *Anckarstroëm* (*Fendrickar*), ou porte-enseigne des gardes bleues. Il affectait beaucoup d'assurance ; mais déjà des soupçons se dirigeaient contre lui. Un musicien de l'orchestre avait remarqué qu'il s'était extrêmement approché du roi, au moment où une foule considérable, venue à la fois des deux points de la salle, avait environné le monarque. Ce musicien avait fait part de sa remarque à tout le monde ; elle était venue aux oreilles d'Anckarstroëm. Dans l'intervalle de tems où on emporta le roi, et avant que les troupes fussent introduites dans la salle, il avait été trouver le musicien, lui avait proposé de se rafraîchir, avait bu à sa santé, et, en le quittant, lui avait serré la main. Ces fausses caresses produisirent un effet contraire à celui

qu'il espérait. Le musicien n'en continua pas moins de répéter à tous les survenans ce qu'il avait observé : il ajoutait même ces dernières circonstances, comme confirmatives de ses soupçons. Tous ces détails étaient parvenus à M. de Liliensparre.

Anckarstroëm avait effectivement un domino noir. Après qu'il eut répondu aux premiers interrogatoires, le magistrat lui dit avec un ton sévère : « *Vous êtes le rébelle qui déjà essayâtes de faire révolter les paysans de l'Uplande contre sa majesté ; votre présence ici m'est suspecte : pourquoi vous trouvez-vous au bal ?* Anckarstroëm lui répondit avec audace : « *Je ne dois compte de mes plaisirs à personne, et il ne vous convient pas de soupçonner publiquement d'un crime si bas, un brave homme contre lequel vous n'avez aucune preuve.* » Après cette réponse, il s'éloigna du bureau, et se confondit dans la foule.

Personne ne sortait. De minute en minute, on recevait des nouvelles de la position du roi. Les chirurgiens avaient commencé par laver la plaie. Aussitôt le blessé avait repris connaissance. Ses premiers soins furent de faire appeler auprès de lui tous les ministres

étrangers. Il en vint quatre, le chevalier de Corral, ambassadeur d'Espagne, le comte Ludolph, de Vienne, le comte de Stakelberg, de Russie, et le comte de Potocki, de la Pologne. Il les entretint de diverses choses, et laissa entr'autres échapper cette réflexion : « *Je voudrais bien savoir ce que Brissot à son assemblée dira de ma mort* (1) ».

Ce discours fut répété dans la salle. Aussitôt on en tira l'induction que les Français, alors à Stockolm, étaient au moins complices de l'assassinat de Gustave. On en comptait peu à cette époque. C'étaient tous gens d'honneur, ennemis la plupart de la révolution de

---

(1) Ce Brissot n'avait acquis de célébrité dans les cours étrangères, que parce qu'il avait colporté son instinct révolutionnaire de pays en pays. Cette espèce de cosmopolite, grand professeur de la philosophie moderne, un des principaux membres de la secte des illuminés, dont j'aurai bientôt occasion de parler, avait inquiété tous les souverains, par la virulence de ses écrits et la fureur de ses déclamations. C'est à lui sur-tout que l'on doit les crimes et la perte des colonies françaises. Un autre monstre de son espèce l'a fait assassiner. C'est ainsi que la société est vengée d'une partie de ses bourreaux par l'autre. Tous sans doute auront le même sort.

leur pays, et vivement attachés à l'autorité royale. C'est une justice que je me plais à leur rendre.

Mais ils n'en furent pas moins inquiets ; pendant plusieurs jours, le peuple et la plupart des personnes distinguées, dévouées à Gustave, les accablèrent d'outrages. Le tems seul put adoucir cette injuste prévention. Ils n'allaient dans les rues qu'avec une sorte de crainte.

Cependant, à mesure que l'enquête du lieutenant de police avançait, la salle se vidait. Les personnes interrogées ne pouvaient encore sortir ; mais elles restaient dans les corridors. Ce fut alors qu'on apperçut à terre, au milieu de la salle, un poignard et deux pistolets. Le poignard était d'une forme particulière (1), d'un aspect effrayant, et fabriqué de manière que les moindres blessures qu'il aurait faites, eussent été nécessairement mortelles.

Les deux pistolets, de fabrique anglaise, portaient des canons longs de cinq pouces.

---

(1) Il est dessiné assez fidèlement dans la gravure qui sert de frontispice à cet ouvrage.

L'un était vide et le bassinet découvert; l'autre était chargé. On le dévissa. Il s'y trouva deux petites balles rondes qui n'étaient pas de calibre, une quarrée qui paraissait avoir été coupée, une autre environnée d'une peau de gant cousue autour, huit petits cloux, des grains de plomb, au total vingt-huit pièces. Il y eut lieu de penser que le pistolet vide avait eu la même charge, et que par conséquent le roi avait autant de pièces à-peu-près dans sa blessure.

A quatre heures du matin, quoique les soupçons ne fussent encore assis sur qui que ce fût, l'on permit à toutes les personnes qui s'étaient trouvées dans la salle du bal, d'en sortir et de rentrer chez elles. L'enquête du lieutenant de police était terminée; elle n'avait offert aucune lumière sur cet attentat.

Chacun rentré dans son domicile à cinq heures du matin, se livra à ses impressions. Les complices du forfait ouvraient leur cœur au remords ou à l'espoir de l'impunité; le vrai citoyen s'affligeait d'un si grand malheur. On se perdait en conjectures.

Le peuple, en se répandant dans les rues, manifesta l'affliction la plus générale. On mau-

dissait l'assassin. Chacun fesait des vœux pour le découvrir. Un cri universel appelait sur sa tête le supplice le plus infâme.

Ce fut dans le moment de cette première explosion de la douleur publique, que l'on affecta de répéter par-tout la réflexion du roi, sur l'opinion de *Brissot*. On insinuait, avec la malignité la plus adroite, que le coup avait été frappé ou dirigé par les Français. L'institution de cette compagnie de *régicides*, proposée à Paris par des Cannibales, avait été réalisée dans les opinions de la plupart des peuples de l'Europe : on les supposait disséminés dans toutes les cours. *C'est un français jacobin qui a tué notre bon roi*, disait le peuple dans les rues de Stockolm. Assurément le fait était possible, mais il n'était pas vrai.

J'ai déjà dit que le petit nombre de Français, qui résidaient alors dans cette capitale, eut quelque crainte pendant plusieurs jours. Loin cependant qu'ils fussent de *misérables jacobins*, c'étaient presque tous des amis fidèles de la royauté, attachés intimement à Gustave.

Dès le matin du 16 mars, le lieutenant de police, Liliensparre, fit publier à son de

trompe que l'on donnerait 10,000 reichdhalers à celui qui ferait connaître le véritable assassin du roi, ensuite il fit appeler à l'hôtel de la police, la communauté des armuriers de Stockolm, pour faire l'examen des pistolets et du poignard, et dire ce qu'ils sauraient à cet égard.

On avait profité d'un instant où le roi était rendu à lui-même, et s'était trouvé un peu mieux, pour le transporter des petits appartemens de l'opéra, dans le château royal. M. Akrell, fameux chirurgien, avait retiré déjà douze pièces de la plaie. Toute la cour attendait en foule dans la grande salle du lever. Une grande partie des seigneurs était affectée d'une douleur véritable. Les autres dissimulaient avec peine leur satisfaction intérieure. Il était alors neuf heures du matin. Le baron de Sylwerhielm, en l'absence de M. de Cederstroëm, colonel des gardes bleues, qui se trouvait malade ce jour-là, commandait la garde du château.

Une partie des conjurés avait eu l'audace de se rendre auprès du roi. Leur intention était d'abord de jouir des souffrances de leur victime et de s'assurer de sa mort prochaine.

D'un autre côté, voulant détourner les soupçons de dessus eux-mêmes, ils profitaient habilement de la prévention populaire qui accusait les Français, et confirmaient cette prévention, autant qu'ils le pouvaient, par leurs insinuations perfides. On fit même arrêter un jeune marseillais, nommé Decroy, lieutenant au régiment de la reine, d'un extérieur trés-agréable, aimé à la cour de Suède, et dont la conduite et le langage annonçaient un homme beaucoup plus attaché au roi qu'à la faction des rébelles.

Le comte Ribbing, connu pour l'un des plus violens partisans de l'opposition, était celui qui, dans la grand'chambre du lever, déclamait avec le plus de fureur contre les Français. Il s'était fait environner d'une partie des seigneurs. *Le gouvernement*, disait-il d'une voix haute et insolente, *ne va pas droit aux vrais coupables. Ce sont les Français contre lesquels Gustave préparait un armement, qui l'ont assassiné.*

Le baron Armfelt, cousin du ministre et colonel d'infanterie, ne put soutenir plus long-tems cet excès d'imposture et d'effronterie. *Vous avez tort, monsieur*, lui répon-

dit-il, *les Français n'ont pas assassiné le roi. A la honte de ma patrie et de ma caste, c'est un noble suédois qui l'a tué.* Cette réponse hardie et provoquante, causait déjà le plus grand tumulte, lorsque le gouverneur de la ville arriva, et fit connaître le vrai coupable.

Les armuriers s'étaient rendus à l'hôtel de la police, sur les neuf heures du matin. A la vue des pistolets, l'un d'entr'eux déclara qu'il les avait fait venir d'Angleterre, et qu'il les avait vendus à *M. Anckarstroëm, enseigne des gardes bleues.* A l'instant on se transporta chez cet officier que l'on trouva chez lui, paisiblement couché auprès de sa femme, qni paraissait n'avoir rien su de cet horrible projet. Il fut sur-le-champ emprisonné et interrogé.

En entrant dans la salle où venait de se passer cette scène, entre M. Ribbing et le baron Armfelt, le gouverneur de Stockolm annonça que le vrai coupable venait d'être découvert et pris; que c'était *Anckarstroëm*, enseigne des *gardes-bleues.* Sur-le-champ Ribbing pâlit, voulut sortir, mais fut à l'instant constitué prisonnier, dans la salle des Drabans.

On aurait dû mettre la plus grande célérité à s'assurer des mécontens, sur qui devaient alors se fixer les soupçons d'après leurs intimes rapports avec le monstre Anckarstroëm. C'est ce que par négligence ou par politique on ne fit pas.

Beaucoup de conjurés se sauvèrent. Le baron de Bielke s'empoisonna. Son corps fut traîné sur la claie. Un notaire de Stockolm se pendit. On s'assura cependant de MM. Lilienhorn, de Horn père et fils, du général Pechlin, de M. Sinclair, général en chef de l'artillerie, et d'environ vingt autres seigneurs, présumés complices de l'assassinat de Gustave.

Sur ces entrefaites, M. le baron de Staël, arrivait de France, où il avait été ambassadeur. On ne pouvait le soupçonner d'avoir quelque connaissance de cette conjuration. Il avait eu des liaisons directes et intimes avec Gustave. Ses opinions et l'ensemble de sa conduite annonçaient un attachement vrai et inébranlable à la cause royale. Cependant, il fut plusieurs jours, sans pouvoir entrer à Stockolm. Un ordre donné aux différens postes placés sur les routes le retint

entre Fittija et Sodertelje, petits bourgs à six lieues environ de la capitale. Il ne put arriver auprès du roi que pour le voir expirer. Ce fut à sa présence, et à la bonne opinion que l'on avait de ses sentimens, que le jeune Decroy dut, quelque tems après, sa liberté, et que le peuple perdit une partie de la prévention qu'il avait contre les Français, alors résidans à Stockolm.

Je reviens au roi. De jour en jour sa blessure empirait, et il approchait de sa fin. Cependant il est à remarquer qu'il ne s'en occupait que chaque fois qu'on en renouvelait le pansement. Il voulut qu'on introduisît auprès de lui tous les seigneurs de sa cour et les ambassadeurs étrangers qui se présentaient pour le voir. Il avait déjà eu assez de présence d'esprit pour nommer un conseil de régence, composé de quatre membres, et présidé par le duc de Sudermanie.

Il éprouva dans le cours de sa maladie une satisfaction bien vive, qui sembla suspendre ses douleurs. Ce fut en acquérant la certitude que beaucoup de seigneurs et de nobles, quoique du parti des mécontens, n'avaient aucunement trempé dans le complot, et l'avaient

vaient eu au contraire en horreur. Ils vinrent tous auprès du roi, et lui exprimèrent leur douleur et leurs sentimens d'une manière si vraie et si énergique, quil en fut touché jusqu'aux larmes, et protesta qu'il leur conservait toujours la même tendresse dans son cœur. Plusieurs consentirent à signer l'acte d'union qu'ils avaient refusé de reconnaître, lors de la destruction totale du sénat, en 1789. Cette démarche convainquit qu'effectivement les conjurés avaient cru trop d'honneur à ces nobles suédois, pour leur faire part de ces parricides projets.

Ceux dont le roi resta à-peu-près continuellement environné, furent ses frères, les ducs de Sudermanie et d'Ostrogothie, l'archevêque d'Upsal et la plupart des ambassadeurs. On voyait aussi très-assidus auprès de S. M. de grands partisans du sénat renversé en 1772, tels que les comtes de Piper, de Fersen, la famille Klinckostroëm, et plusieurs autres seigneurs aussi remarquables. Gustave trop grand pour leur supposer de la duplicité, répondait franchement à toutes leurs marques d'affection.

Du 15 au 28 mars, le roi était arrivé au

terme de sa vie. Il n'avait point cessé jusqu'aux derniers momens de s'occuper des intérêts de son royaume. Il communiquait au duc de Sudermanie, son frère, tous les projets qu'il avait formés pour améliorer les différentes parties d'administration, prévenir des inconvéniens, et assurer à ses sujets un avenir plus heureux et plus tranquille. Il écrivit son testament, qu'il remit à l'archevêque d'Upsal. Il s'occupait, avec les ministres étrangers, des intérêts de leurs cours respectives, et l'on eût dit, à la présence d'esprit et au sang froid aimable qu'il mettait dans ses discours, que ses douleurs étaient suspendues, et que la mort était encore bien éloignée.

Quand il eut donné toutes les instructions qu'il crut nécessaires, pour conserver la couronne sur la tête de son fils, et pour empêcher que les conjurés ne profitassent de leur crime, il invita toutes les personnes présentes à se retirer, en disant qu'*il allait s'occuper alors de ses affaires personnelles.*

Il ne resta plus auprès de lui que l'archevêque d'Upsal, en qui il avait la plus grande confiance, et quelques fidèles domestiques ; il leur tint encore quelques discours affec-

tueux, et répéta plusieurs fois, qu'il désirait que l'on conservât la vie à ses assassins.

Le lendemain il était entouré de sa famille. Il avait conservé sa connaissance, mais bientôt se sentant défaillir et tout prêt de sa fin, il fit signe qu'on s'éloignât de son lit : alors il se tourna d'un autre côté, et au bout de quelques minutes, il expira, le 29 mars, à dix heures du matin, au milieu des plus vives douleurs. Aussitôt le bruit de sa mort fut répandu dans la capitale. A onze heures, une foule considérable s'était portée au château.

Bientôt on ouvrit les deux battans de la chambre du roi. On en vit sortir le duc de Sudermanie, environné d'une foule de seigneurs. L'instant d'après parut un huissier, porteur d'un écrit assez long. Il en fut fait lecture à haute et intelligible voix. C'était le testament de Gustave.

Conformément à ses dispositions, Gustave Adolphe, son fils, fut reconnu roi de la Suède, le duc de Sudermanie, régent, et le baron Armfelt, gouverneur des ville et citadelle de Stockolm.

Ceux qui se trouvaient alors au château, eurent la faculté d'entrer dans la chambre

du roi ; mais il n'y eut qu'un petit nombre de sujets fidèles et d'étrangers qui profitèrent de cette faveur. J'y entrai comme les autres.

Il était alors midi. Les fenêtres étaient fermées. On ne recevait de jour que par les chambres voisines. Le roi était couché dans un grand lit tendu de rouge. Un valet-de-chambre Français sortit le bras de Gustave et le laissa pendre en dehors près du chevet.

Le duc de Sudermanie étant sorti de l'appartement royal pour se rendre dans un autre, qui se trouvait immédiatement au-dessous, avait été suivi de tous ceux ou qui avaient figuré dans le complot, ou qui fondaient leurs espérances sur le nouveau règne. Les complimens de condoléance que lui adressaient ses courtisans, ressemblaient beaucoup à des félicitations. Une impression de joie perçait à travers les faux regrets que tous répétaient et dont personne n'était dupe. Toute cette cour nouvelle semblait considérer la mort tragique de Gustave, comme un évènement heureux qui allait réaliser une foule d'espérances et mener la plupart des assistans à la fortune et à la grandeur. Le duc de Sudermanie, lui-même, paraissait avoir oublié

qu'il avait à venger l'assassinat de son frère, pour s'occuper tout entier de son autorité nouvelle et du peu de distance qu'un enfant laissait entre le trône et lui.

Mais tous ceux qui avaient été vraiment attachés à la personne de Gustave étaient restés dans sa chambre. Une douleur sincère et profonde était répandue sur tous les visages. Chacun vint à son tour baiser la main du roi ; cet hommage religieux produisit une scène attendrissante. Ensuite on se retira le cœur affecté de tristesse, pour cacher un sentiment et des regrets qui bientôt allaient devenir déplacés et peut-être ridicules.

Six jours après on s'occupa des funérailles du roi. Le régent désira qu'elles fussent magnifiques. Il avait été dressé un lit de parade, sur lequel Gustave était resté exposé pendant plusieurs jours, continuellement environné des seigneurs et des premiers personnages de la cour. Son corps, suivi d'un cortège nombreux, fut déposé dans la sépulture des rois, et placé près de celui du grand Gustave Adolphe.

L'aspect du buste du roi, exécuté en marbre, par le professeur Sergell, et parfaitement

ressemblant, que l'on plaça au milieu du cénotaphe, de manière à être très-bien vu par les assistans, rappela dans tous les cœurs généreux, les belles actions, l'aimable sensibilité du prince, et fit verser beaucoup de larmes (1). Il amollit même certains personnages haineux, mais dont les ressentimens particuliers ne purent tenir contre un spectacle aussi attendrissant.

L'archevêque d'Upsal avait présidé à cette cérémonie. Il prononça l'oraison funèbre de l'infortuné Gustave. Son discours toucha de nouveau toutes les ames. Chez les bourgeois et le peuple, la douleur était vive et vraie. Il est certain que ce monarque avait été plutôt pour eux un père qu'un roi : mais il y eut fort peu de seigneurs et de nobles chez qui cette impression se communiqua. Les ministres étrangers partagèrent presque tous l'affliction de la multitude. Ils avaient vu de près et bien apprécié Gustave, et ils avaient la certitude que peu de trônes en Europe étaient aussi dignement occupés, que l'avait été par Gustave III, le trône de la Suède.

(1) C'est d'après ce buste qu'on a gravé le portrait qui est en tête de cet ouvrage.

§ III.

Suite de l'assassinat de Gustave III. Procès et supplice d'Anckarstroëm.

Quoiqu'on eût la certitude qu'une grande partie des seigneurs suédois, résidans à Stockolm, participait à ce grand crime, et était activement entrée dans le complot, cependant il est impossible de se former une idée de l'insouciance qu'on mit à la poursuite des coupables, et du peu de précautions que l'on prit pour étendre sur eux un châtiment exemplaire, et qu'à défaut de la justice, la politique seule semblait commander.

Une commission fut nommée pour juger Anckarstroëm et ses complices. Il paraît qu'à l'exception des premiers aveux qu'il fit, il ne voulut dans le cours du procès donner aucuns détails, ni rien découvrir du projet des mécontens.

Cependant il était certain que de longues et fréquentes conférences avaient été tenues à cet égard parmi les conjurés.

Anckarstroëm s'était fait introduire dans ces

conferences, à la suite d'un mécontentement particulier qu'il croyait avoir éprouvé de Gustave. Devenu amoureux d'une comédienne, et voulant à toute force l'épouser, le roi avait cru devoir y mettre obstacle. En cela il témoignait à la noblesse l'estime due aux priviléges de leur naissance, puisqu'il empêchait qu'un officier de ses gardes se dégradât par une alliance méprisable, avec une femme de théâtre. Mais les passions ne raisonnent jamais. Il s'était cru injurié; et cette haine qu'il éprouvait, comme beaucoup d'autres familles nobles que le roi avait éloignées de son trône, et auxquelles il avait arraché une puissance usurpée et dangereuse, doubla par le ressentiment d'un refus qu'il considéra comme un affront, tandis que c'était un acte protecteur et une marque de surveillance paternelle.

Ces conférences, entre les mécontens, à mesure qu'elles devenaient fréquentes, devenaient aussi de plus en plus convulsives. Elles conduisirent trois jeunes gens au plus haut degré d'exaltation, le comte de Horn, Ribbing et Anckarstroëm.

Ce dernier, lorsque les conjurés eurent

définitivement arrêté qu'il fallait assassiner Gustave, demanda l'honneur de porter lui-même le coup ; mais il lui fut disputé par les jeunes de Horn et Ribbing.

On s'en remit au sort. Tous trois tirèrent, et le destin qui avait indiqué Anckarstroëm pour être un ASSASSIN DE ROI, l'accabla de cette hideuse faveur.

Il était convenu que, quelqu'évènement qu'il pût arriver, l'assassin ne nommerait jamais ses complices ; cependant Anckarstroëm manqua de fermeté, et d'après ses interrogatoires, on crut devoir resserrer davantage ceux qu'on avait arrêtés d'abord. Il voulut après revenir sur ses dépositions ; il confessa qu'il avait effectivement tué le roi, mais donna pour motif un ressentiment personnel, et nullement un complot d'État.

Le procès fut suivi avec lenteur. On ne vit point dans le duc de Sudermanie, l'ardeur qu'il devait avoir à venger son frère et son roi. Les juges avaient sans doute la possibilité de remonter jusqu'aux chefs de la conjuration ; néanmoins tout Stockolm était persuadé que les plus grands personnages de l'État étant pour beaucoup dans la conjura-

tion, les oreilles des juges seraient sourdes à de certaines déclarations, et leurs mains inhabiles à saisir les fils qui eussent donné à connaître toutes les ramifications du complot.

Cependant il fallait satisfaire le vœu du peuple. Il fut donc jugé, après un mois de délais et de séances, que *le fendrikar*, ou porte enseigne *Anckarstroëm*, coupable de l'assassinat de Gustave III, avait mérité la mort. Témoin de son supplice et de toutes les circonstances qui y tiennent, je dois un fidèle récit.

Il avait été condamné à recevoir quinze paires de verges (1) en trois jours, et le quatrième à avoir la tête tranchée.

Le premier jour, comme les trois suivans, il y eut un concours prodigieux à Stockolm. Dès le grand matin, les portes de la prison, les rues et les places où devaient se faire les exécutions, étaient remplies de monde. Chacun attendait, avec une vive satisfaction, le

---

(1) Chaque paire de verges qui se donne avec des baguettes de bouleau, est de trois coups. Il avait donc quarante-cinq coups à recevoir.

supplice de ce misérable ; chacun se rappelait les bonnes qualités du roi, le bien qu'il avait fait, celui qu'il aurait pu faire encore !

Enfin, les portes de la prison s'ouvrirent. De nombreux détachemens de cavalerie, le sabre au poing, ouvraient la marche. Beaucoup de troupes à pied étaient répandues dans les rues. A la suite de la cavalerie, venait la charrette où était Anckarstroëm, environné de bourreaux. Sa taille était à-peu-près de cinq pieds deux pouces. Il avait des cheveux noirs, courts et crépus, le nez aquilin, le regard fier et la contenance assurée. Il fixait assez paisiblement tous les spectateurs. La malédiction publique le suivit dans toute la route. Enfin il arriva à une place du faubourg du Nord. Il reçut les quinze premiers coups de verges sur les épaules. Puis on l'attacha à un poteau, exposé pendant plusieurs heures de suite aux regards du peuple. Au-dessus de sa tête, on avait placé, en sautoir, le poignard et les deux pistolets dont il s'était muni, et tout au haut était cette inscription : ASSASSIN DE ROI. Le terme de son exposition étant écoulé, on le reconduisit avec le même cortège dans sa prison.

Le lendemain, la deuxième exposition eut lieu sur la place de Reutérolm, devant le sénat, à la gauche de la statue pédestre de Gustave Vasa. Je m'étais mêlé parmi les gardes pour voir ce monstre de plus près. Au moment où on lui ôta sa pelisse de dessus ses épaules, et qu'on les découvrit, il s'éleva un grand murmure d'indignation parmi le peuple; on trouvait le supplice trop doux; mais je remarquai que les blessures étant à peine cicatrisées, au premier coup de verges, le sang rejaillit, les plaies se r'ouvrirent, et il parut souffrir d'une manière inouie.

Le troisième jour il reçut, sur une autre place de Stockolm, les quinze derniers coups de verges que le jugement ordonnait. Il paraissait affecté d'une douleur insupportable. La fureur que sa vue inspirait, éteignit la pitié dans tous les cœurs. Chaque spectateur insensible à l'état affreux de ce scélérat, le chargeait d'imprécations, et eût voulu doubler ses tourmens. Ce fut dans ces cruels momens que les conjurés, quelqu'ils fussent, eurent la facilité de bien connaître l'opinion du peuple, et d'acquérir la certitude que leur crime était en horreur à la nation entière.

Enfin arriva la quatrième journée du supplice d'Anckarstroëm et le terme de son existence. La foule fut encore plus nombreuse ce jour là que les trois premiers. Il semblait que tous les fidèles sujets de Gustave s'étaient rendus à la capitale de tous les points de la Suède, pour être témoins de la mort du régicide.

Un cortège encore plus imposant l'escorta, jusqu'aux dehors de la ville, à la place destinée aux exécutions. Quelqu'intrépide qu'il se fût montré d'abord, une partie de son courage l'abandonna au moment de perdre la vie. Il réclama quelques minutes, dont il profita pour demander pardon à Dieu, au roi et aux hommes.

Ensuite il se mit à genoux, le bras droit étendu sur un billot placé exprès. D'un coup de hache, le bourreau lui coupa le poignet et en sépara la main droite qui avait frappé le coup ; puis lui ayant fait baisser la tête, et s'étant saisi d'une hache énorme, il sépara cette tête du corps. Son corps fut ensuite coupé en quatre quartiers. Chaque quartier fut attaché à une roue. Au milieu des quatre roues fut élevé un pal, auquel le bourreau attacha la tête, et au-dessus

de la tête, la main droite qu'il avait coupée.

Les restes d'Anckarstroëm furent exposés très-long-tems. Il s'était écoulé cinq semaines depuis son supplice, lorsque le hasard dirigea ma promenade de ce côté.

J'étais avec un suédois de mes amis. Nous avions entendu répéter plusieurs fois (et il n'était pas possible d'en douter) que beaucoup de seigneurs du parti des mécontens, et presque tous complices d'Anckarstroëm, et même les femmes les plus élégantes de la cour allaient visiter ce cadavre, et lui rendaient une espèce de culte. On avait attaché aux roues sur lesquelles il était exposé, des couplets qui célébraient son action, et insultaient à la mémoire de Gustave. Les mécontens se fesaient un plaisir de lire et relire ces couplets, et laissaient percer leur satisfaction à tous les regards.

Mon ami et moi, nous nous entretenions en français. Sur le point d'arriver à la place des exécutions, nous fûmes entendus par des gens du peuple qui, toujours dans la persuasion que les Français avaient commis ou fait commettre ce crime, nous insultèrent et nous harcelèrent long-tems, en nous ap-

pelant *fransuska canaille*, canaille française. Ils nous adressaient en même-tems les reproches les plus énergiques. C'est vous, disait l'un d'eux, qui avez tué notre bon roi, notre cher Gustave.

Ces regrets pleins de vérité, dont nous faillîmes être les victimes, contrastaient extrêmement avec le concours de seigneurs, de femmes de la cour, d'officiers en brillant uniforme, qui se rendaient sur de superbes chevaux, ou dans des calèches de la plus grande élégance, autour du cadavre d'Anckarstroëm, pour le revoir encore et lui adresser leurs derniers hommages.

Depuis le jour de l'exécution, l'air avait été très-vif, et il l'était encore beaucoup alors, ce qui avait garanti de la corruption les membres de ce misérable. Les quatre parties du corps étaient saines et entières ; la tête seule avait été défigurée.

La satisfaction des conjurés, et l'indifférence du régent, se trouvaient parfaitement en opposition avec la douleur naïve des hommes du peuple, qui regrettaient leur roi et leur père. L'hommage de ceux-ci s'adressait à une noble et intéressante victime.

L'hommage des autres avait un assassin, ou plutôt un monstre pour objet. Cette double image eût suffi à un observateur pour déterminer le génie et les intérêts des divers ordres de la nation suédoise. L'ambition et l'avidité dévoraient les grands (1), leur rendaient précieux et respectable tout ce qui leur pouvait assurer la puissance et l'autorité. Le crime même le plus affreux auquel ils auraient été redevables de ce rétablissement de grandeur,

---

(1) Parce que j'ai parlé peut-être avec amertume de quelques nobles suédois, qui ont la perfidie de méconnaître la meilleure forme de gouvernement qui convienne à leur pays, et qui ont osé tremper leurs propres mains dans le sang de leur maître, on n'imaginera pas sans doute que je blâme, politiquement parlant, une institution aussi sage, aussi utile que celle de la noblesse. Dans le cours de mes voyages, j'ai vu mille personnes respectables de cette caste, et sur-tout des français estimables par leur fermeté au milieu des plus grands malheurs, et par une fidélité inébranlable à leurs rois, successivement assassinés. Je donne cette explication afin qu'en lisant cet ouvrage on ne m'accuse pas d'y avoir mis le cachet de constitutionnel de 1791. On a fait assez souvent ce reproche mérité à mes compatriotes; aussi payons-nous cher la manie des révolutions.

leur

leur eût paru digne de la plus vive admiration. Voilà pourquoi ils adressaient leurs respects, leurs vœux et leur reconnaissance aux restes impurs d'un scélérat qui, en consommant son forfait, croyait avoir ménagé aux nobles familles, et aux anciens sénateurs, les moyens de se ressaisir de l'autorité suprême.

Le peuple, au contraire, étranger à toutes ces espérances, indifférent à la chûte d'un sénat, qui n'avait jamais travaillé que pour ses membres, ne voulait voir dans Gustave qu'un prince ami des hommes, ennemi des abus, destructeur de la tyrannie des nobles, et restaurateur de la véritable liberté, de cette liberté enchaînée avant 1772, par la marche continuellement progressive des premières familles de la Suède vers le despotisme et la tyrannie aristocratique.

Enfin on fit disparaître de dessus la surface de la terre les lambeaux épars du cadavre d'Anckarstroëm. Mais la mémoire de son supplice est restée chez les hommes, pour épouvanter ceux qui applaudirent à son crime, et qui voudraient encore le renouveler aujourd'hui.

On s'était occupé, il est vrai, avec bien peu

d'activité du procès de quelques-uns de ceux dont la complicité était évidente.

Cependant il y eut quelques condamnations de prononcées. Le jeune comte de Horn, Lilienhorn et Ribbing, furent chassés du royaume à perpétuité.

Ribbing cependant se croyait perdu et s'attendait à mourir. Il avait, dans les loisirs de sa captivité, dessiné son supplice sur les murs de sa prison.

On pensa dans le tems que ce qui avait garanti Lilienhorn de l'échafaud, fut la lettre qu'il écrivit au roi, le 15 mars, quelques heures avant l'assassinat, et qui lui fut remise si tardivement par le page qui l'avait oubliée dans sa poche.

Il fût reconnu que mal à propos M. de Sinclair avait été supposé complice de l'assassinat. Le même jugement l'innocenta. Son rang à la cour et ses places lui furent solemnellement restitués. La satisfaction publique lui prouva combien il était chéri et estimé généralement.

Le jeune de Croy, qui n'avait d'autre tort que sa qualité de Français, et qui avait été incarcéré au moment de l'assassinat du roi,

recouvra sa liberté, dès que par l'évènement du procès, son innocence eut été reconnue. Mais par une suite de la politique du gouvernement nouveau, qui voulait que l'opinion populaire dirigeât continuellement ses soupçons sur les Français, on lui ôta sa place de lieutenant au régiment de la reine, quoiqu'elle lui eut coûté 6000 reichsdhallers, et cette somme ne lui fut pas rendue.

On s'occupa ensuite de distribuer des récompenses à M. de Liliensparre, lieutenant de police de Stockolm, et à quelques autres personnes qui avaient secondé la recherche du criminel, et en avaient hâté le supplice. Le régent fit donner à M. de Liliensparre, une très-grande étendue de terres en friche. Le jeune de Pollett, qui, par sa présence d'esprit, seconda si bien les opérations de ce magistrat, et qui fesant ranger sur la place de l'opéra toutes les troupes attachées à la cause royale, rendit sans succès les espérances des conjurés, et le crime de leur complice Anckarstroëm (1), fut fait major d'un corps de

(1) Avec quelque constance qu'Anckarstroëm, dans ses réponses, se soit isolé de ses complices, et ait

troupes. Il y eut encore quelques autres marques de gratitude distribuées par le duc de Sudermanie.

Mais en général la tiédeur de sa conduite excita l'indignation de tous les vrais citoyens. Dès-lors on suivit, on examina de près les habitudes et les liaisons les plus intimes de ce prince, et les esprits clairvoyans eurent la douleur de reconnaître que la conjuration n'était pas tellement étrangère au régent actuel, qu'il aurait voulu le faire croire. Cette première découverte fut suivie avec ardeur ; au-

---

refusé de rendre compte de l'ensemble du projet de conjuration dont il s'était fait l'instrument, cependant on n'eut pas moins la certitude qu'il entrait dans leur plan, aussitôt le massacre du roi, de couper la tête à M. de Cederstroëm, colonel des gardes bleues, à une partie des officiers de ce corps, aux français chassés de leur patrie par la révolution, et qui étaient venus chercher un asile jusqu'à Stockolm, et de promener toutes ces têtes sur des piques ; d'exalter par ces démonstrations et des clameurs, le peuple de la capitale, et de le conduire au plus haut degré de fureur ; et enfin de profiter de cette fermentation pour parvenir au rétablissement du sénat, au gouvernement aristocratique, et peut-être à l'extinction totale de la monarchie.

jourd'hui on l'a à-peu-près développée, et l'opinion du Nord est maintenant, qu'il n'eût tenu qu'au duc de Sudermanie de prévenir le massacre de son frère.

Je me crois obligé de développer les bases sur lesquelles on s'appuie pour se confirmer dans cette fâcheuse opinion. J'entrerai ici dans quelques détails curieux sur l'existence d'une secte qui paraît problêmatique à de certains esprits, mais dont la réalité s'établit et se confirme chaque jour par des forfaits et des bouleversemens qui résultent de l'extension de sa doctrine, et de l'accroissement de sa force politique.

§ IV.

Conjectures sur les causes de l'assassinat de Gustave, et sur les autres grands évènemens politiques arrivés récemment en Europe.

Au milieu des villes capitales, auprès du palais des rois, au centre des sociétés, il existe des hommes qui ont pour unique espoir de renverser les empires, d'assassiner les rois, et de dissoudre les nœuds qui réunissent les nations. On a long-tems douté que de pareils

monstres existassent. Cependant après les preuves multipliées qu'ils ont données de leur réalité et de leurs projets, par les coups qu'ils ont frappés, et les convulsions politiques qu'ils ont déterminées, il n'est plus possible aujourd'hui de se refuser à croire que très-certainement il s'est formé depuis plusieurs siècles une aggrégation d'individus qui, rapprochés les uns des autres par une sorte de conformité de caractère, de fureur et d'exaltation, liés par les sermens les plus redoutables, et par la communication d'une doctrine ténébreuse et de mystères imposans, arrivés à une sorte de fraternité de crimes et de coupables espérances, réunis les uns par les autres à la suite de longues et pénibles épreuves, soumettent à leur jurisdiction et aux poignards de leur vengeance, les rois de l'Europe, décident le renversement des empires, et préparent dans le silence de leurs assemblées secrètes, ces grands évènemens, ces calamités publiques qui nous désolent, et qui peut être conduiront l'Europe, cette superbe portion du globe, à n'être d'ici à peu d'années, qu'un vaste tombeau, et qu'un monument de destruction générale.

D'autres écrivains, avant moi, se sont livrés à des recherches savantes sur ces coupables associations. Je ne m'arrêterai qu'à celle qui existe aujourd'hui sous le nom *d'illuminés*, qui ne sont autres que des descendans des Templiers, rassemblés d'abord à la faveur des mystères innocens de la franc-mâçonnerie, mais choisis parmi les francs-mâçons, par les anciens initiés, pour recruter cette compagnie d'assassins et de destructeurs des empires.

Les *illuminés* connus principalement en Allemagne et dans les cours du Nord, se sont divisé l'Europe. Leurs quatre chapitres principaux sont établis à Stockolm pour le Nord, à Naples pour l'Orient, à Edimbourg pour l'Occident, à Paris pour le Midi.

Quelques-uns de leurs principaux adeptes se sont fait connaître de nos jours. Le comte de Saint-Germain, Cagliostro, Lavater, etc., ont fixé l'attention de toutes les nations européennes. Les talens des Cagliostro et Saint-Germain consistaient à s'emparer des esprits faibles, à les nourrir de folles espérances de richesses et de grandeur, et à fuir périodiquement de royaume en royaume, quand

après avoir épuisé les libéralités des personnes crédules qui les avaient accueillis, ils étaient arrivés à l'époque par eux fixée pour réaliser les espérances ridicules qu'ils leur avaient fait concevoir.

Lavater fut peut-être moins coupable qu'eux, parce qu'il était de bonne foi dans la profession de sa doctrine. Une imagination ardente, une extrême facilité à donner les plus profonds développemens à une idée neuve et première, l'amour exalté de son pays, un désir inquiet et fanatique d'une prétendue liberté, et au-dessus de tout, la probité la plus vraie, le rendirent excusable et firent en quelque sorte respecter ses erreurs. Mais il n'en causa pas moins les plus grands maux, puisque par ses écrits et par ses déclamations, il seconda les progrès d'une secte qui depuis renversa des empires et naturalisa le crime.

Les illuminés se croient appelés à soustraire les peuples au gouvernement monarchique, qu'ils appellent *tyrannie*. Ils ont en outre, suivant eux, des haines à satisfaire, des ressentimens anciens à éteindre dans le sang ou de leurs ennemis, ou de leurs des-

cendans, ou de ceux qui les représentent. Dès-lors, tout leur paraît permis. Un crime atroce qui les mène au succès, est suivant eux une action sublime. Quand tous les peuples s'affligent d'un attentat inoui, les illuminés vont dans leurs assemblées nocturnes se livrer à la joie et au délire de leurs funestes espérances. La chûte d'un trône, la mort tragique d'un roi, les mouvemens séditieux qui livrent tout un peuple, aux crimes et aux malheurs de l'anarchie, voilà les bases de leurs plaisirs et les succès qu'ils ont ou préparés ou désirés.

Comme il pourrait être que certains initiés effrayés par l'atrocité de leur doctrine, par les préparations de leurs forfaits, s'éloignassent de leurs frères, et crussent leur honneur intéressé à révéler à la société l'objet de ces funestes assemblées, ils ne s'admettent, comme je l'ai dit, qu'après de longues épreuves; et même les sujets soumis à cette épreuve ont été long-tems suivis, examinés et appréciés par les sectaires de ces abominables associations.

Tous ceux qui séduits par l'appareil des vertus aimables que l'on professe dans les

loges maçoniques, telles que l'égalité, l'union, la bienfesance et la véritable fraternité, auxquels on ne communique que des grades insignifians et quelques fragmens épars d'une tradition à-peu-près inintelligible, ignorent qu'ils servent comme de manteaux et de prétextes aux assemblées des illuminés. A la suite d'une tenue de loges de maçons, remplie par des festins, des démonstrations d'amitié, des actes de bienfesance, ceux des frères illuminés qui se trouvent dans cette loge, se rassemblent mystérieusement, et là se ourdissent ces trames affreuses de bouleversement et de meurtres.

Je crois qu'il est naturel de placer ici ce que des hommes vertueux, que des circonstances inévitables ont jetés au milieu de ces misérables, et qui s'en sont éloignés ensuite avec horreur, au hasard de mille morts, ont révélé des mystères d'épreuves et de réceptions, auxquels sont soumis les récipiendaires. Tout extraordinaire que paraîtra ce récit, il n'est malheureusement que trop vrai. On verra avec quelle adresse les illuminés s'emparent des hommes à imagination ardente, de ces esprits à la fois faibles et fanatiques, de ces cerveaux pré-

pares à l'exaltation, qui, entraînés par d'adroites impostures, séduits par des tableaux extraordinaires, enivrés d'une folle fureur, et se croyant liés à leurs nouveaux complices par des sermens exécrables, se trouvent insensiblement disposés à commettre les plus grands crimes, et d'honnêtes et irréprochables qu'ils étaient la veille, sont devenus, par le travail exercé sur leurs facultés morales, capables de se porter aux derniers excès.

« Lorsqu'un homme bien zélé (1), bien crédule, a passé par tous les degrés qui, d'illusions en illusions, de promesses en promesses, mènent à croire que des mots sont des choses, que des chimères sont des réalités, que des corps sont des esprits, ou plutôt lorsqu'on s'est assuré qu'un homme a les funestes qualités dont on a besoin, on lui propose de se donner à l'Ordre et de consacrer sa résolution, réputée chancelante, par des sermens. On ne lui en communique pas la formule, dans la crainte bien fondée qu'il reculerait d'effroi ; il est averti

---

(1) Ces détails sont tirés en partie d'un ouvrage sur les illuminés.

seulement qu'il va faire un pacte avec le Ciel, le Ciel! qui a remis aux hommes son glaive vengeur, pour le tourner contre ceux qui enfreindraient leurs paroles ».

« Si le récipiendaire, mal instruit, accepte, sur la foi de celui qui le prépare à l'initiation, il est conduit au travers d'un sentier ténébreux dans une salle immense, dont la voûte, le parquet et les murs sont couverts d'un drap noir, parsemé de flammes rouges et de couleuvres menaçantes. Trois lampes sépulchrales jettent de tems en tems une mourante lueur, et laissent à peine distinguer, dans cette lugubre enceinte, les débris des morts soutenus par des crêpes funèbres; un monceau de squelettes forme, dans le milieu, une espèce d'autel; à côté s'élèvent des livres : les uns renferment des menaces contre les parjures, les autres, l'histoire funeste des vengeances de l'esprit invisible et des invocations infernales, qu'on prononce long-tems en vain ».

« Huit heures s'écoulent; alors des fantômes traînant des voiles mortuaires, traversent lentement la salle, et s'abîment dans des souterrains, sans qu'on entende le bruit des

trapes ou celui de leur chûte. On ne s'en apperçoit que par l'odeur fétide qu'ils exhalent ».

« Ainsi l'initié demeure vingt-quatre heures dans ce ténébreux asile, au milieu d'un silence glaçant. Un jeûne sévère a déjà affaibli sa pensée. Des liqueurs préparées ont déjà commencé par fatiguer et finissent par exténuer ses sens. A ses pieds sont placées trois coupes, remplies d'une boisson verdâtre. Le besoin les approche des lèvres, et la crainte involontaire les en repousse ».

« Enfin, paroissent deux hommes, qu'on prend pour des ministres de la mort. Ils ceignent le front pâle du récipiendaire avec un ruban aurore, teint de sang, et chargé de caractères argentés, entremêlés de la figure de Notre-Dame de Lorette. Il reçoit un crucifix de cuivre, de la longueur de deux pouces (observez que ce sont des luthériens et des réformés qui font usage de ces images et reliques ; si sévèrement proscrites dans leur culte). On suspend à son col des espèces d'amulettes, revêtues d'un drap violet. Il est dépouillé de ses habits, que deux frères servans déposent sur un bûcher, élevé à l'autre extrémité de la salle. On trace sur

son corps nud des croix avec du sang; et un esprit vêtu en blanc lui vient lier les T...... avec un cordon rose et ponceau. Dans cet état de souffrance et d'humiliation, il voit s'approcher de lui à grands pas cinq fantômes armés d'un glaive, couverts de draps dégoûtans de sang. Leur visage est voilé; ils étendent un tapis sur le plancher, s'y agenouillent, prient Dieu, et y demeurent les mains étendues en croix sur la poitrine et la face contre terre, dans un profond silence. Une heure se passe dans cette pénible attitude. Après cette fatigante épreuve, des accens plaintifs se font entendre; le bûcher s'allume, mais ne jette qu'une lueur pâle; les vêtemens y sont consumés; une figure colossale et presque transparente sort du sein même du bûcher; à son aspect, les cinq hommes prosternés entrent dans des convulsions insupportables à voir; images trop fidelles de ces luttes écumantes où un mortel aux prises avec un mal subit, finit par en être terrassé ».

« Alors une voix tremblante perce la voûte, et articule la formule des exécrables sermens qu'il faut prononcer : ma plume hésite, et

je me crois presque coupable de les retracer ».

« Au nom du fils crucifié, jurez de briser » les liens charnels qui vous attachent encore à père, mère, frères, sœurs, épouses, » parens, amis, maîtresses, rois, chefs, » bienfaiteurs, et tout être quelconque à qui » vous aurez promis foi, obéissance, gratitude ou service ».

» Nommez le lieu qui vous vit naître, pour » exister dans une autre sphère, où vous » n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe » empesté, vil rebut des cieux ».

» De ce moment vous êtes affranchi du » prétendu serment fait à la patrie et aux » lois ; jurez de révéler au nouveau chef » que vous reconnaissez, ce que vous aurez » vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris » ou deviné, et même de rechercher, épier » ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux ».

» Honorez et respectez *l'Aqua Toffana* (1), » comme un moyen sûr, prompt et nécessaire de purger le globe par la mort, ou

(1) *L'aqua toffana*, poison qui se compose à Naples, très-connu dans toute l'Italie.

„ par l'hébétation de ceux qui cherchent à „ avilir la vérité ou à l'arracher de nos mains„.

„ Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez „ toute terre maudite. Fuyez enfin la tenta- „ tion de révéler ce que vous entendez ; car „ le tonnerre n'est pas plus prompt que le „ couteau qui vous atteindra en quelque lieu „ que vous soyez „.

„ Vivez au nom du père, du fils et du „ saint-esprit „.

« Si le patient se soumet à prononcer les mêmes paroles, on place exactement devant lui un candélabre garni de sept cierges noirs ; à ses pieds est un vase plein de sang humain, où on lave son corps ; il en boit la moitié d'un verre, et il articule le fatal serment. On lui délie ensuite les T......... Une sueur froide découle de ses joues livides. A peine il se soutient sur ses jambes défaillantes. Les frères se prosternent ; et lui tremblant, déchiré de remords jeté dans un espèce de délire, attend sa destinée. Tels, sans doute, sont les scélérats revenant du meurtre : tel Oreste retirant le couteau des entrailles de sa mére „.

« Aussitôt que la cérémonie est finie, le récipiendaire est jeté dans un bain, au sortir du- quel

quel on lui sert un repas composé de racines ».

« J'atteste l'honneur, la vérité, le ciel, que le contenu de ces horribles sermens, m'a été révélé par des personnes égarées dans les ténèbres des illuminés. La proposition d'entrer dans une pareille conspiration, leur a rendu la raison et le courage ».

« Ce crime, présenté dans toute sa difformité épouvante et glace d'horreur ».

« Il existe donc au milieu de nous un amas d'hommes inconnus, qui, pour ainsi dire, ont abjuré l'humanité, et sont devenus étrangers à tous les liens qui unissent les hommes ».

Cette societé criminelle a donc pour but de gouverner le monde, de s'approprier l'autorité des souverains et d'usurper leurs places. Elle a adopté le régime des Templiers, les évocations souterraines, et toutes les combinaisons propres à lier les hommes entr'eux par la terreur et la complicité. Les découvertes de la physique, les fables de l'antiquité, les erreurs du moment présent, les mystères des différentes religions, tout est de son ressort. Ainsi les commotions électriques, les baquets

du magnétisme, la désorganisation des somnambules, les impressions indéfinissables de *l'harmonica*, les visions des faibles, les tableaux effrayans, les spectres, les cadavres, le sang répandu, la supposition d'un homicide, commis par le récipiendaire, sont autant de moyens de séduction, de liens effrayans, de secrets infaillibles pour attacher le nouvel initié d'une manière irrévocable.

Quoique leurs établissemens principaux soient dans l'Allemagne et dans les cours du Nord, cependant ils ont des correspondances sur toute la surface du globe, et particulièrement en Europe qu'ils ont divisée en *cercles*.

Ces cercles ont chacun un comité administrateur. Chacun est composé de neuf initiés. Tous correspondent ensemble, non par la voie du service public, mais par des voyageurs anonymes, chargés de dépèches hiéroglyfiques, ou composées de chiffres convenus entr'eux.

Ces voyageurs sont ordinairement des hommes d'un extérieur simple, espèce de gens de lettres, affectant la philantropie. Il en a paru plusieurs en France dans le cours de sa

révolution. *Brissot*, *Anacharsis Clootz*, *Thomas Payne*, et d'autres étrangers qui ont joué un rôle à Paris, étaient sans doute de ces voyageurs. Ils vont épier les secrets des cours, des colléges, des tribunaux, des familles, etc., et reviennent ensuite enrichir les cercles d'un amas de délations, de notes, sur le caractère des gens en place, sur les faiblesses des princes, sur le degré d'estime des nations pour leurs gouvernans, enfin sur les projets particuliers des familles qui occupent les premiers rangs d'une cité, etc.

Aidés de tous ces détails, les chefs de cette secte préparent leurs intrigues ou établissent leurs succès. Ils sont tous liés par la plus exacte correspondance, et sont parvenus ainsi à connaître tous les principaux personnages de l'Europe, et à savoir ce qu'ils ont à craindre ou à espérer de chacun d'eux.

C'est sur-tout quand ils rencontrent auprès d'un prince, d'un ministre, ou de quelqu'autre individu remarquable, un accès facile, une crédulité aveugle, une disposition à recevoir toute sorte d'impressions, à s'alimenter de toute sorte d'espérances, qu'ils établissent autour de ce personnage, quelques-uns de leurs prin-

cipaux adeptes, et qu'ils employent tous les moyens possibles, toutes les natures de séductions imaginables, pour l'initier dans leur doctrine, l'identifier dans leurs projets, et lui exalter le cerveau, en le familiarisant avec l'espoir d'être témoin, d'être même le coopérateur de merveilles incroyables, et de prodiges hors de toute vraisemblance.

Ce fut ainsi que de nos jours *Cagliostro* s'était emparé du *prince Louis*, et que trouvant dans ce prélat une égale disposition à l'amour du merveilleux, aux attentes de l'ambition, et même et à la galanterie, il le conduisit de sottise en sottise, jusqu'à perdre environ dix millions, se couvrir d'opprobre et de ridicule, et finir par être le jouet des catins et des escrocs dont on l'avait environné.

Le duc d'Orléans, grand maître du chapitre du Midi, séant à Paris, en qui les illuminés reconnurent une ame travaillée par une avarice insatiable et une sotte ambition, fut conduit à l'exécration publique et à l'échafaud, à travers tous les crimes de la révolution française; ces crimes dont il fut à la fois l'instigateur et l'admirateur, devaient, dans ses

folles espérances, le mener au trône, et ne servirent qu'à lui faire terminer, par un supplice honteux, une existence qu'il avait surchargée de toute sorte de turpitudes.

Ce fut sur-tout à la suite de la convocation des états-généraux en France, et lorsque Louis XVI, effrayé d'un déficit dans les finances, dont la réparation était cependant très-facile, abandonna imprudemment les rênes de son empire, et les laissa usurper par une foule d'ambitieux qui s'étaient fait appeler aux états-généraux; ce fut, dis-je, surtout à cette époque que les illuminés fondirent en France, vinrent infecter tous les esprits de leur doctrine novatrice et destructive, et y engendrèrent toute sorte de malheurs.

Beaucoup d'individus jusqu'alors irréprochables ou obscurs, furent inoculés par les adeptes, et pénétrés de leurs principes. La crédulité des uns alla jusqu'à croire qu'une œuvre de destruction était une œuvre de restauration. D'autres considérèrent la convulsion politique qui agitait la France, comme un moyen que leur offraient les circonstances pour gravir vers les richesses et le pouvoir. Ceux-ci, avec un cerveau inflammable, re-

çurent avec avidité les impressions qu'on leur communiquait, et foulant aux pieds l'humanité, la justice, la reconnaissance, toutes les douces et honnêtes affections qui lient les hommes entr'eux, firent assaut de forfaits, de proscriptions et de renversemens de toute espèce.

Le club de 1789, *la société des amis des noirs*, *l'assemblée des jacobins*, *le club des cordeliers*, *la société fraternelle*, *les municipalités de Paris* furent leurs points de réunion, et les lieux où ils étendaient et naturalisaient en quelque sorte leur doctrine.

On n'était pas étonné que des hommes connus jusqu'alors pour n'avoir été que de misérables intrigans, des individus proscrits et méprisés, des êtres sans moyens, sans probité et sans ressources, s'attachassent à ce nouvel ordre de choses, se fissent sans scrupule les complices et les instrumens des illuminés alors devenus maîtres des destinées de la France. Mais un résultat désespérant des progrès de cette propagande, c'était de voir à leur suite et sous leurs drapeaux une foule d'hommes jadis vertueux, et connus par leur humanité, trompés par des

espérances mensongères, abusés par l'espoir qu'on leur présentait d'un avenir meilleur, se prêter avec ardeur aux forfaits révolutionnaires, y participer par suite d'une première erreur, devenir l'objet de la haine de ceux dont ils avaient eu précédemment l'estime, et achever le rôle dont ils étaient chargés, sur l'échafaud où les attendaient les scélérats consommés qui les avaient mis en œuvre, et qui, craignant de leur part un retour plus ou moins tardif vers la vertu et la raison, se hâtaient de les briser avant qu'ils arrivassent à ce dangereux repentir.

Il paraît certain que les plus fameux personnages de la révolution française, tels que *Mirabeau*, *Roberspierre*, *Cloots*, *Thomas Payne*, *Marat*, *Danton*, *Priestley*, *Dumourier* et *Saint-Fargeau*, étaient tous principaux initiés de cette secte abominable. L'opinion publique leur adjoint *le duc de la Rochefoucault*, *l'abbé Sy....*, *Moreau de Saint-Méry*, *Keralio*, *Guillot..*, etc.

Je n'ajouterai pas une foi trop vive à ces diverses assertions; mais ce que je puis dire, c'est que soit à bon *escient*, soit par fanatisme, chacun de ces personnages a tra-

vaillé avec ardeur, sans scrupule et par une infinité de moyens, à l'accroissement de la doctrine et au succès des illuminés.

Un de leurs points de croyance est que *l'illuminé ne peut régner, mais qu'il peut gouverner*. Il doit renverser les trônes; mais il ne lui est pas permis de s'y asseoir. Le duc d'Orléans qui renonça publiquement au sang des Bourbons, qui, déclarant à la tribune des jacobins, l'impudicité de sa mère, se prétendit fils d'un cocher qu'elle avait reçu dans son lit, parlait et agissait conformément aux statuts de l'Ordre.

Ceux de ces fanatiques qui concoururent aux dissentions de *la Hollande*, à l'insurrection *des Liégois*, au soulèvement *des Pays-Bas*, à la révolte de l'*Irlande*, aux mouvemens séditieux qui préparèrent la conquête *de l'Italie*, à la révolte des *escadres anglaises*, sont imbus des mêmes principes. Tous ont pour but la liberté des peuples et l'assassinat des rois.

En ramenant l'attention sur *la Suède*, c'est sur-tout dans ce pays que les illuminés se trouvent en force, multiplient leurs prosélytes, et ont le plus de partisans et de

pouvoir. Aussi *Stockolm* est-il indiqué comme le point de réunion de l'un des quatre chapitres de l'Ordre.

Le duc de Sudermanie, grand-maître actuel des maçons *illuminés*, est connu généralement comme l'un de leurs plus chauds sectateurs. Quoique fils et frère de roi, et placé tout à côté d'un trône où il ne s'est trouvé précédé que par un enfant, il est uni intimement à des fanatiques qui professent la chûte des empires, la destruction des rois et la liberté absolue et illimitée des peuples. Est-ce une fausse philosophie qui l'a conduit à cette exaltation? Est-ce une suite de combinaisons, d'espérances ou d'erreurs qui le maintient dans de tels sentimens? C'est ce que j'ignore et ce sur quoi je ne veux pas me permettre de prononcer.

Quelques écrivains, en Europe, se sont crus en droit de l'accuser directement d'un grand forfait. On a même ajouté que déjà l'on avait attenté deux fois aux jours de Gustave Adolphe, fils et successeur de Gustave III, et qu'on l'avait fait avec impunité pendant sa régence.

On l'a supposé lié intimement avec les

familles mécontentes, et les membres du sénat anéanti par la révolution de 1789. On répète encore aujourd'hui dans tout le Nord, qu'il avait figuré dans quelques-unes de leurs secrètes conférences, et qu'il n'avait ignoré ni leur ressentiment, ni leurs projets de vengeance. Il aurait empêché, s'il l'eût voulu, dit-on, l'assassinat de son frère, et il a poussé l'insouciance jusqu'à négliger tous les moyens de connaître les complices, et de le venger complètement (1).

Sans adopter entièrement cette croyance, je n'hésiterai pas à rendre compte de l'impression que fit sur mon esprit non-seulement l'insouciance qu'on mit à la poursuite des coupables et à la découverte des complices, mais l'air de satisfaction qu'on remarquait

---

(1) Cette opinion est si générale en Suède et chez tous les peuples du Nord, qu'un étranger de grande considération, à qui l'on montrait un tableau de la bataille de Swencksund, où le duc de Sudermanie est représenté très-ressemblant et avec l'air de gaîté qu'un général éprouve à la vue d'une prochaine victoire, s'écria avec un sourire amer et sardonique : *Ah! Dieu, comme le prince est frappant de vérité! on dirait qu'il vient d'apprendre l'assassinat de son frère.*

sur la plupart des visages des nobles, des courtisans, et d'une partie des officiers de marque qui se trouvaient alors à Stockolm. Les propos les plus audacieux, les anecdotes les plus insultantes sur la mémoire de Gustave III, l'éloge de son meurtrier, se rencontraient par-tout, et n'étaient relevés par qui que ce fût. Des couplets offensans se chantaient dans quelques sociétés avec assez peu de mystère pour que les étrangers devant lesquels on ne se gênait pas, restassent persuadés que ce meurtre était assez généralement applaudi à la cour. Je pris dès-lors le séjour de Stockolm en aversion, et je ne désirais plus que de m'éloigner d'une capitale où le meurtre d'un roi avait un si grand nombre de partisans, où l'éloge d'un vil assassin se trouvait en quelque sorte naturalisé dans tous les cœurs.

Anckarstroëm fut le seul dont on fit tomber la tête. Tous ses complices existent encore aujourd'hui. Il est pourtant certain que les comtes de Horn et Ribbing lui disputèrent l'avantage de frapper Gustave; qu'il fallut s'en remettre au sort, et que le hasard seul rendit à Anckarstroëm le coupable droit de com-

mettre un attentat qui avait été décidé dans des conférences fréquentes et nombreuses.

Il est certain que Ribbing était tellement pénétré de son crime et du supplice qu'il avait à attendre, que quand sa mère, dame infiniment respectable, et qui ne cesse de gémir sur la criminelle exaltation de son fils, vint le visiter dans la prison, avec la permission du roi, elle le trouva achevant de dessiner, sur le mur, le tableau de son supplice. Il s'était fait très-ressemblant. L'esquisse était soignée, annonçait même un talent précieux. On juge avec quelle horreur cette mère infortunée détourna ses regards d'une image aussi funeste. Depuis, les prisons ont été ouvertes à ce jeune et féroce fanatique. Il a pu sortir de la Suède, et maintenant, sans doute, il habite un de ces points de l'Europe dévastés par les progrès de la doctrine des illuminés. Mais quelque soit sa retraite, soit dans un tems, soit dans un autre, le remords sera son bourreau, et le désespoir viendra mettre un terme prompt et douloureux à son inquiète existence.

Le comte de Horn jouit de la même impunité. D'autres seigneurs, connus pour com-

plices, furent bien avant dans la faveur du régent, et tous les amis de Gustave III, repoussés alors par les agens du gouvernement nouveau.

Quatre mois après la mort de Gustave, l'opéra fut r'ouvert. La cour y reparut avec le plus grand éclat. Quelques seigneurs se livraient à ce plaisir avec une sorte d'ivresse. A la même place où cet infortuné monarque avait été frappé, un danseur vint se faire applaudir. Mais si quelques grands ont oublié le roi, beaucoup de nobles, tous les honnêtes bourgeois, les hommes du peuple, de simples et naïfs paysans, donneront longtems des larmes à son souvenir.

Le gouvernement suédois, sous la régence du duc Charles, loin de suivre les projets de Gustave III, qui voulait s'unir à la coalition des puissances de l'Europe, et auquel le commandement des armées avait été déféré, contracta au contraire une alliance intime avec les meneurs de la révolution française. Ce furent des propagandistes furieux, décorés du nom d'envoyés et de titres diplomatiques, qui présentèrent au régent un traité, qui unissait le monarque de la Suède

avec les proscripteurs de tous les monarques du monde.

Toutes ces circonstances réunies ont fortifié dans l'opinion générale, l'idée fâcheuse adoptée contre le gouvernement qui suivit immédiatement celui de Gustave III. A mon départ de le Suède, on se disait que le jeune roi ne retrouverait, à sa majorité, que l'ombre de la couronne de son père, et que l'autorité royale serait considérablement affaiblie.

Le séjour de Stockolm m'étant devenu insupportable, je ne m'occupai plus que de retourner à Lublin. Mais auparavant j'allai visiter une seconde fois la Dalécarlie, pour me livrer à quelques observations sur l'exploitation des mines très-nombreuses dans cette province. A quelques lieues de Coperberg, ma voiture s'étant brisée, j'allai descendre dans un château appartenant à un gentilhomme suédois, ancien militaire, propriétaire d'un *bostel* considérable de terres partie en friche, partie cultivées. Je fus reçu avec la plus parfaite hospitalité par ce brave gentilhomme, qui me parut attaché au parti royal, et grand admirateur de Gustave. L'événement tragique de la mort de ce prince,

presqu'oublié par la cour du régent, laissait encore un souvenir récent et bien vif dans toutes les provinces. Chacun s'abandonnait à des conjectures plus ou moins vraisemblables sur ce grand évènement.

Mon hôte n'hésita point à attribuer ce forfait à la secte des illuminés, dans laquelle il renfermait indistinctement tous les adeptes de la maçonnerie. Dans son ressentiment, il vouait à la vengeance céleste tous ceux qui par curiosité, ou par circonstance, avaient participé aux mystères maçoniques. Je crus devoir lui développer la distance qui se trouve entre le simple maçon, que de vaines cérémonies, une doctrine néologique et de joyeux banquets amusent et occupent, quelques soirées de l'année, et l'illuminé attaché à une secte de scélérats, d'assassins, et de désorganisateurs, par des épreuves horribles, par des sermens exécrables, par une sorte d'adhésion et de complicité aux grands forfaits destructeurs de l'ordre social. Je lui expliquai comment une foule d'hommes honnêtes et de bons citoyens employaient leurs loisirs à des associations innocentes, où la bienfesance et les autres vertus qui

honorent l'humanité, sont célébrées et pratiquées généralement, associations réunies sous les bannières de la maçonnerie; et que tous ne voyaient qu'avec horreur un rassemblement de furieux qui foulant aux pieds toute idée d'honneur, d'humanité, et d'amour de l'ordre, se fesaient un devoir de renverser les trônes, d'assassiner les rois et de bouleverser les sociétés par des crimes auxquels ils concouraient tous.

« Vous pouvez avoir raison, me dit cet honnête vieillard. Mon cœur est bien loin de cette misanthropie, qui se plaît à multiplier les méchans, et à trouver par-tout des coupables. Je n'entends donc parler avec vous que de ces derniers, de ces novateurs audacieux, de ces désorganisateurs qui vont à leur but à travers tous les crimes et tous les excès. Connaissez-vous, comme moi, tous les mystères de cette secte impie? Avez-vous entendu parler du tribunal établi à Rome, appelé le *Tribunal du Ciel*? Savez-vous que c'est à ce tribunal que parviennent promptement par les combinaisons d'une correspondance particulière et rapide, tous les délits attribués aux rois et aux princes de l'Europe,

à

à leurs ministres ou à leurs autres agens ? C'est *le Ciel* qui condamne les têtes à proscrire ? C'est lui qui commande leur assassinat ? C'est lui qui nomme les bourreaux et qui leur fait parvenir les poignards ou les poisons (1) ".

---

(1) *Note de l'éditeur.* Cette jurisdiction mystérieuse *du Ciel*, doit son origine aux *tribunaux secrets* établis dans l'Allemagne, et particulièrement dans la Saxe, depuis le commencement du douzième siècle. La connaissance des délits emportant peine capitale, était attribuée à ces tribunaux, qui avaient adopté deux formes de procédure, l'une publique et l'autre secrète. La sorcellerie, la magie et les sacrilèges, étaient de la compétence de cette dernière. Les commissaires formant le *tribunal secret*, en parcourant l'Allemagne, confiaient, dans chaque district, à deux personnes, la connaissance et l'instruction de ces procès. Le mystère le plus impénétrable enveloppait leurs opérations. Qui que ce soit ne savait dans le canton quels étaient ces deux inquisiteurs, qui juraient, en acceptant leur mission, de n'épargner ni père, ni mère, ni frère, ni épouse, ni enfans. Leurs travaux étaient tellement cachés, que nul particulier, quelqu'innocent qu'il fût, ne se croyait à l'abri de leurs recherches et de leur procédure. Ces secrets effrayans se révélaient, au retour des commissaires appelés *francs juges*, qui infligeaient les supplices et les condamnations que provoquaient les procédures des deux in-

« Un de mes amis, m'ajouta-t-il voyant que ces détails piquaient ma curiosité, a connu l'initié qui fut chargé, il y a quelques années, de voyager pour la Suède. Il avait d'abord rempli des missions particulières, et ce fut d'après la manière fidelle et intelligente avec laquelle il s'était conduit, que le chapitre du Nord, résidant à Stockolm, se détermina à lui confier des opérations plus

---

quisiteurs. On ne peut calculer jusqu'où se portait la terreur qu'inspirait cette forme impénétrable de poursuites et de délations. Le supplice venait atteindre l'homme jugé coupable, au moment de sa plus parfaite sécurité. La puissance de ces tribunaux non-seulement se conserva, mais même alla en s'accroissant jusqu'au quinzième siècle. Ils exécutaient eux-mêmes leurs sentences. On compta, en Allemagne, jusqu'à trois cents mille *francs juges*. La moindre indiscrétion que l'un d'eux commettait, était punie de mort par les autres. Pour annoncer que le supplicié avait été exécuté par les *francs juges*, ils le pendaient, non avec une corde, mais avec une branche de saule; s'ils le poignardaient, ils laissaient le poignard ou le couteau dans la blessure. Tous les princes d'Allemagne finirent par se faire *francs juges*, pour participer à cette puissance, et être à même d'en prévenir les coups. Elle parvint, cette puissance, à un tel degré

intéressantes. Il avait ordre de se rendre à Rome, en traversant l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Italie ».

« Ce fut en 1788 qu'il partit. On lui avait donné des lettres de recommandation pour diverses loges d'illuminés, établies dans les grandes villes qu'il avait à traverser. En passant à Lyon, il reçut des frères un accueil extrêmement ouvert et caressant. Beaucoup de secrets qu'il avait ignorés jusqu'alors lui

---

d'extension et de cruauté, qu'enfin les souverains allemands se réunirent pour l'anéantir entièrement; ce à quoi ils parvinrent avec beaucoup de difficulté.

Ce fut sans doute l'histoire de ces sortes de tribunaux qui donna l'idée à un poëte allemand d'écrire un drame intitulé : *Robert chef de brigands*, ouvrage depuis traduit en français, et qui se joue avec succès sur un théâtre révolutionnaire de Paris. Ce *Robert* est un misérable assassin qui, composant de sa troupe une espèce de *tribunal secret*, fait préalablement le procès des hommes riches ou puissans sur qui doit tomber sa rage.

Cette pièce produisit en Allemagne un tel effet, que des jeunes gens de Dresde avaient conçu le projet d'imiter *Robert*, et de s'établir dans une forêt de l'Empire. Elle contribua beaucoup, en France, aux succès de la révolution.

furent révélés. On lui apprit que dans peu une révolution renverserait le trône français, que le peuple serait armé contre son roi, et que des sectaires appelés à la restauration du gouvernement, y consommeraient sa ruine, sous le prétexte spécieux d'établir le règne de la liberté et de restituer à tous le droit de souveraineté attribué, par des publicistes extravagans, à une masse d'individus sans lumière, rassemblés au hasard et délibérant sur des matières inintelligibles, mais propres à les mettre en fermentation. On lui montra les signes de cette révolution prochaine, tels que la *cocarde* et l'*uniforme*, préparés pour faire d'une grande nation, un corps d'armée redoutable par le nombre et le fanatisme ».

« Rempli de ces idées et de ces tableaux funestes, l'initié arriva à Rome. C'est la résidence du tribunal du *Ciel*. Tous les mois, ce tribunal reçoit un état de situation de toutes les cours de l'Europe. Une dépêche considérable, dont le voyageur était chargé pour certains personnages mystérieux auxquels on l'avait adressé, lui donna à penser que probablement il était porteur de plusieurs états de cette nature ».

« Sur le vu de ces tableaux qui indiquent les délits attribués à tel monarque, à tel ministre, à tel autre personnage remarquable, le *Ciel* indique le coup qu'il faut frapper, la disgrace ou l'exil à déterminer, ou le peuple à mettre en révolte. Aucune considération autre que le tems n'arrête les forfaits commandés par le tribunal du *Ciel*. Cette puissance criminelle est implacable dans ses vengeances, éternelle dans ses ressentimens. Il n'est pas d'asile ni de moyen de résistance contre ses atteintes. Un roi, dans le milieu de son palais, entouré de ses gardes, de sa famille et de ses courtisans, reçoit, tôt ou tard, le coup mortel qui lui est préparé. Le proscrit aurait beau choisir la retraite la plus mystérieuse, tôt ou tard, le sicaire chargé des ordres du *Ciel* doit pénétrer jusqu'à lui, et exécuter le jugement dont il est porteur. Jamais ce tribunal n'a fait grace. Jamais ceux qu'il a marqués du sceau de sa proscription n'ont manqué de périr sous le fer d'un assassin ».

« L'adepte voyageur avait également appris à Lyon, et cette confidence lui avait été faite avec toutes les apparences du mystère, que Rome, l'ancienne capitale du monde, avait

l'honneur de nourrir dans son sein *douze vierges* de toute sorte de pays, *appelées les douze sœurs, destinées à accompagner la princesse polonaise, pour qui on se proposait de reconquérir l'empire de Jérusalem.* Il demanda si l'une de ces vierges était suedoise. On lui répondit qu'oui, et même il lui fut remis quelqu'argent pour l'entretien de ces vierges. Arrivé à Rome, l'italien auquel il fut adressé se hâta de lui demander cet argent, et voulut savoir si dans ses voyages il avait vu le grand maître du Midi, le duc d'Orléans, s'il avait soigneusement visité toutes les loges, et si par-tout il avait donné des preuves de sa discrétion et de son dévouement. Ayant répondu affirmativement sur chacune de ces questions, l'italien lui fit espérer qu'au plutôt il lui ferait voir les douze jeunes personnes. Effectivement, on l'introduisit dans une maison retirée, d'une des fenêtres de laquelle on lui fit voir douze filles occupées dans une espèce de bosquet à différens travaux de leur sexe. Celle qui lui fut donnée *pour suédoise* lui parut épaisse de taille, le teint basané et d'une tournure assez commune. Il la remarqua assez attentivement pour pouvoir la reconnaître en quelque lieu

qu'il la rencontrât. Aiguilloné par une vive curiosité, il s'était ménagé, à l'aide de quelques libéralités distribuées avec adresse, l'entrée mystérieuse de cette même maison. A quelques jours de là un domestique séduit le conduisit auprès de la *prétendue vierge suédoise.* Elle était occupée à tirer de l'eau d'un puits. Il lui parla suédois. Elle ne put lui répondre. Alors, il se servit de la langue italienne, à laquelle elle répondit dans l'idiome le plus commun. Ses réponses, son accent et son costume firent connaître suffisamment à notre voyageur que la *prétendue vierge, sa compatriote*, n'était autre chose *qu'une grosse servante napolitaine, enceinte de plusieurs mois* ".

" Ce même italien, chargé de pourvoir à l'existence des douze sœurs, dit à l'initié suédois, entr'autres confidences, *qu'incessamment il y aurait un grand bouleversement dans l'Europe, que le pape, l'empereur et les rois envieraient un jour l'existence obscure du plus humble de leurs sujets, et qu'enfin les* FRÈRES *allumeraient dans tout l'univers les flambeaux de la* VÉRITÉ, *dont devaient être un jour éclairés tous les peuples* ".

" L'initié fit toutes ces révélations à mon

ami, continua ce brave gentilhomme suédois; il les lui fit au hasard des vengeances dont il pouvait un jour devenir l'objet ».

» Le seul moyen, peut-être, de neutraliser les efforts de cette secte abominable, c'est d'en publier les mystères, d'en annoncer la hideuse doctrine, de donner à connaître tous ses crimes. Nous vivons, croyez-moi, monsieur le Polonais, au milieu de nos plus grands ennemis. Ils circulent autour de nous, ils s'asseoient à nos tables, nous en fesons sans le savoir les confidens de nos secrets, dont ils ne se saisissent que pour en abuser. Il y a peu de jours qu'un allemand qui, comme vous, vint me rendre une visite, me dit en me quittant : *Je savais que votre roi devait être assassiné ! — Vous étiez donc de la conjuration*, lui répondis-je ? — *Non. — Vous l'avez donc appris par l'opinion publique ? — Non. — On vous l'avait dit en secret ? — Non pas précisément ; mais je le savais, et l'Europe entière le savait avec moi* ».

Le lendemain de cette conversation intéressante, je pris congé de ce seigneur hospitalier et généreux. Ce qu'il m'avait dit resta profondément gravé dans mon esprit.

Ce fut le sujet de mes méditations pendant tout le cours de ma route jusqu'à Lublin.

Comment, me disais-je à moi-même, la poursuite légitime des lois ne peut donc atteindre cette horde de cannibales rassemblés au milieu de nous ! Ainsi, l'ordre social sera renversé par des forfaits inouis, au gré de ces abominables sectaires ! Unis par les mêmes principes et par des sermens odieux, rassemblés en faisceau par une parfaite uniformité de désirs et d'espérances, par les fils croisés avec justesse d'une correspondance bien calculée, ces infâmes désorganisateurs commandent l'exil d'un ministre, et le ministre est disgracié, la mort d'un roi, et le roi meurt, la chûte d'un empire, et l'empire est détruit !

Ils ont cependant parmi eux des princes et quelquefois ils ont eu des souverains. Par quel aveuglément incalculable, par quel fanatisme prodigieux ces princes ont-ils adopté une doctrine subversive de leur grandeur ! Jusqu'à quel degré d'illusions ces esprits faibles ont-ils été conduits, puisqu'ils sont disposés à admirer, à provoquer même des évènemens destructeurs de la puissance

à laquelle ils sont appelés ! Quel a dû être le travail exercé sur ces têtes crédules, qui creusent elles - mêmes l'abîme qui doit les ensevelir, et vont ensuite s'élancer de gaîté de cœur dans une suite de forfaits et de convulsions politiques dont elles ne peuvent attendre que honte et malheurs de toute espèce.

Ces mêmes princes abusés servent de points d'appui, et composent peut - être toute la puissance de la secte des illuminés. Sans *le duc d'Orléans*, la France inaccessible à la séduction de ces fanatiques, serait peut-être encore aujourd'hui paisiblement rangée sous la domination de ses rois ! Sans *l'un des premiers personnages de la Suède*, Gustave III plein de vie travaillerait encore aujourd'hui à l'affermissement de la couronne, à la prospérité de son empire, au bonheur et à la tranquillité de ses sujets. Crédulité aveugle ! orgueil mal entendu ! amour extravagant du merveilleux et de la nouveauté ; et toi surtout, fausse philosophie, lumière trompeuse, instrument destructeur de toutes les vertus et de toutes les affections sociales, école du cynisme et mère de tous les crimes, tu guidas

tes malheureux adeptes à l'oubli de la divinité, au mépris des sentimens de bienveillance, à l'ingratitude, à la sécheresse du cœur, qui divise les humains, isole leurs intérêts, réduit tout au calcul personnel, et fait de la société une vaste et morne solitude !

Une suite effrayante de leurs attentats, c'est qu'ils ne mettent rien à la place de ce qu'ils ont détruit. Dans leur fureur, ils déchirent en pièces le contrat-social, qui unissait tous les individus composant un grand peuple, et ils laissent cette agrégation d'individus en proie à tous les maux de l'anarchie ! Ils détruisent des palais, des temples, des places publiques, et sur les terrains dévastés, on ne voit plus que des décombres ! Ils promettent la liberté et le bonheur aux habitans d'une vaste cité, et ils allument au milieu d'elle une fureur homicide et destructive, qui d'un pays heureux, riche et florissant, ne fait qu'un vaste cimetière ! Pleins d'ardeur pour anéantir, ils ne laissent autour d'eux que des cendres et des ossemens. Rien n'a été créé par eux, et tout, d'après leurs affreuses espérances, doit être par eux anéanti !

Ils poursuivent le génie, et carressent la médiocrité. Le travail, la probité, la douce et prévoyante économie sont l'objet de leurs anathêmes. La fainéantise, l'ivrognerie, l'habitude des forfaits, l'inaccessibilité au remords, voilà les qualités qu'ils recherchent dans leurs initiés, voilà les titres à l'estime, à la confiance de cette horrible secte !

Je m'étais donc promis, aussitôt que je serais rentré dans ma patrie, moins désolée que tous les autres États du Nord par les fureurs des illuminés, de dévoiler tout ce que les circonstances de mon séjour en Suède, à l'époque d'un grand forfait, ont pu m'apprendre sur cette criminelle association.

La seule crainte qui suspendit le cours de mes travaux, et qui sans me porter jusqu'au découragement, m'a cependant fait douter long-tems du succès de mes révélations, c'est que les détails extraordinaires et presque prodigieux dans lesquels j'ai été obligé d'entrer pour faire connaître les liens et les mystères de cette secte impie et dévorante, ne donnassent à mes récits une teinte fabuleuse qui repoussât la confiance, et servît à éloigner les impressions de défiance que je

veux communiquer à tous les cœurs honnêtes sur les ténébreux scélérats dont nous sommes tous environnés. Malheureusement le mal que je signale ici n'existe que trop. De nombreux conjurés sont placés sur tous les points habités du globe, et, le bras armé de massues ou de poignards, n'attendent que des circonstances favorables pour plonger tous les peuples dans un abîme de désordres, de malheurs, et de forfaits de toute espèce. Oui, c'est la secte des illuminés qui assassina Gustave, qui révolutionna la France, qui mit l'Europe en fermentation, qui dévaste aujourd'hui l'Italie, qui doit incendier et ravager toute la surface de la terre.

S'il est encore parmi les hommes vertueux quelques étincelles de courage, de sagesse et de prévoyance, qu'ils méditent mes révélations, qu'ils apprécient, non la composition, mais l'utilité de cet écrit ! Ne rejettez pas, ô mes comtemporains, mes confidences, parce qu'elles ont un entourage de merveilleux et de singularité ! Réfléchissez seulement de quelles longues et mystérieuses précautions un rassemblement de monstres a

dû s'environner, pour mettre avec sécurité, en commun, leur dépravation, leurs forfaits et leurs complots ! Jugez par ce qu'ils ont fait, de ce qu'ils peuvent faire encore ! et ne négligez rien pour introduire parmi eux quelques individus assez courageux, assez adroits, pour apporter au milieu de l'Europe les clefs de cet antre de crimes, et livrer à la vengeance de l'humanité outragée, et des loix méconnues, les sectaires abominables de l'*Ordre des illuminés.*

§ V ET DERNIER.

Particularités sur les mœurs privées et les qualités politiques de Gustave III. — Anecdotes éparses.

Assez généralement l'éducation qu'on donne aux princes est vicieuse. On les accoutume à tout voir et tout apprécier sur parole. Riches des idées d'autrui, ils n'osent s'appuyer sur les leurs. Leurs instituteurs pensent, agissent et travaillent pour eux. Toujours soutenus par autrui, ils sont arrivés à l'âge d'hommes qu'ils restent encore à la lisière.

Leurs facultés morales sont éternellement en tutelle, et l'on est étonné quand on approche les individus nés à l'ombre du trône, de reconnaître que le résultat de l'éducation qu'on leur a donnée, est une habitude d'imbécillité et de défiance qui réduit au néant les moyens qu'ils ont reçus de la nature.

Gustave III eut le bonheur de tomber dans des mains habiles, qui se gardèrent bien d'employer cette funeste routine. Son éducation commencée par M. *Dalin*, bibliothécaire du roi, son précepteur, et par le *comte de Tessin*, son gouverneur, fut achevée par le *comte de Scheffer*, sénateur du royaume, et précédemment plénipotentiaire à la cour de France.

De son élève, il fit un homme. Il fit plus; il le mit à même d'être roi. Outre l'étude des langues, des sciences et des beaux arts, outre la diplomatie, le génie et l'art militaire, il lui apprit à connaître les hommes, à les persuader, à s'en faire chérir. Il lui communiqua les élémens de cette rare et véritable philosophie qui n'est autre que l'art (plus difficile qu'on ne pense) de sortir du *moi humain* et de se voir dans les autres.

Quand M. de Scheffer eut communiqué à

son élève les notions et les principes de conduite nécessaires à un prince, il lui dit : « Je
» vous ai mis sur la voie de la gloire et du
» bonheur. N'en prenez pas d'autre. Elle vous
» paraîtra d'abord embarrassée de quelques
» épines ; mais l'homme destiné à régner doit
» savoir vaincre des obstacles ».

Gustave avait voyagé d'abord dans l'intérieur de la Suède, après quoi il parcourut la plus grande partie de l'Europe.

Ennemi du faste et de la représentation ; persuadé d'ailleurs qu'en voyageant en prince, la vérité et l'expérience approcheraient difficilement de lui, il garda le plus secret *incognito*.

Son père lui avait recommandé de voir fréquemment le duc de Choiseul, alors premier ministre de Louis XV. Gustave reconnut que les moyens réels de ce seigneur étaient au-dessous de sa réputation, et il s'en tint éloigné.

Par-tout où parut Gustave, il donna la plus grande idée de sa personne. Son affabilité, ses connaissances, un attrait irrésistible attaché à ses manières et à sa conversation, lui avaient attiré tous les cœurs. Il laissa à Paris le souvenir

venir le plus flatteur. Le grand Frédéric ne parlait de son neveu qu'avec éloge et tendresse. « C'est un prodige que mon neveu, » disait-il ; il fait tout ce qu'il veut. Il aurait » coupé le nœud gordien, s'il l'avait entrepris ».

Les Parisiens éprouvèrent une joie réelle et générale quand ils apprirent que Gustave avait recouvré la plénitude de son autorité, et anéanti le despotisme sénatorial.

L'agriculture prit, sous son règne, les plus grands accroissemens. Il établit des tribunaux composés de juges sages et éclairés dans toutes les villes de la Suède. Les bienfaits de l'éducation furent étendus généralement dans son royaume. Une statue équestre fut érigée en l'honneur du grand Gustave, dans la place principale de Stockolm. Elle pesait 36,000. Le commerce maritime fut encouragé et augmenté considérablement. Une multitude d'édifices fut élevée par ses soins. Il protégea les arts, et les cultiva lui-même. Il a fait plusieurs pièces de théâtre.

Il se garda bien d'admettre le principe de la liberté illimitée de la presse. Il considérait cette liberté comme un moyen funeste de

calomnie et de désordre. Un particulier estimable lui exprimait son mécontentement sur les loix restrictives qu'il avait promulguées à cet égard. Voici la réponse du monarque : "J'ai posé cette loi pour l'honneur de votre
" fille ; car si malheureusement on la calom-
" niait dans un libelle, le coup serait irré-
" parable. Sa gloire en serait ternie, quand
" bien même l'auteur de la calomnie se ré-
" tracterait publiquement ".

Dans toutes les occasions, il montrait un courage héroïque. On l'a vu dans la dernière guerre contre la Russie, payer de sa personne comme le moindre soldat. Dans un incendie qui désola un des faubourgs de Stockolm, il s'y transporta l'un des premiers, travailla à éteindre le feu avec la plus grande activité. Confondu au milieu des flammes, avec les plus intrépides ouvriers : il donna en cette occasion une grande preuve de l'attachement qu'il portait à ses sujets.

En 1784, il fit un nouveau voyage en Europe, sous le nom *de comte de Haga*. A Rome, il se rencontra avec Joseph II. Tous deux éprouvèrent pour le pape Pie VI, un sentiment très-vif d'admiration et d'estime.

Plusieurs fois Gustave lui dit *que par son esprit pacifique et conciliateur, il mériterait d'être le pontife de toutes les nations.*

Après avoir séjourné à Naples où il dessina quelques vues de cet admirable pays, il se rendit en France, où il se proposait de faire un assez long séjour.

On le revit à Paris avec un plaisir inexprimable. L'accueil qu'il reçut du roi et de la reine, dégagé des vaines formules de l'étiquette, dut flatter son ame sensible. Très-souvent il retournait à Paris. Rien n'échappa à sa curiosité. Il parcourut tous les ateliers, et fit une visite à tous les hommes à talens. Presque toujours accompagné du seul *comte de Fersen*, son ambassadeur, il ne négligeait aucune occasion de bien voir et de bien connaître tout ce qui s'offrait d'intéressant à ses regards. Dans les spectacles et autres lieux publics, il se plaisait à lier conversation avec des personnes qui lui paraissaient instruites, et dont il obtenait des détails et des réflexions qui le mettaient à même de bien saisir l'esprit et le caractère français.

La simplicité de ses manières et la distance à laquelle il se tenait de tout luxe et de

toute représentation, fit dire à une femme étourdie, assez haut pour qu'il put l'entendre : *Ce roi de Suède a bien l'air d'un roi de campagne. Il est vrai, madame*, répliqua-t-il sur-le-champ ; *les campagnes que j'ai faites sont assez honorables pour que j'en conserve le titre.* Il venait de battre les Russes par terre et par mer.

Il était à l'une des audiences du parlement, où il admirait le talent oratoire de M. Séguier, alors avocat général, quand il apprit que M. Dupeiron, gentilhomme français, attaché à son service et qu'il avait amené à sa suite, venait d'être tué en duel par M. le comte de la Marck. Tous les spectateurs furent témoins de sa vive douleur, et lui surent gré de l'intérêt qu'il portait à l'un de leurs compatriotes.

Il éprouvait en effet une affection toute particulière pour les Français. Ceux qui, échappés aux proscriptions révolutionnaires de leur pays, vinrent à Stockolm chercher un asile, reçurent de lui secours et protection. Il se plaisait à s'en environner. Beaucoup furent attachés particulièrement à sa personne et à son service. Un jour que, sui-

vant son habitude favorite, il parcourait *incognito* quelques quartiers de sa capitale, il rencontra le chargé d'affaires de France, accompagné de deux gentilshommes de cette nation. Après leur avoir dit à tous trois les choses les plus obligeantes, il s'avance vers l'un d'eux, prend les deux autres par la main, et se mettant au milieu, *voilà, messieurs les français*, leur dit-il, *comme j'aime à être entouré.*

Plusieurs traits de sa vie annoncent un génie prompt à concevoir des expédiens et à les exécuter avec la même vivacité. Si, à l'imitation de certains princes, il eût soumis ces sortes d'inspirations heureuses à l'examen de ses ministres ou de ses généraux, il eût laissé échapper, pendant la lenteur de leurs délibérations, le moment utile de suivre les éclairs de génie qui venaient à son secours. En voici un exemple :

En 1782, après une déclaration de guerre faite à la Suède, par la cour de Dannemarck, sur l'instigation de la Russie, le prince royal de Dannemarck pénétra dans la partie occidentale de la Gothie, et vint avec une armée de 12,000 hommes à trois lieues de Gottembourg, dont il se proposait de faire le siége. Cette ville est riche, peuplée, marchande,

intéressante sous tous les rapports ; mais elle n'a d'autre moyen de défense que quelques remparts éboulés, et une bourgeoisie étrangère à toute habitude militaire. Gustave apprend cette invasion. A l'instant il monte à cheval et se fait suivre des envoyés de Prusse et d'Angleterre. Il entre dans Gottembourg qu'il trouve désolée, lui troisième. Sur le champ, il fait publier dans tous les quartiers que la ville est sauvée, et qu'un corps de 10,000 hommes vient à son secours. Les bourgeois reprennent courage. On braque sur les remparts des canons de bois peint. On tire des coups de fusil. Des espèces d'évolutions se font à la vue de l'ennemi. Tout lui annonce des préparatifs de défense. L'envoyé de Prusse se rend auprès du prince de Hesse, lieutenant du prince de Dannemarck, et lui déclare que 30,000 prussiens viennent au secours de la Suède. Celui d'Angleterre suppose qu'une escadre anglaise arrive avec l'intention de bloquer Copenhague. L'armée danoise s'effraye de ces fausses nouvelles. Les généraux délibèrent, et tous se déterminent à faire une prompte retraite. Ainsi, par l'habileté d'un seul homme, toute une province

est garantie des fureurs d'un ennemi, auquel on ne pouvait, dans ce moment, opposer aucune résistance. Le génie de Gustave supplée à une armée puissante, et prouve à toute la Suède que ce n'est pas toujours par de nombreux soldats et avec des dépenses énormes qu'on en impose à ses ennemis.

Se trouvant un jour près de la citadelle de Cronenbourg, qui défend le détroit du Sund, et voyageant *incognito* suivant son usage, il demanda à la visiter. Le commandant, français d'origine, mais alors au service de la cour de Dannemarck, le lui refusa durement. *Si votre majesté se nommait*, lui dit un des seigneurs de sa suite, *je suis sûr que les ponts-levis se baisseraient sur-le-champ. — C'est ce que je ne veux pas faire*, répondit Gustave. *Au surplus, ce gouverneur, avec son refus, n'est qu'un imbécille. Je connais la force de Cronenbourg. Quand j'en aurai envie, ce ne sera pas ici que je l'attaquerai. — J'entends, sire; vous ferez ce que l'on conseillait autrefois aux Espagnols, pour reprendre Gibraltar. Vous irez l'attaquer aux colonies.*

En 1789, les nobles avaient essayé de reprendre une partie de leurs pouvoirs. Les

sénateurs intriguaient. L'orgueil de leurs délibérations s'écartait du ton soumis et subordonné que leur prescrivait la constitution de 1772. On pressentait en quelque sorte des avant-coureurs de révolte. Des conférences secrètes et multipliées, des discours séditieux, une sorte de résistance audacieuse contre le gouvernement, semblaient exiger des mesures coercitives. Dans une matinée, au moment où le sénat était assemblé, Gustave le fait bloquer par des troupes fidèles. Les sénateurs restent ainsi enfermés pendant plusieurs jours. Le roi leur fesait passer des vivres. Leur consternation était à son comble, lorsque les fesant sortir un à un, on les oblige de la part du roi à signer une rénonciation formelle au titre *de sénateur*, et à renouveler le serment d'obéissance passive à la constitution de 1772.

Les images fortes, les impressions soudaines et inattendues, tout ce qui tient en un mot au merveilleux, produisent le plus grand effet sur l'esprit de la multitude. C'est ce que Gustave avait encore parfaitement étudié. Pour continuer la guerre contre les Russes, il avait besoin d'une recrue d'environ dix mille

hommes. Il ne pouvait se la procurer par les moyens ordinaires. Une sorte d'épuisement y mettait un puissant obstacle. Que fait-il ? Il fait transporter mystérieusement et pendant la nuit, un rocher énorme dans une petite plaine de la Dalecarlie. Cette mesure prise, il s'y rend lui-même, fait convoquer tous les ouvriers des mines qui forment presque toute la population de cette province. Au milieu de l'assemblée, il monte sur cette pierre et leur dit : « C'est de „ dessus cette même pierre que Gustave „ Adolphe, mon illustre ancêtre, vous ha- „ ranguait, quand il vous appela à la liberté. „ C'est là qu'il reçut le serment que jamais „ il ne serait abandonné de ses fidèles sujets, „ que tous le suivraient et combattraient pour „ lui jusqu'au dernier soupir. Je viens vous „ rappeler ce serment. Je remets sous vos „ yeux le signe solemnel de l'engagement de „ vos pères. J'ai besoin de dix mille braves „ suédois pour combattre les Russes. Qui de „ vous faussera la foi de ses ayeux ? Venez „ avec moi repousser ces fiers ennemis, et „ ramener la paix par l'éclat de vos victoires. „ On ne le laissa pas achever. Dix mille jeunes

ouvriers s'inscrivirent sur-le-champ, et le lendemain marchèrent à l'ennemi.

Par suite de ce même principe, que rien n'en impose à la multitude comme ce qui parle à ses sens, il avait soumis sa cour à une étiquette de tenue et de magnificence habituelles. Le même prince qui parcourait l'Europe à franc étrier, qui couchait au bivouac, qui se contentait en campagne des alimens les plus grossiers et du gîte le plus misérable, qui se plaisait sur-tout dans l'incognito le plus exact, était toujours à Stockolm vêtu avec magnificence. Il exigeait les mêmes soins des princes, des seigneurs et des dames de sa cour. Dans toutes les occasions solemnelles, il paraissait en public revêtu des ornemens de la royauté. Il était sûr par ce moyen de doubler le respect du peuple qui ne l'accorde qu'à ce qui lui en impose. L'exemple qu'il avait eu dans ses voyages de divers souverains qui, anéantissant par des habitudes trop familières, et par un oubli de toute représentation, l'intervalle nécessaire à établir entre le prince et ses sujets, ont mis leur puissance en discrédit et leur trône en péril, l'avait déterminé à ne jamais négliger cette nature de

prestige qui commande le respect, la soumission, et divinise en quelque sorte aux yeux du vulgaire, l'homme chargé de le gouverner.

Cela s'accordait d'ailleurs avec le tour particulier de son esprit, qui aimait les choses extraordinaires, et tout ce qui, parlant fortement à l'imagination, tendait à ennoblir les idées et à fortifier le courage. Le genre chevaleresque avait beaucoup d'attrait pour lui. Ses ennemis se plaisaient à l'appeler *le Don Quichotte du Nord*. Il était loin cependant de porter cet amour jusqu'à l'extravagance. Il avait su de bonne heure apprécier les fautes de Charles XII, puisque jamais il ne fit la guerre que pour s'assurer une paix honorable. Mais il pensa que des fêtes brillantes et guerrières produiraient deux natures d'effets favorables; le premier d'entretenir l'émulation parmi les officiers et l'amour de leur honorable métier; le second de faire oublier aux nobles suédois les anciens souvenirs de leur puissance sénatoriale, et de les renouer par les liens de la discipline militaire au joug de l'obéissance que tout sujet doit à son roi, comme tout soldat à son général. L'année même de

sa mort, il avait fait exécuter un tournoi dans les dehors de Stockolm. Les deux principaux quadrilles avaient été commandés, l'un par lui-même, l'autre par le duc de Sudermanie, son frère.

Il était jaloux de donner une grande idée de son sang-froid et de son courage. Il savait souffrir sans se plaindre, et s'attachait à déguiser le sentiment de la douleur, sous une apparente serénité. En fesant manœuvrer des troupes dans une plaine des environs de la ville d'Abo, le feu effraya son cheval. Il fit une chûte, et se cassa le bras gauche. Il supporta l'accident, l'opération et ses suites avec une constance admirable. Il n'était pas encore guéri et portait le bras en écharpe, lorsqu'il se rendit à Saint-Pétersbourg auprès de l'impératrice, Catherine II, pour régler ensemble des intérêts politiques.

Lorsqu'il reçut le coup de pistolet qui termina sa vie, pendant les treize jours qu'il survécut, il souffrit d'une manière inouie. Il n'en resta pas moins occupé des intérêts de son royaume, et de ses affaires particulières. Sa chambre était ouverte à tous les survenans ; ministres, princes, ambassadeurs,

officiers-généraux, étaient également reçus à toutes les heures du jour. Il avait avec tous des conversations très-longues et très-animées. Il ménageait tous les intérêts, et semblait craindre de laisser un seul mécontent. Ayant fait ordonner qu'on fermât sur-le-champ les portes de Stockolm, et ne voulant pas que les ambassadeurs des cours étrangères se choquassent de cette précaution, il les fit appeler dans le cabinet où il s'était lui-même transporté quelques minutes après avoir été frappé, et leur dit : « J'ai fait fermer les portes » de la ville, et j'espère que cette mesure » ne vous offensera point. Comme ce n'est » que dans trois jours que vos dépêches » peuvent partir, vous serez mieux à même » d'instruire vos cours respectives de ma si- » tuation, et si je dois, ou non, en revenir ». Il eut avec son fils de longues conférences, et lui donna des avis très-détaillés sur la conduite qu'il avait à tenir pour rendre ses peuples heureux, et parvenir à s'en faire aimer. Il rédigea un mémoire abrégé de ces mêmes instructions, qu'il lui donna la veille ou la surveille de sa mort. Son testament très-long et très-détaillé, fait dans les mêmes

instans, était écrit tout entier de sa propre main. Lui-même composa le conseil de régence, des comtes de Wachtmeister et d'Oxenstierna, et des généraux de Taube et Armfelt. Ce dernier lui était vivement attaché. Se trouvant à l'un des pansemens de l'énorme blessure du roi, il lui fut impossible de dissimuler sa douleur. *Eh! mon ami*, lui dit le roi, *de quoi vous affectez-vous? Ne connaissez-vous pas l'effet d'une blessure? vous en avez reçu un si grand nombre d'honorables à mon service!*

Sans être beau, son extérieur annonçait quelque chose d'infiniment spirituel. Sa taille était d'environ cinq pieds deux pouces. Il était mince. Ses yeux grands et pleins de feu décelaient la noblesse de son origine. Sa physionomie présentait un ensemble de douceur et de gravité. On avait remarqué que ses deux joues ne se ressemblaient pas, et que la différence même en était sensible. Cette sorte d'irrégularité avait fait dire que *sa politique était, comme lui, à deux visages.* Beaucoup de gens en effet lui reprochaient peu de scrupule à oublier ses promesses. Peut-être que dans différentes crises de son

règne, il se trouva forcé de hasarder des engagemens que dans la suite il s'est vu dans l'impossibilité de remplir. La puissance souveraine n'est - elle pas d'ailleurs continuellement environnée de requêtes de toute nature? Comment satisfaire tout le monde ! c'est ce à quoi ne put parvenir Gustave, comme ce fut l'écueil de tous les autres monarques, malgré l'immensité de leurs ressources !

Quelque grêle et effilée que fut sa corpulence, il n'en était pas moins robuste. Rarement fut-il malade, et jamais aucune incommodité, quelque forte qu'elle pût-être, ne le retint au lit. Il supportait facilement toutes les fatigues de la guerre et des voyages. Comme les généraux romains, il bravait indifféremment la faim, la soif et l'intempérie des saisons. Rien ne l'arrêtait dans ses courses, et toutes les températures lui étaient parfaitement supportables.

De tous les souverains de l'Europe, ce fut le seul qui pressentit avec justesse les effets qu'il fallait attendre de la révolution française. On a prêté à beaucoup de personnages remarquables une réflexion qui n'appartient qu'à lui. *Ce mal*, dit-il plusieurs

fois , *fera inévitablement le tour de l'Europe.*

Bien persuadé de cette fatale vérité, il n'entra pas dans la coalition, à l'imitation de certains autres souverains, avec le ridicule projet d'étendre sa domination sur une portion de la France désolée, et de travailler en même tems à l'abaissement de ses rivaux. Il se proposait d'attaquer de vive force le monstre révolutionnaire, de le combattre corps à corps, et de lui porter une atteinte mortelle.

Il savait parfaitement qu'il est difficile de se mesurer avantageusement avec un peuple fanatisé par la perspective d'un mieux imaginaire, et sur-tout par le recouvrement d'une liberté farouche et sans frein. Il calculait les moyens de l'attaque sur les moyens de résistance. Son plan était de combattre les anarchistes avec toutes les armées européennes réunies ; de leur porter dès le premier moment un coup terrible, et de poursuivre l'insurrection jusqu'à la destruction totale d'une secte qui machinait d'avance le renversement de tous les trônes du globe.

Sa résolution était de tellement accabler les

chefs

chefs de l'insurrection sous le poids de leurs défaites, qu'il leur fût impossible de raviver l'esprit révolutionnaire dans l'opinion du peuple. Il les eût poursuivis jusque dans la capitale de la France, et aurait forcé les Français à reconnaître l'aveuglement dans lequel on les avait plongés, et la source incalculable de maux qu'on avait ouverte devant eux.

Mais les hasards, ou la fatalité en décidèrent autrement. Il était écrit que toutes les circonstances imaginables concourraient à l'extension de la doctrine révolutionnaire, et qu'après la mort de Gustave, les autres souverains coalisés, hors d'état d'apprécier les suites du bouleversement de la France, s'abandonnant à des haines réciproques, à des espérances pitoyables, et cessant d'agir de concert, s'exposeraient successivement à voir leurs armées détruites et leurs trônes renversés.

On essaya plusieurs fois de calomnier auprès de lui *les princes émigrés*, en disant qu'ils étaient rebelles à leur patrie : « S'il s'agit, ré-
» pondait-il, d'une patrie qui honore Dieu,
» respecte les personnes et les propriétés, ils
» ont tort ; mais s'ils ont fui un pays où
» l'athéisme et le sacrilège sont en honneur,

„ où le pillage, l'incendie et l'assassinat sont „ des actes consacrés et dignes de récompense, „ où les propriétés sont méconnues, ou tous „ les crimes sont naturalisés, alors ceux que „ vous blâmez ont bien fait de s'éloigner „ d'une terre peuplée de scélérats ou de pros- „ crits ”.

Son fils Gustave IV, dans sa dix-neuvième année aujourd'hui, marche dignement sur les traces de son père, dont il respecte la mémoire et les dernières volontés. Le premier usage qu'il a fait de sa majorité a été de rappeler auprès de lui, ceux des fidèles serviteurs de Gustave III que le duc de Sudermanie avait tenus loin de la cour, et même disgraciés pendant sa régence.

Un certain baron de Reuterolm, chassé de la Suède par Gustave III pour cause d'*illumination* et d'esprit de révolte, avait été rappelé par le duc de Sudermanie et réintégré dans ses places. Gustave IV, à son avènement au trône, et dégagé de la régence de son oncle, se hâta de faire savoir au baron qu'il eût à se retirer de la Suède, et à retourner au lieu de son premier exil. En vain le duc Charles insista pour le faire rester; le jeune roi fut

inflexible, et l'opinion publique lui en sut le meilleur gré.

Sans doute qu'il ne justifiera pas ce mot profond d'un philosophe du Nord qui apprenant l'assassinat de Gustave, dont la douceur était connue : *Les malheureux!* dit-il en parlant des conjurés, *en tuant un excellent prince, ils ont peut-être éveillé un tyran.* Tout donne à espérer que ce jeune monarque, loin d'être un tyran, ne s'occupera au contraire que du bonheur de son peuple.

Il s'en faut de beaucoup que le régent ait, par sa conduite ultérieure, effacé les fâcheuses impressions que l'on prit sur son compte lors de l'assassinat de son frère. Plusieurs circonstances ont servi à les fortifier.

D'abord, il a disgracié et éloigné de la cour les personnes les plus affectionnées au service de son frère. Leurs places leur ont été enlevées et données de préférence à ceux qui avaient marqué le plus d'éloignement pour ce prince. Les anciens sénateurs ou leurs fils ont été les objets des faveurs du régent. Cette conduite décèle ou mépris ou indifférence pour la personne du roi mourant. Serait-ce présomption

et certitude de mieux faire? Cet orgueil que rien ne justifie, serait cependant moins révoltant que le premier sentiment. N'est-il pas d'ailleurs bien impolitique de donner des preuves aussi évidentes du peu d'estime qu'on a pour la conduite de son prédécesseur? L'opinion générale n'a-t-elle pas le droit d'attribuer à un sentiment de haine ou d'envie, cette condamnable affectation? Quel pourra être ensuite l'attachement à espérer de celui qui, dans la chûte de l'homme qu'il remplace, entrevoit le caprice qui va bientôt amener la sienne? Malheureusement tout cela justifie des opinions extrêmement enracinées sur le duc de Sudermanie, et qui sont odieuses. A sa place, il me semble que j'aurais plus fortement cherché à les détruire.

Le général Armfelt fut peut-être, comme je l'ai déjà dit, le suédois le plus attaché à la personne et aux intérêts de Gustave III. Dépositaire absolu de la confiance de son maître, tout donnait à présumer qu'aucun des secrets de ce prince ne lui était étranger. Le duc de Sudermanie voulut les lui arracher. Il employa tour-à-tour les caresses et la menace. *Je vous*

ai dit, mon prince, lui répondit Armfelt, *tout ce qu'il est utile de savoir pour le bien de l'État; le reste appartient à mon maître, et sera enseveli avec lui. Je n'ai rien de plus à vous dire.* La disgrace de ce seigneur fut bientôt décidée. Ses amis l'avertirent de quitter Stockolm et la Suède avec la plus grande célérité. Il y allait de sa liberté et peut-être de ses jours. Ce fut à Naples qu'il fixa son asile. Lorsque le régent eut découvert le lieu de sa retraite, il est certain qu'il envoya le colonel Palinquist, illuminé et connu comme tel, pour l'arrêter dans Naples même. Cet officier commandait la frégate sur laquelle on devait ramener le géneral Armfelt pieds et poings liés à Stockolm. Il était accusé d'indiscrétion, ou d'un autre délit envers le *Tribunal du Ciel.* Tous les initiés de Naples étaient intéressés à le livrer à ses bourreaux. Il eut le bonheur d'être instruit à tems du coup qui se préparait contre lui. On lui procura tous les moyens possibles de s'évader, et il parvint à échapper aux fureurs et à la haine d'un homme pour le frère duquel il avait répandu son sang et sacrifié son repos. Aujourd'hui il est en Russie, où se sont retirés la plupart des partisans

de Gustave III, disgraciés et exilés par son frère (1).

Le comte Munck, homme de tête, pénétré du plus tendre souvenir pour son maître Gustave III, parut sans doute dangereux au régent. A peine celui-ci fut-il revêtu de l'autorité souveraine, qu'il fit arrêter ce seigneur. Des soldats le conduisirent hors de Stockolm avec tout l'appareil de la captivité. Personne n'avait pu pénétrer le lieu où l'on avait ordre de le conduire. C'était sur le retour des gardes que l'on comptait pour être informé de ce qu'il était devenu. Ils rentrèrent dans la ville au bout de quelques heures. Depuis, personne n'a entendu parler, ni reçu aucune nouvelle du comte Munck. On a dit très-long-tems tout haut dans Stockolm, qu'il avait été assassiné

(1) L'un d'entr'eux, M. de Réhausen, intimement attaché à Gustave III, se refusa constamment à choisir la Russie pour le lieu de sa retraite. Il partageait avec son prince, la haine que ce dernier portait à ce gouvernement ambitieux et usurpateur. Il avait long-tems demeuré en France en qualité d'envoyé, et sans doute il se serait fixé dans ce pays qu'il aimait infiniment, sans la politique insensée qui y règne encore aujourd'hui. Il y avait laissé de vrais amis.

par ordres supérieurs, à deux ou trois lieues de la ville.

Une foule de détails et de circonstances à-peu-près semblables, ont rendu la régence du duc de Sudermanie odieuse au peuple suédois. Il est possible de croire cependant que s'il n'avait pas eu le malheur de s'attacher à la secte des illuminés et de s'imprégner de leur doctrine, ses inclinations abandonnées à leur pureté primitive, n'auraient pas permis qu'il embrassât des mesures cruelles, qu'il se livrât à des ressentimens aveugles, au point d'avoir compromis sa mémoire et déshonoré sa régence.

Les deux principaux complices de la mort de Gustave III, les comtes de Horn et Ribbing, sont pleins de vie et ont trouvé des retraites. On croit que l'un des deux s'est fixé en France. A cet égard, voici une anecdote assez curieuse que j'ai rencontrée dans le numéro 188 du Journal général de France, à la date du 28 mars 1797, publiée par l'auteur de ce journal pour servir (suivant ses propres expressions) de matériaux à l'histoire. Je pense qu'il ne me saura pas mauvais gré de la placer ici.

« Un soir (c'était à-peu-près à l'époque du trop fameux 13 vendémiaire (1),) vers les neuf heures, j'entrai (c'est le journaliste qui raconte) chez un restaurateur de la rue de Grenelle faubourg Saint-Germain. A une table voisine de la mienne étaient placés deux individus, l'un français, l'autre qui me sembla étranger. A son accent, sur lequel cependant je me mépris, j'imaginai que ce pouvait être un de ces belges, l'écume de leur pays, qui, après l'avoir infecté, s'en vont dans d'autres contrées distiller leurs poisons ».

« Ma curiosité fut piquée. A ce qu'il me semble, dis-je à cet individu, monsieur est du Nord ? — Non, monsieur, me répliqua-t-il, avec un ton moqueur, je suis du Midi. — Monsieur s'amuse, dit le français, il est suédois. A ma curiosité succéda le plus vif intérêt, je continuai : Toute votre nation doit bien regretter son roi ? — *Citoyen*, nous ne regrettons pas les scélérats.

---

(1) Terme de la nouvelle computation du tems, adoptée récemment en France, et servant d'*ère républicaine*. Beaucoup de français croyent qu'on cessera bientôt de *prendre de ces almanachs*.

— La renommée n'a jamais appris à personne que Gustave III fût un scélérat! — La renommée a eu tort. — Je ne le pense pas; mais comment le comte Anckarstroëm a-t-il pu pousser le crime jusqu'à assassiner son roi ? — Anckarstroëm était un brave homme, *un bon citoyen.* Il n'est pas le seul qui ait voulu purger la Suède de *son tyran.* — Passons l'épithète. On a bien cherché à en flétrir la mémoire de Louis XVI, et elle n'en est pas moins respectée aujourd'hui, même par ses plus grands ennemis. — Plusieurs *patriotes* tirèrent au sort. Avant la chance, Anckarstroëm s'écriait : Pourquoi cette mesure ? elle est inutile ; me voilà ! Je suis tout prêt à tuer GUSTAVE. Le tirage n'en eut pas moins lieu, et le sort favorisa *le patriotisme d'Anckarstroëm. J'étais au bal quand le tyran y perdit la vie. Un des complices d'Anckarstroëm se promène tous les jours dans Paris.* — (Monstre exécrable, dis-je alors en moi-même, tu m'as bien l'air d'être ce complice là (1) !) —

---

(1) On assure qu'on rencontre souvent dans les rues de Paris, *un des assassins de Gustave III.* On dit de plus qu'il se trouve dans des sociétés brillantes où

Un assassinat, monsieur le suédois, est toujours un crime odieux. Tôt ou tard, ce misérable complice dont vous me parlez périra comme il le mérite. Quiconque se permet l'apologie d'un pareil forfait, ne peut guères espérer une fin plus heureuse. Quel était d'ailleurs le crime de Gustave aux yeux de ses assassins? — Anckarstroëm aimait une comédienne, et voulait l'épouser. *Le tyran* s'y opposa et la fit enlever. La vengeance suivit de près cet acte despotique. — Le comte Anckarstroëm ne pouvait épouser une femme de cette classe. — Préjugé. — Il est des préjugés si antiques, qu'ils se trouvent liés aux

---

chacun l'accueille sous le nom de *beau régicide*. Assurément la doctrine qu'on professe dans ces maisons là ressemble à celle du *Vieux de la Montagne*, du *Savetier de Messine*, de *Robert chef de brigands*, et de tant d'autres illustres scélérats par qui le crime était légitimé, et qui pensaient que dès que, dans leurs orgies nocturnes, ils avaient décidé la mort de quelqu'un, tout moyen pour y parvenir était digne d'éloges et de récompense. C'est apparemment dans les salons de ces *messieurs* et de ces *dames* que les *tyrannicides* institués par les *jacobins* de France, venaient prendre leurs leçons et s'habituer à l'assassinat.

principes constitutionnels d'un empire. Plus d'une mésalliance a peut-être préparé en grande partie l'horrible révolution qui pèse aujourd'hui sur la France. — Tant mieux. — De quel droit, étranger que vous êtes, vous avisez-vous de tenir en public de pareils discours ? — Par le droit sacré de *la liberté*. — Passons. Mais avoir enlevé la maîtresse d'Anckarstroëm, était-ce une affaire d'État qui pût engager tout autre que ce monstre dans cet affreux complot ? — *Nous n'étions pas contens de lui*, et notre constitution....... — Votre constitution vous donne-t-elle le droit d'assassiner votre roi, sous le prétexte que vous n'en êtes pas *contens* ? Je suis persuadé que la brave nation suédoise désavouerait un semblable langage. — Notre constitution, *citoyen*, nous autorisait à le déposer. — J'entends. Déposer est trop long; vous avez trouvé plus expédient de le tuer ! — Nous n'étions pas les plus forts. — D'après ce mot, la nation ne voulait donc pas de ce crime ? — Mais est-ce la nation française qui a détrôné votre roi, qui l'a conduit à l'échafaud, qui.... — La nation a été égarée. Elle a cru aux espérances de la révolution, de

l'espérance on l'a fait passer à la stupeur ; alors ont paru tous les crimes ; mais vous n'avez pas cette excuse. La Suède n'était point en *révolution*. C'est de sang-froid, et dans le calme d'une paix profonde, qu'Anckarstroëm, ses complices et vous, avez commis cet affreux forfait. — *Anckarstroëm* sur l'échafaud déclara qu'il avait commis un crime contre l'humanité, mais que cependant si c'était à refaire, il aurait la même détermination. — A ces mots, cet homme exécrable se leva, son camarade le suivit, et ils sortirent. Je dois cependant au français la justice de dire que les réflexions qu'il jeta dans ce dialogue annonçaient la plus grande horreur pour l'assassinat, et sur-tout, pour le régicide ».

Par cette anecdote, dont l'auteur garantit l'authenticité, on reconnaît le fanatisme furieux qui guida Anckarstroëm et ses complices. On voit que ce feu impur brûle encore dans leurs veines, et qu'ils ont dépouillé tout sentiment d'humanité, au point d'être prêts à frapper de semblables coups, si ceux qui dirigent leurs bras le leur commandaient de nouveau.

L'assassin et ses deux complices étaient tellement avides du sang de Gustave, que déjà ils avaient essayé en plusieurs occasions de le massacrer. Quelques jours avant le départ du roi pour Gefle, Horn et Anckarstroëm s'étaient introduits pendant la nuit dans le château de Haga, jusque sous les fenêtres de la chambre à coucher située au rez-de-chaussée. Le roi était assis précisément en face de l'une de ces fenêtres. Il était resté constamment immobile, paraissait plongé dans une grande rêverie, et avait le visage extrêmement pâle. Ils le crurent tombé en apoplexie. Cette idée les effraya. Ils se retirèrent.

Quelques tems après, le roi partit pour Gefle. Ribbing et Anckarstroëm l'y suivirent toujours dans le même dessein. L'occasion qu'ils guettaient ne se rencontra point. Ils rentrèrent, à la suite de la cour, dans la capitale.

Là, tous trois délibérèrent sur le lieu où ils l'attaqueraient, soit dans un endroit écarté de la promenade, soit à l'opéra, soit à l'un des bals masqués. Ils résolurent de choisir ce troisième moyen. Les premiers bals ne leur

offrirent aucune occasion. Celui de la nuit du 15 mars, malheureusement, leur parut plus favorable.

Anckarstroëm avait, disait-il, pris le parti de se brûler la cervelle aussitôt que son coup serait frappé. Il n'en fit rien. Comptant sur l'impunité, il n'attenta point à ses jours, ou plutôt assez féroce pour commettre un forfait, il manqua de courage pour s'en punir lui-même. Il attendit lâchement que le fer des bourreaux vint mettre le terme à sa criminelle existence.

Il faut observer à la honte d'un des complices qui a survécu à son crime, qu'Anckarstroëm, avant de porter le coup fatal, dit à MM. de Horn et Ribbing, en les arrêtant par le bras : « Messieurs, il serait possible que dans le moment où Gustave paraîtra, je fusse un peu troublé, non que je manque de courage ; mais vous pensez bien que je pourrais me tromper dans une foule si grande, et attaquer un autre que le roi ; mes amis, comment faire ? Hé bien, s'écria de Horn en le rassurant, ne t'inquiète de rien, tu frapperas précisément celui à qui je dirai : *bon jour beau masque* ». Effectivement ce fut sur l'indication

du comte que l'assassin frappa Gustave.

Il fut sans doute incertain s'il emploierait un poignard ou un pistolet pour consommer l'assassinat, ou si l'un suppléerait à l'autre. Il s'etait muni de ces deux sortes d'armes. On a découvert depuis qu'il avait fait fabriquer ce poignard par un fourbisseur de Stockolm. Aussi était-il d'une forme extraordinaire, et même effrayante (1). L'atteinte en eût été nécessairement mortelle. Pour le rendre encore plus meurtrier, il y avait ajouté lui-même des brêches très-profondes. Quand on

(1) Un gentilhomme français que je rencontrai en Allemagne, et à qui je parlai du poignard d'Anckarstroëm, me dit : « Ce que vous me racontez me rappelle l'épithète de *chevaliers du poignard* que nous donnèrent les meneurs de la révolution française, dans le tems où nous nous réunissions au château des Tuileries pour défendre, s'il se pouvait, notre malheureux roi. La vérité est que jamais un poignard n'a existé dans nos mains, que les révolutionnaires n'en ont pas trouvé un seul, quoique le 28 février ils disaient en avoir remporté des corbeilles pleines. *Les assassins du* 10 *août et les septembriseurs* ont seuls connu en France cette arme horrible ».

réunit par la pensée, la suite d'idées atroces qui appartenaient à cet assassin, on serait tenté de croire à la réalité de cette expression fabuleuse, que *le cœur d'un tel homme était habité par des furies.*

Quoique jeune, puisqu'il avait à peine trente ans, ses habitudes étaient sombres, sa conversation laconique ; il fuyait la société. Ses ressentimens étaient implacables. Jamais il n'avait oublié une offense, ni même un tort. La moindre contrariété le mettait en fureur, et alors il était capable des plus terribles excès. Un de ses camarades me raconta que dans une promenade avec plusieurs officiers, il prit fantaisie à Anckarstroëm de vouloir faire passer un ruisseau assez étroit à son cheval. Celui-ci refusa d'obéir, et se cabra. Le cavalier insista sans succès. Furieux, il descendit, tira son sabre, et coupa les deux jambes de devant de l'animal. *C'est ainsi*, s'écria-t-il, *qu'il faut traiter tout cheval qui n'obéit pas.* Il passa ensuite le ruisseau à pied, et fut retrouver ses camarades.

Ce fut donc à un monstre de cette espèce qu'une partie de la noblesse suédoise remit le soin de sa vengeance. Et de quoi voulait-

elle

elle se venger? de ce qu'un roi plein d'amour pour ses sujets, les avait soustraits à la tyrannie aristocratique; de ce qu'il s'était saisi seul des rênes d'un pouvoir distribué impolitiquement dans une multitude de mains; de ce qu'il avait pensé qu'une nation est plus heureuse, gouvernée par un seul homme, que tyrannisée par une foule de petits ambitieux qui, loin de songer à la félicité du peuple, ne voyent dans le pouvoir qu'ils ont usurpé que le moyen de satisfaire leur orgueil et sur-tout leur cupidité.

On ne peut se dissimuler que le plus grand nombre des nobles avait concouru ou au moins avait applaudi à ce forfait. C'est une tache dont ils auront beaucoup de peine à laver leur mémoire. Ce qui les deshonore encore plus dans l'opinion des hommes respectables, c'est qu'il n'en était pas un qui n'eût éprouvé la bonté du roi, et qui n'en eût reçu des bienfaits. Les fils des sénateurs étaient tous entrés dans les armées, où ils occupaient la plupart, des postes avantageux. Gustave les indemnisait par des honneurs et des grades militaires, de la privation d'une puissance politique dont, de leur propre aveu, ils n'avaient

fait qu'abuser. Jamais il ne leur avait montré ni haine, ni défiance. Tous approchaient de sa personne ; presque tous étaient chargés de la défendre, puisque c'était sur-tout dans ses gardes qu'il les avait placés. Jugeant de leur cœur par le sien, il avait cru les toucher à force de bienfaits, et déraciner chez eux jusqu'au moindre ressentiment. Mais il y a si loin entre l'honnête homme et le méchant, que le premier est toujours dupe, quand il suppose à celui-ci un retour d'honnêteté et d'affection dont le méchant ne peut être susceptible. C'est ce que l'on fit éprouver à Gustave. C'est ce qu'éprouva, d'une manière encore plus affreuse, le plus infortuné des monarques de l'Europe, *Louis XVI.*

Ils sont rares ceux des nobles qui dans cette crise affreuse, témoignèrent franchement leur attachement à Gustave. L'historien de son règne aura beaucoup de facilité à les compter et à les faire connaître. Il n'oubliera pas *le jeune Pollett* qui, à l'instant de l'assassinat, réunissant en un clin-d'œil les troupes fidelles à leur roi, fit évanouir par la rapidité de cette opération, les projets des conjurés qui ne tendaient pas moins qu'à renverser le

trône et à se ressaisir de l'autorité sénatoriale à travers des ruisseaux de sang et des crimes de toute espèce. Il citera *Liliensparre*, le lieutenant de police de Stockolm, le général *Armfelt*, et quelques autres dont il apprendra les noms et la conduite à la postérité. Il parlera avec éloge sans doute de la généreuse et inébranlable affection de la famille *Fersen*, pour son maître, et pour Louis XVI, roi de France, et l'ami de son maître.

Si les *Fersen* n'eussent consulté que leur intérêt personnel dans les agitations politiques de la Suède, sans doute ils se seraient rangés du parti des mécontens. Alliés très-intimement à la famille *Piper*, riches ou plutôt immenses propriétaires, ayant toujours, par eux et par leurs ancêtres, occupé des places dans le sénat et dans le corps de la diète; qui, plus qu'eux, aurait gagné au succès d'une révolution, qui renversant l'autorité royale, y eût substitué l'ancien gouvernement? Mais ils avaient vu de trop près les abus résultans de cette fausse distribution de puissance, et l'expérience leur avait appris qu'un homme d'honneur devait préférer l'intérêt d'une nation entière à celui de quelques familles ou de quelques individus.

Le *comte de Fersen le père* attacha son fils à la personne de Louis XVI, et lui défendit de s'en éloigner, dans les agitations les plus violentes de la révolution française. Ce seigneur, riche de tous les dons de la nature, l'un des plus beaux hommes de l'Europe, doué d'une ame sensible et d'un esprit très-cultivé, fit pendant les crises de 1789, 90 et 91 de nombreux voyages d'Allemagne en France, et de France en Allemagne. Il ne comptait pour rien les périls qu'il courait, pourvu que ces démarches fussent suivies de quelques résultats avantageux.

Lorsque Louis XVI et sa famille, abreuvés d'affronts intolérables par les chefs de la révolution française, et n'ayant d'autre perspective que le déshonneur et la mort, se déterminèrent à quitter un trône dérisoire, et à fuir leurs bourreaux, ce fut lui qui dirigea le plan de cette fuite, qui fit construire les voitures de voyage, et qui dissémina sur la route des corps de cavalerie destinés à protéger les nobles fugitifs. Le brave régiment *royal Suédois* qu'il commandait, était disposé à se faire hacher, plutôt que d'abandonner ceux qu'il avait ordre de protéger. Mais une défense absolue le retint

dans une funeste immobilité, et ces illustres victimes furent ramenées dans leurs cachots, par les soins *d'un maître de poste*, que le peuple alors honora d'un triomphe, et à qui la justice, aujourd'hui mieux éclairée sur l'atrocité de ses opinions et de ses espérances, vient de préparer un échafaud.

Le vieux comte *de Fersen* était au nombre de ceux des nobles qui le lendemain du coup frappé par Anckarstroëm, vinrent protester à Gustave combien ils avaient ce meurtre en horreur, et de quels regrets leurs cœurs étaient pénétrés. Cette demande fut extrêmement agréable au roi. Il en fut touché jusqu'aux larmes. *Vous répandez un baume consolateur sur ma blessure*, leur répondit-il, en se saisissant de la main du *vieux Fersen! Mes amis, vous me feriez chérir mon accident, puisqu'il ramène auprès de moi de braves serviteurs et de fidèles amis* (1).

C'est vous, braves et peu nombreux Suédois, qui restez les derniers dépositaires de l'honneur du corps de la noblesse, dont vous faites partie ! Soyez toujours les mêmes !

---

(1) En parlant plus haut de cette démarche, j'ai dit qu'elle avait été faite par des nobles mécontens de la révolution de 1772, qui depuis ce tems s'étaient

Croyez qu'il est encore dans l'Europe des cœurs faits pour vous admirer ! Croyez que la postérité saura vous distraire du grand nombre de traîtres qui ont consenti ou concouru à l'assassinat d'un héros ! Serrez-vous autour de son fils, de *Gustave Adolphe*, de son jeune et digne successeur ! Soyez son égide fidelle. Garantissez-le des coups que peut-être de nouveaux furieux voudraient lui porter ! Remettez-lui sans cesse sous les yeux les grandes qualités de son père ! Ravivez en sa faveur l'affection du peuple Suédois, et donnez-lui par vos secours, votre dévouement et votre exemple, les moyens de fournir une longue et mémorable carrière !

---

tenus éloignés de la cour, mais que l'on savait incapables d'avoir figuré dans le complot.

La place de grande maîtresse de la duchesse de Sudermanie, qu'occupait avec autant de noblesse que de grace madame *de Piper*, fille du comte de Fersen, n'empêcha point ce dernier de faire une démarche honorable, quelqu'impression qu'elle eût dû produire sur le régent et son épouse.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES.

Fin de la Table.

771

Fautes à corriger.

Page 34, *ligne première*, *au lieu de* Hellichuis; *lisez :* Hellichius. — *Page* 92, *ligne* 2, *au lieu de* Reuterolm; *lisez :* Riddarolm.

DE L'IMPRIMERIE DE A. CL. FORGET.


6
7
8
9
10
20